



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Master
« Conduite de Projets &
Développement des Territoires »

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Territoire »

Parcours « Management et Communication du Sport »

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de master

**Le sport citoyen dans les quartiers classés
Politique de la Ville : « Respect'Zone » comme
dispositif sportif au service de l'inclusion sociale**

Présenté par

Darthial BOUKA

Proj&Ter

Maître de stage : M. Chyc Polhit MAMFOUMBI, Chef de Projet, Association
Respérance, Jarville-la-Malgrange

Guidant universitaire : M. Gil DENIS, Maître de Conférences, Directeur du Master
« Conduite de Projet et Développement des Territoires » (Proj&Ter), Université de
Lorraine, Faculté du Sport - Villers-lès-Nancy.

Septembre 2017

Remerciements

Mes remerciements vont d'abord à l'endroit de Monsieur Chyc Pohlit MAMFOUMBI, qui m'a guidé et apporté son aide dans l'élaboration de ce travail de recherche. Son savoir, ses compétences et les conseils qu'il m'a apportés tout au long du stage m'ont permis de développer harmonieusement ce sujet.

Je tiens également à remercier :

- Monsieur Philippe MOINE
- Madame Jamila KEMALI
- Monsieur Hocine AOUDJIT
- Monsieur Karim CHADLI
- Monsieur Rémi ALLIAUT

Pour les différents entretiens qu'ils m'ont accordés. En effet, les différents échanges que nous avons eus lors d'interviews m'ont permis de recueillir des informations précieuses et complémentaires dans ce mémoire.

Je tiens aussi à remercier particulièrement ma mère Louise MOUPIGA pour son soutien et ses encouragements permanents.

Enfin, je remercie M. Gil DENIS de m'avoir accepté et soutenu tout au long de cette formation, notamment dans la préparation de ce mémoire.

Sommaire

Remerciements	3
Table des sigles	6
Introduction	8
Partie I : Le contexte général de l'étude	14
1.1 Approches du contexte et des concepts	17
1- Les Quartiers Politique de la Ville	18
2- Le sport social citoyen	27
1.2 Les acteurs du sport social citoyen sur le territoire	30
1- L'Etat et les collectivités	31
2- Les entreprises : les bailleurs sociaux (mmH).....	34
3- Les associations : l'association Respérance	36
Partie II : Analyse du contexte	
2.1 Le Constat et la Problématique	
1- Le Constat	43
2- La Problématique	46
2.2 Diagnostics territoriaux : les quartiers Vand'Est et Californie	
1- Le Quartier Vand'Est	48
2- Le Quartier Californie	53
Partie III: Le projet «Respect'Zone » et ses enjeux	
3.1 Présentation du dispositif « Respect' Zone »	61
1- Organisation du projet «Respect'Zone »	61
2- Intérêt sociologique du projet « Respect'Zone »	66
3.2 Les enjeux du projet « Respect'Zone »	
1- Les enjeux pour le territoire	68
2- Les enjeux pour les partenaires	70

3.3 Perspectives et évaluation du projet « Respect'Zone »

1- Pérennisation du projet : les forces et les opportunités	71
2- Les contraintes et menaces.....	74
3- Pistes d'évaluations	77
Conclusion	80
Bibliographie	83
Annexes	86

Table des sigles et abréviations

ADUAN : Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération nancéenne

ANRU : Agence nationale pour la Rénovation Urbaine

ANCS : Agence nationale de Cohésion Sociale

Apels : Agence pour l'Education par le Sport

APS : Activités Physiques et Sportives

APA : Activités Physiques Adaptées

ASNL : Association sportive Nancy-Lorraine

CDS : Commission de Développement Social

CEL : Contrat Educatif Local

CGET : Commissariat général à l'égalité des territoires

CIV : Comité Interministériel des Villes

CNDS : Centre National de Développement du Sport

CNOSF : Comité National Olympique et Sportif français

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

CNS : Comité National des Sports

CNV : Conseil National des Villes

C.O.F : Comité Olympique Français

CRDLA : Centre de Ressources DLA Sport

CREPS : Centre Régional d'Éducation Populaire et de Sport

Cucs : Contrats urbain de cohésion sociale

DIV : Délégation interministérielle à la Ville

DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DSQ : Développement Social des Quartiers

DSU : Dotation de Solidarité Urbaine

F.F.S.F : Fédération Féminine Sportive de France

F.G.S.P.F : Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France

F.S.A.S : Fédération sportive et Athlétique Socialiste

F.S.G.T : Fédération sportive et gymnique du Travail

F.S.T : Fédération Sportive du Travail

GPU : Grands Projets urbains

GPV : Grands Projets de Ville

HLM : habitat à Loyer Modéré

HVS : Habitat et Vie Sociale

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

INSEP : Institut national du sport, de l'expertise et de la performance

INJEP : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

LOV : Loi d'Orientation pour la ville

MMH : Meurthe et Moselle Habitat

NOTRe (loi) : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

NPNRU : Nouveau programme national de renouvellement urbain

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

OMh : Office Métropolitain de l'Habitat

OMS : Office Municipal des Sports
ONPV : Observatoire National de la Politique de la Ville
ONZUS : Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles
OPAC : Offices publics d'aménagement et de construction
OPh : Office Public de l'Habitat
ORU : Opérations de renouvellement urbain
PLA : Plan Local d'Animation Sportive
PNRU : Programme national de renouvellement urbain
QIN : Quartier d'intérêt National (du NPNRU)
QP : quartiers prioritaires
QPV : Quartier Politique de la Ville
SA : société anonyme
SIG : Système d'Information Géographique
SLUC Nancy Basket : Stade Lorrain Université Club Nancy Basket
U.F.O.L.E.P : Union Française des Œuvres Laiques d'Education Physique
UNFOHLM : Union Nationale des Fédérations des organismes HLM
UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire
U.S.F.S.A : Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques
U.S.G.F : Union des Sociétés de Gymnastique de France
U.S.S.G.T : Union Sportive des Sociétés Gymniques du Travail
VNVB: Vandoeuvre Nancy Volley-Ball
VVV : Ville-Vie-Vacances
ZFU : Zone franche urbaine (territoire entrepreneur)
ZRU : Zone de Redynamisation urbaine
ZSP : Zone de Sécurité Prioritaire
ZUP : Zone urbaine prioritaire
ZUS : Zone Urbaine Sensible

Introduction

Le présent travail de recherche que nous proposons ici est le fruit de réflexions et de recherches longuement menées sur des territoires donnés, avec différents acteurs. Tout au long de ces lignes, nous nous efforcerons d'exposer sur la thématique de l'importance du sport dans la société avec un certain regard scientifique. Car, de nos jours la question de la pratique du sport est au centre d'un grand nombre de préoccupations dans la vie sociale, économique, politique et culturelle des Etats dans le monde. De ce fait, elle appelle notre intelligence pour mener une réflexion pertinente sur les enjeux et l'impact des dispositifs socio-sportifs au sein d'une communauté, dans un cadre de vie, et tout en tenant compte des dimensions, des variables et des indicateurs qui gravitent autour de ce "fait social". Le but étant aussi de dégager a priori des tendances utiles pour le développement de la société.

Le sport est une activité qui rythme depuis des siècles la vie des peuples à travers la planète. Du point de vue de l'historien, de l'archéologue, de l'anthropologue jusqu'au sociologue, l'on peut affirmer qu'historiquement le *Sport a toujours eu une place de choix dans la société*. En effet, l'activité sportive a fortement marqué l'évolution et la culture des groupes humains. Si nous pouvons résumer la pratique du sport à ses premiers gestes naturels, universels et simples, c'est-à-dire : «*marcher, courir, sauter, lancer...*» nous serions alors tentés de dire que le sport a un rôle primordial dans le corpus social. En fait, lorsque nous visitons l'histoire des peuples et particulièrement dans le contexte des sociétés occidentales et de la méditerranée dès le XV^{ème} siècle avant notre ère, il est possible d'avoir des repères historiques sur la place importante que le sport a toujours eu dans la société. Des références anciennes remontant d'abord à l'antiquité grecque (v. 500 av. J.-C) représentent la pratique de la course à pied à cette époque, notamment des «*vases canopés* » (amphore panathénaïque) du Peintre de Cléophradès que l'on retrouve au musée du Louvre¹ et au musée Vivenel². (ORSENIGO C. et al. 2013). Ensuite, selon l'égyptologue Victor LORET (1946) des illustrations de même type (se référant à la pratique du sport au quotidien³) ont été découvertes plus loin dans le passé et précisément au XVe siècle (1438-1412 av. J.-C) en Égypte, dans le tombeau du pharaon Aménophis II.

¹ : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Panathenaic_amphora_Kleophrades_Louvre_F277.jpg#

² : Roy Nathalie, « Tous aux Jeux ! Le sport dans l'Antiquité », [archive], exposition du 12 mai au 30 septembre 2012 au Musée départemental des Antiquités de Rouen. pp. 1-9

³ : <http://antikforever.com/Egypte/Tombes/momies.htm#vase>

Durant ces mêmes périodes, plusieurs civilisations accordaient également une place importante à une multitude d'activités physiques sportives, moins telles que nous les connaissons aujourd'hui : la civilisation minoenne (Crète), athénienne, égyptienne, romaine, les peuples de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique ont toujours pratiqué des jeux traditionnels, des formes de sports. (LIPONSKI Wojciech. 2005)

Dans l'antiquité grecque et dès le VIII^{ème} siècle av. J.-C, des pratiques corporelles diverses se sont développées chez les citoyens issus de différentes classes sociales avec pour finalité première le « bien être » physique ou le maintien de la santé : on peut citer entre autres la pratique quotidienne d'activités comme le thermalisme, la natation, la chasse, la gymnastique (*issu de "gymnos" qui signifie "nu" ou "peu vêtu"*) qui désigne « un ensemble d'exercices d'assouplissement et d'échauffement corporel et musculaires préparant à l'athlétisme » (*issu de "Athlôn" qui signifie "combat" et qui au sens agonistique "agôn" caractérise le désir d'être le meilleur*). (De CARBONNIERES Philippe et al. 2013)

« L'agôn » était décrit comme le théâtre « où s'affrontaient des athlètes dans des jeux codifiés » et « où se produisaient les artistes musiciens, danseurs... », tels que rapportés par les récits de l'Iliade⁴ et l'Odysée. (DURAND Marc et al. 1999)

Par ce premier aperçu, nous pouvons voir également que ces formes de pratiques corporelles donnaient déjà cours à l'émergence véritable d'activités physiques et sportives tout aussi authentiques, car elles ont jeté les bases des premières Olympiades motivées par l'esprit de compétition et surtout le culte du « divin ». En effet, si l'on se réfère à l'histoire des premiers « jeux olympiques », elles ont eu lieu pour la première fois vers 776 av. J-C (jusqu'en 398 apr. J-C) sous la forme de festivités à symbolique religieuse. Chacun venait concourir à Olympie pour partager avec son voisin l'idéal du « kalos-kagathos », du « beau » et du « bien », incarnés dans les athlètes venant de Grèce et des nombreuses terres où s'épanouissent la culture, les croyances et les coutumes helléniques. Doriens du Péloponnèse ou de Grande Grèce, Ioniens d'Asie Mineure, Athéniens, et jusqu'aux Grecs originaires des colonies de Crimée ou d'Afrique, tous viennent s'y recueillir, s'y affronter courtoisement, unis malgré leurs dissensions ou leurs rivalités. (De CARBONNIERES Philippe et al. 2013)

⁴ : Marc Durand, *La compétition en Grèce antique : généalogie, évolution, interprétation*, pp.11-59. ISBN 2-7384-7758-5

Au regard donc de ces marques historiques, il faut dire que les civilisations de l'époque voyaient aussi une valeur spirituelle dans l'activité sportive. C'était l'occasion pour eux de partager des valeurs fortes de sens culturel, métaphysique, ontologique et culturel (témoignage d'un certain attachement à leurs « divinités »).

A cette époque aussi, on notait déjà une pratique sportive différenciée entre « sport de riches » et « sport de pauvres ». Mais, pour le grec libre, le riche, le simple valide et même « l'esclave », chacun recherchait surtout un « idéal-type » à travers la pratique des jeux ou du sport pour s'accomplir et s'affirmer autrement dans la société par l'atteinte d'une sorte de « *panthéon* » (accomplissement par la foi).

Ainsi, nous pouvons comprendre aisément que dans l'histoire des sociétés la pratique sportive a toujours été une source de « bien être », elle est depuis empreinte d'un sens physique, moral, social, voire spirituel chez les individus de l'époque. Toujours conçus comme des spectacles depuis cette époque avec une valeur esthétique, les rendez-vous sportifs (jeux traditionnels, olympiades, joutes, concours d'éloquence ou rhétorique, courses de chars, combats de gladiateurs...) de l'ère antique ou médiévale étaient perçus comme de véritables « rites » avec comme caractéristique fondamentale la « foi ». Les lieux de pratiques étaient pour beaucoup considérés comme des « sanctuaires » : des arènes de l'Olympie jusqu'à Athènes ou Rome etc., tous ces lieux relevant du « sacré » étaient utilisés pour exprimer l'esthétisme culturel, la tradition, les coutumes, les croyances religieuses, et différentes valeurs telles que la loyauté, le courage etc.

A travers ce premier regard historique et archéologique qui situe les enjeux de la pratique du sport dans les sociétés antiques et médiévales, et encore dans les périodes modernes, nous pouvons affirmer que l'importance du sport dans le corps social est manifeste, à travers l'impact social, culturel, politique et religieux que le fait sportif produit dans la conscience des peuples et les différents aspects de leur vie en communauté. À notre humble avis, *la valeur universelle du sport doit alors être recherchée ou regardée à travers l'impact qu'il produit dans une société.*

De nos jours, cette valeur nous pouvons la traduire en termes d'**enjeux que présente le Sport dans la société contemporaine moderne**. Depuis les premières olympiades (vers

776 av. J-C à 398 apr. J-C) qui ont ainsi jeté les bases du sport comme un véritable phénomène de société, les pratiques sportives se sont diversifiées au cours de l'histoire.

Dès la fin du XVII^{ème} siècle et surtout au milieu du XVIII^{ème} siècle, les disciplines sportives traditionnelles ont véritablement commencées à évoluer en s'intégrant dans de nombreux environnements et domaines de la société contemporaine : dans les milieux urbains et ruraux, dans la sphère militaire, dans le milieu scolaire, dans les milieux ouvriers avec la valorisation progressive de l'activité physique sportive au travail. Cette intégration s'est effectuée en fonction des rapports entre catégories et groupes sociaux, en fonction des dimensions politiques et spécificités économiques des territoires, s'insérant de facto dans la culture contemporaine et les mentalités des publics toujours plus diversifiés⁵. (DURING Bertrand et al. 1984)

C'est en fait aux XIX^{ème} et plus encore au XX^{ème} siècle que les pratiques sportives se sont véritablement modernisées. En effet, selon Bruno DUMONS dans *Naissance du sport moderne* (1987), « *le sport moderne est une invention du XX^{ème} siècle* »⁶ avec les techniques, les équipements et l'offre qui se sont développés en même temps que les évolutions de la société : toutes les évolutions sociales, technologiques (héritées de la révolution industrielle), les communications internationales (les transports, les télécommunications, les médias...), la mondialisation (ou la globalisation) alimentée par le capitalisme, toutes ces avancées de la société ont créé depuis ces trois derniers siècles, les conditions d'un système favorable à l'établissement d'un marché du sport international.

Le marché du sport est désormais structuré, institutionnalisé, règlementé et dont la rentabilité est devenue le leitmotiv. Cette rentabilité se décline à travers la compétitivité accrue des groupes, des acteurs (associations, fédérations, clubs, états, institutions, médias...) qui se sont désormais appropriés cette nouvelle "mode" qui par sa valeur universelle et intégratrice, instaure la cadence d'une *culture identitaire partagée* sur les territoires. (DEFRANCE Jacques et al. 2011)

Toutefois, le développement de l'activité sportive et sa place dans la société nous interroge toujours autant quant à son intérêt, nous dirions même son utilité devant les innombrables périodes critiques ou de crises traversées par les sociétés passées ou actuelles.

⁵ : During Bertrand, *Des jeux aux sports : repères et documents en histoire des activités physiques*, Paris, Vigot, 1984, (Sports + enseignement), pp. 37-58, pp 63-70

⁶ : Dumons Bruno; Pollet Gilles; Berjat Muriel, *Naissance du sport moderne*, Lyon, La Manufacture, 1987. 206 pages

Et, la question qui se pose en l'occurrence sur les territoires, les milieux urbains, ruraux et industriels, c'est celle de savoir si nous pouvons toujours appréhender le model sportif comme un éventuel repère, **un potentiel outil capable de pacifier**, ou d'apporter des réponses à l'environnement social marqué par un contexte de crises, d'**exclusion sociale**, de **fracture sociale**.

Sans risque de nous tromper, nous pouvons affirmer avec force que **le sport a la capacité de répondre à de nombreux défis sur le territoire**, surtout dans sa dimension sociale qui montre que le sport peut être **un facteur d'intégration et de cohésion sociale entre des individus issus de cultures et d'horizons différents**.

Aujourd'hui dans le monde et particulièrement en France, le rôle du sport dans la société est une préoccupation croissante pour l'Etat et les pouvoirs publics qui ont pour ambition de soutenir le Sport social sur le territoire, surtout dans les zones et les quartiers sensibles. En effet, depuis plusieurs années déjà à travers diverses politiques et stratégies de développement initiées, les institutions tentent de répondre justement au défi de la cohésion sociale dans les zones urbaines sensibles (ZUS). Notamment, par la mise en place de politiques et de dispositifs éducatifs, pédagogiques, culturels et sportifs pour accompagner les citoyens, particulièrement les jeunes des cités. A cet effet, l'un des buts recherché par ces politiques et dispositifs reste entre autres le « Vivre Ensemble » encouragé par des mécanismes de promotion de valeurs citoyennes intériorisées par les habitants, les individus.

Au regard de tout ce qui précède, l'évolution du sport dans la société et le rôle social qu'il peut jouer aujourd'hui sur le territoire devient le questionnement qui nous interpelle. Plus particulièrement, ce qui nous intéressera dans la présente étude c'est de tenter d'explicitier le rôle du « sport social citoyen » dans les zones urbaines sensibles (ZUS) que nous avons circonscrit ici à l'aire des « Quartiers Politique de la Ville » (QPV). Et cela, en mettant en évidence un dispositif socio-sportif citoyen assez inédit appelé la « Respect 'Zone ». Dans ce travail, les objectifs visés en s'intéressant à un tel dispositif « *au cœur des quartiers* » seront entre autres de relever **les enjeux importants pour les citoyens et les quartiers**, et de montrer comment y répondre. Au nombre des principaux enjeux, nous pouvons déjà citer, la lutte contre le repli sur soi et la radicalité autrement dit, l'inclusion

sociale par la pratique d'activités sportives dans les quartiers, particulièrement pour la jeunesse.

Pour appréhender notre sujet, nous nous proposons alors dans un premier temps de dresser un **panorama du contexte actuel des quartiers Politique de la Ville et du sport social citoyen au niveau territorial et local**. Et, il nous sera aussi donné d'évoquer en même temps quelques acteurs qui organisent le sport social et leurs logiques d'action dans les quartiers prioritaires.

Dans un second temps, nous tenterons d'amorcer une **analyse de ce contexte** en soulevant la question ou problématique actuelle de notre sujet. L'occasion sera également donnée dans cette partie de présenter un **rapport de profil des territoires ou quartiers prioritaires** retenus pour notre étude, il s'agit : des quartiers Californie et Vand'Est situé dans la Métropole du Grand Nancy.

Ensuite, nous allons ressortir les **enjeux importants ou bénéfiques du sport citoyen dans les quartiers Politique de la Ville** en montrant **l'impact du dispositif socio-sportif « Respect 'zone »** dans le cadre des quartiers définis dans notre étude.

Enfin, pour coller aux ambitions de pérennisation de ce projet sportif citoyen au service de la cohésion sociale, nous exposerons **les perspectives qui s'offrent au développement de la « Respect 'zone »** sur le territoire du Grand Nancy, en déterminant a priori les forces, les opportunités et les faiblesses.

Partie I : Le contexte général de l'étude

Le mot « *sport* » a fait son apparition dans la langue française vers la moitié du XIX^{ème} siècle avec Eugène CHAPUS dans son journal *le Sport* (1854), tandis que l'académie française adopte le mot en 1878. Contrairement à ceux qui accordent la paternité de ce terme à la langue anglaise, le mot « sport » découle en fait du vieux français '*desport*' qui signifie « *divertissement* » depuis le Moyen Âge où cette expression (nommée aussi « *disport* ») servait à exprimer « *la joie et une certaine manière pour le corps d'être et de se tenir* ». Par la suite, l'usage du mot s'est étendu à diverses activités de loisirs (notamment Outre-Manche) pour signifier des « *passe-temps* » agréables, des moments « *d'amusement* » etc. Mais, il faut attendre le début du XIX^{ème} siècle pour assister à la mise en place d'un véritable mouvement sportif pour encourager la pratique sportive organisée en France.

Longtemps restée l'apanage des classes sociales privilégiées (autocratie, bourgeoisie), l'activité sportive de masse va en effet commencer à toucher d'autres secteurs de l'Etat, surtout avec la vague de démocratisation croissante dans la société française de la '*Belle époque*'. Dès 1866 par exemple, La Ligue de l'enseignement nouvellement créée sous la proposition de Jean MACE commençait à prôner « *l'éducation civique et militaire par la pratique de la gymnastique et des exercices...* » dans les lycées et les écoles. Dans ce même élan visant à promouvoir l'activité gymnique et physique auprès de la jeunesse française, une douzaine de sociétés de gymnastiques vont s'associer en 1873 pour donner naissance à l'Union des Sociétés de Gymnastique de France (U.S.G.F) qui va mobiliser environ 400 000 membres jusqu'en 1924 (elle deviendra la Fédération Française de Gymnastique en 1942).

Par ailleurs, dès 1881 on assistait à la création des premiers « *bataillons scolaires* » par le ministère de l'instruction sous l'impulsion de Jules FERY. Ensuite, une multitude d'institutions, d'associations ou de groupes sociaux d'activités sportives se créèrent pour promouvoir leurs pratiques sportives grâce notamment aux lois de 1884 (autorisant la liberté syndicale), et surtout la loi de 1901 assurant la liberté d'association. Par exemple, en 1888 le journaliste Pascal GROUSSET crée la Ligue Nationale de l'Education Physique, présidée par Marcellin BERTHELOT et Georges CLEMENCEAU, avec Jean MACE comme vice-présidents. Plus tard en 1899, Pierre de COUBERTIN et Georges de SAINT-CLAIR

fondèrent l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (U.S.F.S.A) qui regroupait un peu plus de 2000 sociétés et associations sportives civiles, scolaires et militaires, regroupant environ 200 000 membres jusqu'en 1920. (DUMONS Bruno et al. 1987)

A travers ce premier tableau contextuel, nous pouvons apercevoir que le mouvement sportif commença par là même à s'intégrer progressivement dans différentes classes de la société. Même si à première vue ce mouvement touche et vise en premier lieu la jeunesse, il devient dans le même temps une préoccupation pour la classe politique et pour d'autres groupes de pensées. Il tend également à investir les territoires des classes moyennes.

▪ ***L'Eglise Catholique, les Pouvoirs publics et privés***

Dès le début du XIXème siècle en France (1900), le rapport du mouvement sportif à la politique a été fortement marqué par un antagonisme entre deux institutions : l'Eglise catholique et l'Etat républicain.

En effet, durant cette période le sport dans la société représentait un enjeu intérieur pour l'Eglise et l'Etat quant à la conquête de la jeunesse. Malgré le lien étroit entre l'Eglise catholique et l'Etat de la IIIème République (rapprochement de 1880), c'est plutôt une conquête politico-idéologique vers la jeunesse qui s'engage entre ces institutions à travers le sport. En fait, les deux Institutions s'opposent sur l'éducation (la morale) à inculquer aux jeunes français : l'Etat prône pour des valeurs laïques et républicaines en direction de la jeunesse ; tandis que l'Eglise catholique forte à l'époque, prône une éducation et des valeurs chrétiennes pour la jeunesse.

Toutefois, l'Etat et de l'Eglise visent conjointement des mêmes buts tels que : la formation de la jeunesse, son occupation saine, la santé physique et morale des jeunes, donner à cette jeunesse les moyens de lutter et défendre la patrie (devant le contexte des deux Grandes Guerres). Particulièrement, il s'agissait pour ces deux institutions d'amener les jeunes à défendre les valeurs laïques de la République d'une part ; et d'affirmer les valeurs religieuses de l'Eglise d'autre part.

Sur les faits historiquement, c'est face aux succès des institutions sportives qui se développent dans l'Etat et suscitent l'adhésion massive des jeunes que l'Eglise catholique va à son tour prendre conscience et considérer que la conquête de la jeunesse à travers le sport devient un enjeu véritable. A cet effet, l'Eglise va se lancer dans ce défi par la mise en place dès 1903, d'une institution omnisport d'origine confessionnelle appelée Fédération

Gymnastique et Sportive des Patronages de France (F.G.S.P.F). Les patronages ou les « patros » avaient donc pour mission de *développer à travers le sport et de manière “rationnelle” (par des valeurs catholiques) les aptitudes physiques et morale de la jeunesse, particulière la jeunesse des classes ouvrières.* Les patronages vont donc s’affirmer parmi les mouvements sportifs les plus importants au début des années 1910, avec une forte adhésion dans le pays. Par exemple, la compétition des patronages de la F.G.S.P.F à Nancy en 1911 a vu la participation de 10 000 athlètes et près de 250 sociétés, associations ou clubs venus de la France. Le succès de la F.G.S.P.F et des « patros » demeura manifeste jusqu’à la fin de la Seconde Guerre mondiale (1946) avec environ 800 000 membres ; mais, ces sociétés confessionnelles vont connaître une réforme profonde, elles vont être transformées en patronages laïcs car l’Eglise va peu à peu perdre son influence devant la prédominance administrative de l’Etat et des valeurs de laïcité prônées par la République. (DUMONS Bruno et al. 1987)

La montée progressive de nombreuses autres institutions sportives étatiques et privées, diamétralement opposées aux patronages, va aussi redéfinir les enjeux du mouvement sportif dans la société. On peut citer entre autres institutions : l’Union Française des Œuvres Laïques d’Education Physique (U.F.O.L.E.P) dès 1929 ; la Fédération sportive et gymnique du Travail (F.S.G.T) dès 1934 qui fut l’un des premiers mouvements sportifs ouvriers avec une double tendance politique communiste et socialiste, née de la fusion entre les communistes de l’U.S.S.G.T (1923), l’Union Sportive des Sociétés Gymniques du Travail et la F.S.T (1919) Fédération Sportive du Travail anciennement dénommée F.S.A.S, Fédération sportive et Athlétique Socialiste (1908); L’UNSS, Union Nationale du Sport Scolaire (1938); La F.F.S.F (1916), Fédération Féminine Sportive de France qui régissait déjà les bases du sport féminin. (DUMONS Bruno et al. 1987)

Dans ce mouvement intégrateur du sport dans toutes les couches sociales depuis la fin du XIXème siècle, plusieurs institutions centrales de l’Etat ne sont pas en reste. Pour certaines, elles ont joué un rôle unificateur, facilitateur, ou de contrôle dans le développement du Sport à l’échelle nationale, et dont l’Etat (gouvernement, ministères...) s’impose désormais comme le garant de ce mouvement avec ses autres partenaires publics (Collectivités, municipalités...) et privés (entreprises, associations...). La naissance notamment du *Comité National des Sports* (CNS. 1908) et du *Comité Olympique Français* (C.O.F. 1911) devenu Comité National Olympique et Sportif français (CNOSF. 1972), ont permis dès cette période non seulement

d'institutionnaliser le mouvement sportif, mais aussi de le démocratiser et de l'intégrer dans l'univers social et culturel des territoires et dans les zones sensibles.

En définitive, tout au long de la genèse du sport moderne en France, des institutions, des dispositifs, des mécanismes divers ont été créés et mis en place par différents acteurs étatiques, publics, politiques, territoriaux et privés afin d'organiser l'activité ou la pratique sportive dans la société, et pour beaucoup en faveur de la jeunesse. Car, donner à la jeunesse des occupations saines et agréables, est une priorité prise en compte par l'Etat. Les enjeux multiples étant principalement de prévenir la montée de violence chez les jeunes, de lutter contre toutes les formes d'incivilités et de déviances dans leurs environnements divers. A cet effet, un accent particulier est mis par l'Etat sur les territoires urbains sensibles, où des actions en faveur du sport social en direction des jeunes, des adolescents ont été multipliées depuis plusieurs décennies déjà. Le sport est devenu de ce fait un enjeu d'éducation, un dispositif de mobilisation et d'éducation populaire pour les politiques, les pouvoirs publics, dans un contexte actuel de crise et de tensions sociales. (DEFrance Jacques, 2000)

1.1 Approches du contexte et des concepts

Depuis le début des années 1980, et encore plus dans les années 2000, les zones urbaines sont progressivement confrontées à des vagues de violences criardes : (*attentats perpétrés par des jeunes adultes*, violences anti policières dans les cités etc. Ces vagues de violences ont révélé le malaise, l'isolement, les tensions sociales qui coexistent entre les citoyens des zones sensibles, principalement chez les jeunes. C'est une violence symbolique qui traduit depuis plusieurs décennies déjà la misère sociale dans ces territoires devant toutes les mutations urbaines qu'ils ont connu. Par exemple, dans les années 1980 on assistait des vagues de violences aux Minguettes, à Vénissieux et dans d'autres cités de la France. Dans le même temps on observe l'influence de nouvelles tendances venues des Etats-Unis et véhiculés par les médias : des nouveaux « *sports de rue* » ou de « *ghettos* » (Basket, Skateboard...) et des tendances musicales (Hip-hop, Rap). C'était l'image paradoxalement attirante d'une jeunesse empêtrée dans les conflits communautaires et la violence des ghettos. Tous ces éléments vont conduire la jeunesse locale à s'inventer une nouvelle culture urbaine, délaissant ainsi les préceptes œcuméniques et ceux de l'école républicaine.

Durant cette période, le sport était alors concurrencé par d'autres tendances de l'époque aux désirs rebelles dont les aspirations étaient pour renverser les normes de la société. C'était l'ère d'une nouvelle quête identitaire pour la jeunesse. Néanmoins, pour les jeunes qui restaient toujours attirés par le sport il se produisait un désir de construire une autre version du sport plus conforme à leur imaginaire et leurs besoins liés à la rue (foot et basket de rue, Futsal, freestyle...) loin du tapage médiatique du foot associatif. C'était un certain plaisir et une passion pour le sport plutôt que la recherche de la performance. Ainsi, de nouvelles activités hybrides vont naître dans les cités, et vont bouger des préjugés, réaliser l'impensable, en créant du lien par une culture du sport urbain. En multipliant des terrains de jeu hors des lieux qui leurs sont réservés (volonté certaine de confinement des jeunes par l'Etat dans les quartiers sensibles), les tendances sportives des jeunes de l'époque vont donc dynamiser une nouvelle image des quartiers et des villes. (VILLEPREUX Olivier. 2016)

En outre, devant la réforme des rythmes scolaires et la crise économique financière sans cesse croissante surtout depuis 2008, l'école ne représente plus un gage de réussite sociale pour la jeunesse qui se tournent désormais vers d'autres perspectives pour se réaliser, se construire un statut social ou une identité sociale. Mais, le bilan est lourd en 2014 en France car on enregistre après coup 2 millions de jeunes de moins de 25 ans sans diplômes et confrontés au chômage. D'un autre côté, ce sont environ 140 000 adolescents par an en situation de décrochage scolaire⁷.

L'Etat, les pouvoirs publics et les collectivités ont depuis lors tenté répondre à ces difficultés à travers le sport social et citoyen ou encore l'éducation par le sport. En effet, le sport un élément culturel enraciné dans la conscience collective ; son pouvoir rassembleur par la passion qu'il suscite, l'idée est d'agir sur ce puissant canal rassembleur pour véhiculer et faire passer un message citoyen, des valeurs morales, laïques... dans le but de pacifier.

1- Les Quartiers Politique de la Ville

Le terme « *Politique de la Ville* » apparaît dans les années 1980 pour désigner un ensemble de mesures, de procédures et de pratiques spécifiques orientées (par l'Etat) d'abord vers des secteurs géographiques définis comme « prioritaires » à partir de critères statistiques soulignant l'écart et la moyenne ». (ANDERSON Antoine et al. 2003)

⁷ : Chiffres Ministère de l'Education Nationale : www.gouvernement.fr/action/le-decrochage-scolaire

Ces « critères statistiques » on peut aussi les définir en terme d'indicateurs permettant d'identifier la précarité chez les citadins des quartiers défavorisés, comme le souligne Claude CHALINE dans *Les Politique de la Ville* (2014) : ce sont les indicateurs socio-économiques ou monétaire (les revenus, l'emploi), les indicateurs psychosociologiques (les formes de marginalisation, l'isolement, le handicap...)

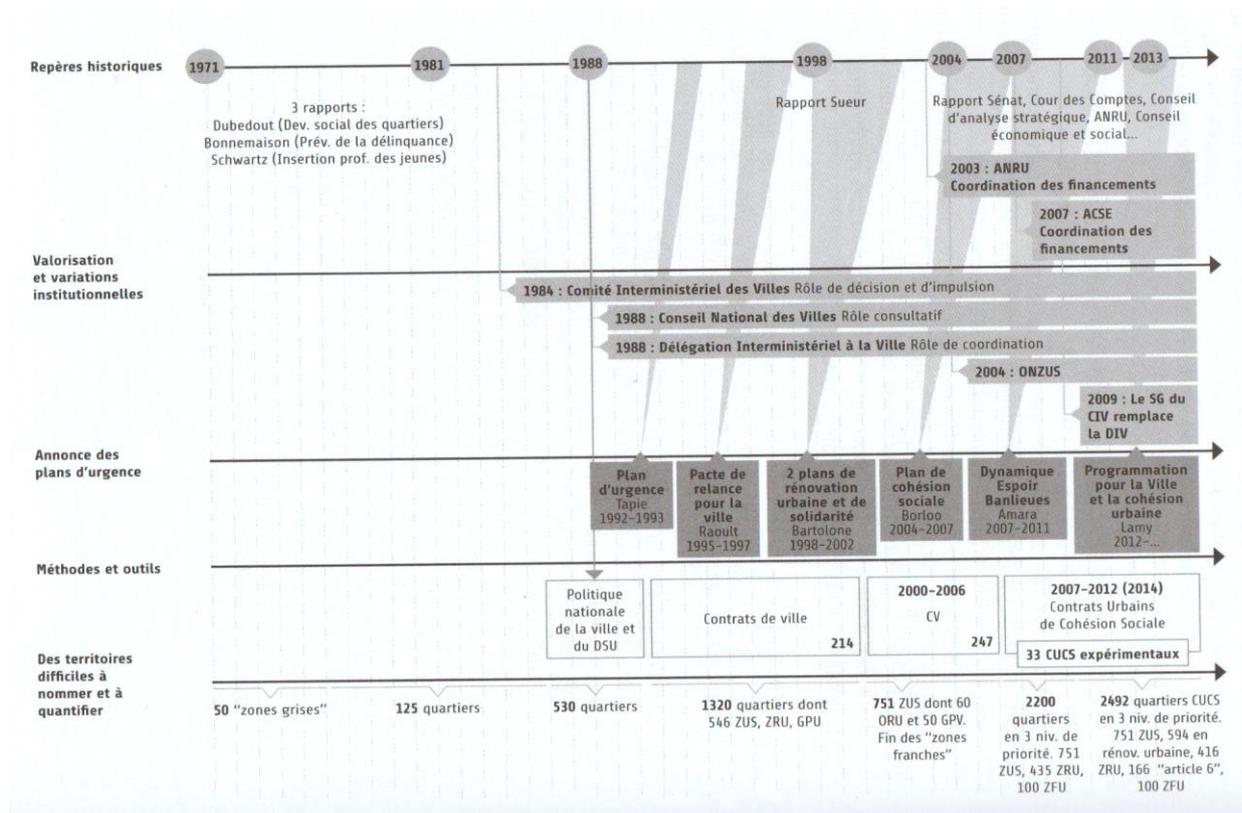
Selon Dominique CHARRIER, en France la *Politique de la Ville*⁸ désigne « *l'ensemble des politiques, des dispositifs contractuels et des actions mis en place sur des territoires prioritaires et en direction de populations confrontées à des difficultés économiques, sociales et culturelles. Elle est fondée sur quatre logiques : territoriale puisqu'il s'agit de repérer les zones sensibles et remédier aux inégalités ; partenariale avec l'affirmation de coopération entre l'Etat, les collectivités locales (les associations et les habitants...) ; décentralisée avec la volonté d'une décision au plus près du terrain ; expérimentale avec la volonté de produire de l'innovation sociale et politique* ». (CHARRIER Dominique et al. 2014)

Historiquement, la Politique de la Ville est en fait inspirée du concept d' « *affirmative action* » ou principe de « *discrimination positive* » mis en œuvre aux Etats-Unis dans les années 1960 pour lutter contre les discriminations envers certaines minorités ou groupes sociaux. (CHARRIER Dominique et al. 2014). Cette politique qui a fait ses preuves Outre-Atlantique a donc été empruntée et mise en place par l'Etat pour répondre notamment à l'article 1 de la constitution française qui garantit que la République doit assurer « *l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion* ».

Les dates d'origine ou du moins les chronologies de la mise en place de la Politique de la Ville sont multiples et variées selon la position des chercheurs et experts (universitaires), des observateurs (journalistes, médias) et des acteurs politiques, institutionnels, associatifs, les techniciens et les urbanistes.

⁸ : On utilise la majuscule dans la formule « *Politique de la Ville* » pour différencier de « *politique des villes* »

Figure 1 : Reconstitution schématique de l'histoire de la Politique de la Ville



Source : *Les politiques sportives territoriales : savoirs & questionnements*, éditions Kreaten, Dardilly, 2014.

Pour résumer, la « **Politique de la Ville** » peut se définir comme **un ensemble de modes de réflexion et de mesures d'intervention sociale en faveur des quartiers prioritaires**, et visant à **lutter contre les formes de précarité, d'inégalités et d'exclusion sociales**, elle vise aussi à **favoriser et renforcer la cohésion sociale** dans ces zones urbaines. (CHALINE Claude, 2014)

De fait, les « **Quartiers Politique de la Ville** » désignent donc **l'ensemble des quartiers « prioritaires », « défavorisés », « précaires » ou « sensibles », reconnus et classés par l'Etat et les Collectivités selon des critères**, et qui **beneficient de mesures particulières dans un projet national de développement social et solidaire, avec le concours de nombreux partenaires**. En effet, c'est un processus global conclut dans le cadre du contrat de ville afin de permettre aux acteurs locaux de prendre conscience de la situation et du devenir de leurs territoires, qui dépendent de leurs capacités d'initiatives, et afin qu'ils agissent ou mobilisent leurs ressources pour le bien être de la ville, de leurs zones urbaines.

La Politique de la Ville commence véritablement en 1981 avec les assises de l'Union Nationale des Fédérations des organismes HLM (UNFOHLM) présidée par le Premier Ministre Pierre Mauroy. Ces assises vont lancer une série de cinq phases qui vont développer fondamentalement la Politique de la Ville :

- La première phase (octobre 1981 à mai 1984) va permettre la mise en place des premiers dispositifs dans les quartiers sur la base de la question des logements sociaux, et sur la base des rapports d'Hubert DUDEBOUT sur les quartiers, de Bertrand SCHARTZ sur l'insertion des jeunes en difficulté, et de Gilbert BONNEMAISON sur la prévention de la délinquance. En outre, nous pouvons aussi ajouter que ces premiers dispositifs urbains comme le programme « Habitat et Vie Sociale » (HVS, dès 1981) et ceux de la Commission de Développement Social (CDS créé en 1981) ont été inspirés des « *Model Cities* » élaborés aux Etats-Unis depuis 1966. (Antoine Anderson. 2003)
- La deuxième phase (juin 1984 à mars 1986) fut marquée par la consolidation de la politique contractuelle en faveur des quartiers défavorisés.
- La troisième phase (juin 1988 à mai 1995) voit s'opérer un changement majeur avec le passage au « développement social urbain » et aux contrats de ville. Par ailleurs, des assises interministérielles de la politique gouvernementale vont déterminer les fondements et l'instauration d'une Délégation interministérielle à la ville en 1988, ainsi que du Ministère de la Ville en 1990 (et c'est Michelle DELEBARRE qui devient le tout premier ministre de la ville en décembre 1990). Cette phase a notamment vu l'adoption de deux lois importantes : la loi sur la solidarité financière et la Loi d'Orientation pour la ville (LOV. 1993)
- La quatrième phase (1996 à 1997) est marqué d'abord par une redynamisation avec *le Pacte de relance* de janvier 1996 (sous le gouvernement d'Alain JUPPE et le ministre Jean-Claude GAUDIN en charge de la ville et de l'Aménagement du territoire), ensuite par un autre changement avec le recentrage des initiatives et la limitation de la territorialisation de la politique par le nouveau gouvernement de juin 1997 (alternance gouvernementale) qui veut élargir les mesures à l'échelle des agglomérations.
- La cinquième phase qui commence dès la fin de l'année 1999 voit s'accélérer des opérations de renouvellement urbain avec le vaste plan de rénovation urbaine proposé par

Jean-Louis BORLOO nouveau ministre délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine en 2002. (Antoine Anderson. 2003).

La Politique de la Ville va donc mettre en jeu autour de l'Etat, plusieurs acteurs territoriaux et des partenaires divers intervenant au bénéfice des quartiers Politique de la Ville.

Parmi les instances nationales chargées de la Politique de la Ville et redéfinies depuis 2009, nous pouvons par exemple citer : le Comité Interministériel des Villes (CIV) mis en place depuis 1984, présidé par le Premier Ministre et chargé de définir, animer, coordonner, et évaluer les actions de l'Etat dans le cadre de la Politique de la Ville. Le Conseil National des Villes (CNV) mis en place en 1988, qui est placé près du Premier Ministre et comprend des élus locaux et des représentants d'associations ; il dispose aussi de pouvoirs de décision, concourt à l'élaboration de la Politique de la Ville, à ses orientations et à sa mise en œuvre. Le secrétariat général du CIV (SG-CIV) depuis 2009 qui a remplacé la *Délégation interministérielle à la Ville* (DIV. 1988) et qui prépare les travaux du CIV, contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Politique de la Ville et de l'interministérialité ; il exerce spécifiquement aussi la tutelle d'instances avec des crédits et financements globaux importants telles que : l'*Agence Nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)* créée en 2003 par la loi d'orientation et de programmation du 1er août et qui a pour mission d'accompagner financièrement des programmes nationaux de rénovation urbaines (PNRU) dans les quartiers difficiles ; l'*Agence nationale de Cohésion Sociale (ANCS)* créée en 2006 et qui cible ses actions et moyens sur les zones les plus en difficultés, à travers le *Nouveau Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)* du 1^{er} janvier 2007 ; L'*Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS)* instauré en 2003 pour mesurer l'évolution des inégalités ; l'*Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV, 2003)*, et bien d'autres établissements et institutions publics. (CHALINE Claude, 2014)

Les services déconcentrés de l'Etat assurent donc la mise en œuvre de la Politique de la Ville, et le préfet étant le rouage essentiel, intermédiaire avec les collectivités locales. La nécessité d'associer donc les services de l'Etat et les instances et collectivités locales s'impose désormais comme vecteur d'évolution des Politique de la Ville pour dépasser le simple cadre des premiers contrats ou conventions de développement social des quartiers ou urbains (DSQ/DSU) entamés dans les années 1980, pour se hisser au niveau de véritables programmes de développement de la Politique de la Ville comme : les *Grands Projets de*

Ville (GPV), Grands Projets urbains (GPU), les Opérations de Renouvellement Urbain (ORU), les CUCS etc.

Ainsi, ces différentes phases de changement dans la politique urbaine ont donc conduit à une politique de zonage urbain en fonction des principaux faits générateurs de précarité tels que les phénomènes “d’exclusion” et de “fracture” sociale en pleine expansion à partir des années 1980 dans les territoires urbains sensibles.

Depuis la loi d’orientation pour l’aménagement et le développement du territoire instituées en 1995, on distingue ainsi en fonction de leurs spécificités différentes zones prioritaires comme : les *Zones Urbaines Sensibles (ZUS)*, les *Zones de Redynamisation Urbaines (ZRU)*, les *Zones Franches Urbaines (ZFU)* et bien d’autres zones géographiques prioritaires. (Antoine Anderson. 2003).

La Politique de la Ville est alors une politique publique urbaine qui vise à réduire des dysfonctionnements observables sur les espaces citadins, et de manière opérationnelle en s’appuyant sur des découpages territoriaux spécifiques de ces lieux urbains, où les besoins sont ressentis. C’est en réalité un découpage par critères d’identification (des besoins) et d’identités territoriales qui permettent alors à partir de données objectives et tendanciennes, de dégager des solutions durables et pérennes qui peuvent répondre aux objectifs de base de ladite politique urbaine. (CHALINE Claude. 2014)

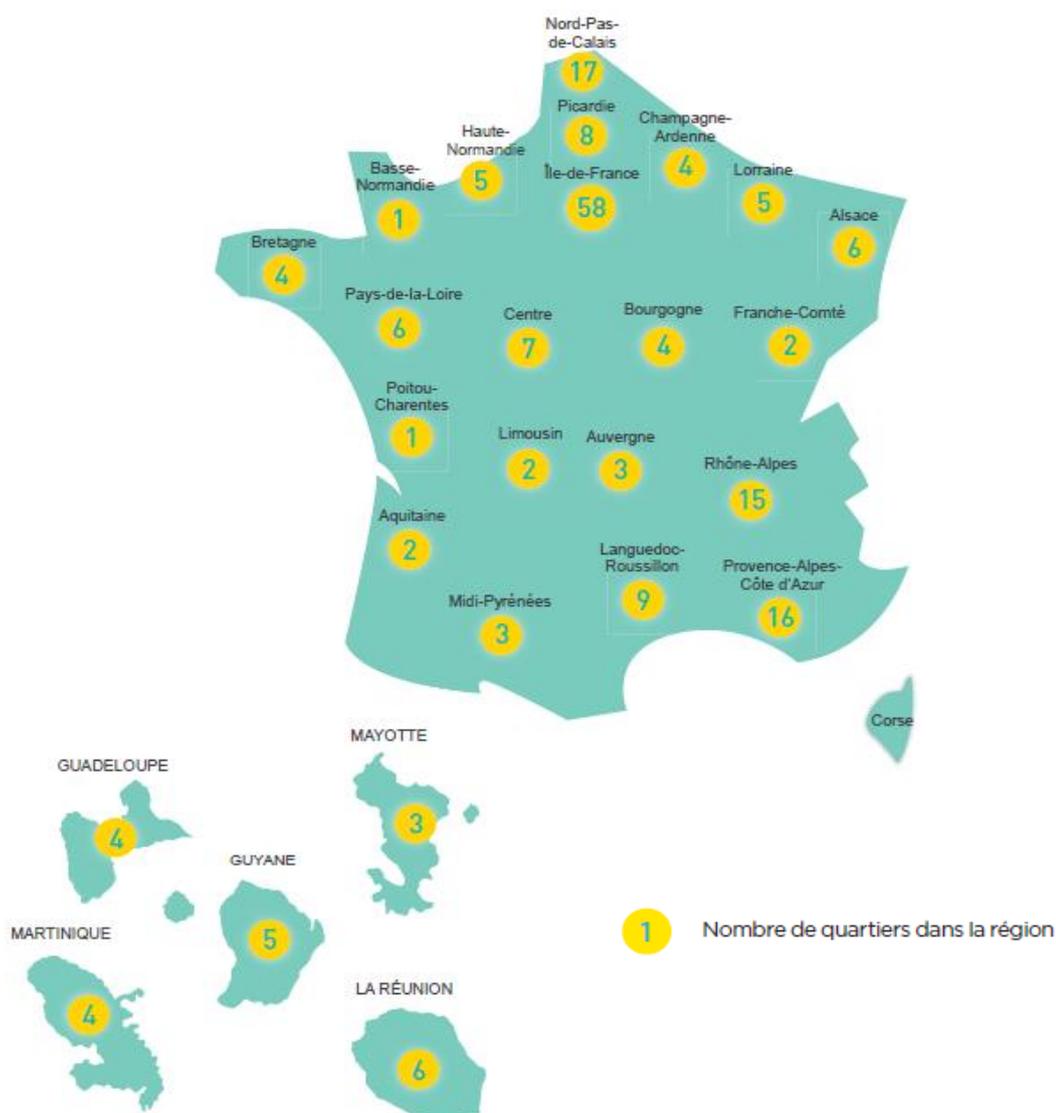
La délimitation des territoires Politique de la Ville est très complexe et délicate, au regard des nombreuses configurations qui partent des espaces homogènes aux espaces très morcelés avec des situations particulières nombreuses : petites ou grandes poches de pauvreté, quartiers extrêmement dysfonctionnels, etc. Toutefois, des méthodologies de plus en plus fines, sélectives permettent depuis les années 1980 d’effectuer un inventaire fiable des quartiers concernés par la Politique de la Ville. Ces nomenclatures ont également permis à l’Etat et aux pouvoirs publics de recueillir assez de données pour dresser une liste des « quartiers prioritaires » ou encore des « Quartiers Politique de la Ville » (QPV) depuis 1980.

En France, depuis le lancement du Programme national de rénovation urbaine (PNRU) 2003-2015 on dénombrait déjà environ 1300 quartiers en difficulté reconnus « Politique de la Ville » dans les 750 zones urbaines sensibles (ZUS) repertoriées⁹.

⁹ : Chiffres Délégation Interministérielle à la Ville. *Atlas des zones urbaines sensibles*.

Mais, depuis le lancement en 2014 du *Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024* par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, on dénombre aujourd’hui environ 1500 quartiers prioritaires classés « Quartiers Politique de la Ville » en France Métropolitaine et dans les territoires d’Outre-Mer. Depuis le NPNRU 2014-2024, l’on dénombre 200 quartiers QPV et les pouvoirs publics ont ainsi redéfini leurs priorités aux quartiers les plus désœuvrés parmi cette nouvelle liste. La carte ci-dessous montre un aperçu de de la répartition ou de la localisation de ces 200 QPV d’intérêt national NPNRU au niveau territorial régional.

Carte 1 : Répartition des 200 Quartiers Politique de le Ville d’intérêt national NPNRU en France Métropolitaine et Outre-Mer



Source : Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2014-2024. Ministère la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Secrétariat Chargé de la Politique de la Ville.

Avec leur complexité et leurs caractéristiques propres, ces zones « géographiques sensibles prioritaires » se répartissaient dans 490 communes (villes moyennes), et sont constitués à 57% de logements sociaux.

Et, les difficultés qui caractérisent ces quartiers prioritaires sont multiples : ensemble d'habitats collectifs (la dimension) ; enclavement, habitats péricentraux et périphériques en banlieue (la situation) ; habitat anciens, dégradés (la qualité) ; monofonctionnalisme et insuffisance de services publics (fonctionnels) ; fort taux de chômage en général (19,5%), paupérisation, ghettoïsation, isolement, violence, exclusion (problèmes psychosociaux originels).

En outre, ces zones urbaines prioritaires (ZUP) ont en moyenne un fort pourcentage de jeunes peu qualifiés (38% de la population de ces quartiers), et 70% des personnes ont des emplois précaires pour la plus part dans une économie souterraine. On note aussi une forte concentration de populations étrangères (16,5% à 50 % dans les zones les plus sensibles). (CHALINE Claude, 2014)

Sur la Métropole du Grand Nancy, on dénombre aujourd'hui 8 quartiers classés Politique de la Ville (18 dans le département de Meurthe-et-Moselle).

En effet, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) 2007/2014 de l'agglomération nancéienne comptait 8 quartiers prioritaires dont 2 intercommunaux (Plateau de Haye et Saint-Michel Jéricho). A la suite de la révision de la géographie prioritaire, le CUCS 2007/2014 du Grand Nancy a été remplacé par le Contrat de Ville 2015/2020 (décret du 30 décembre 2014), et le nombre de quartiers prioritaires dans l'agglomération de Nancy est resté identique (8 quartiers) mais il compte désormais 4 intercommunaux et 4 communaux sur 9 communes de l'agglomération. La population totale de ces 8 quartiers s'élève à 32 650 habitants (RFL 2011).

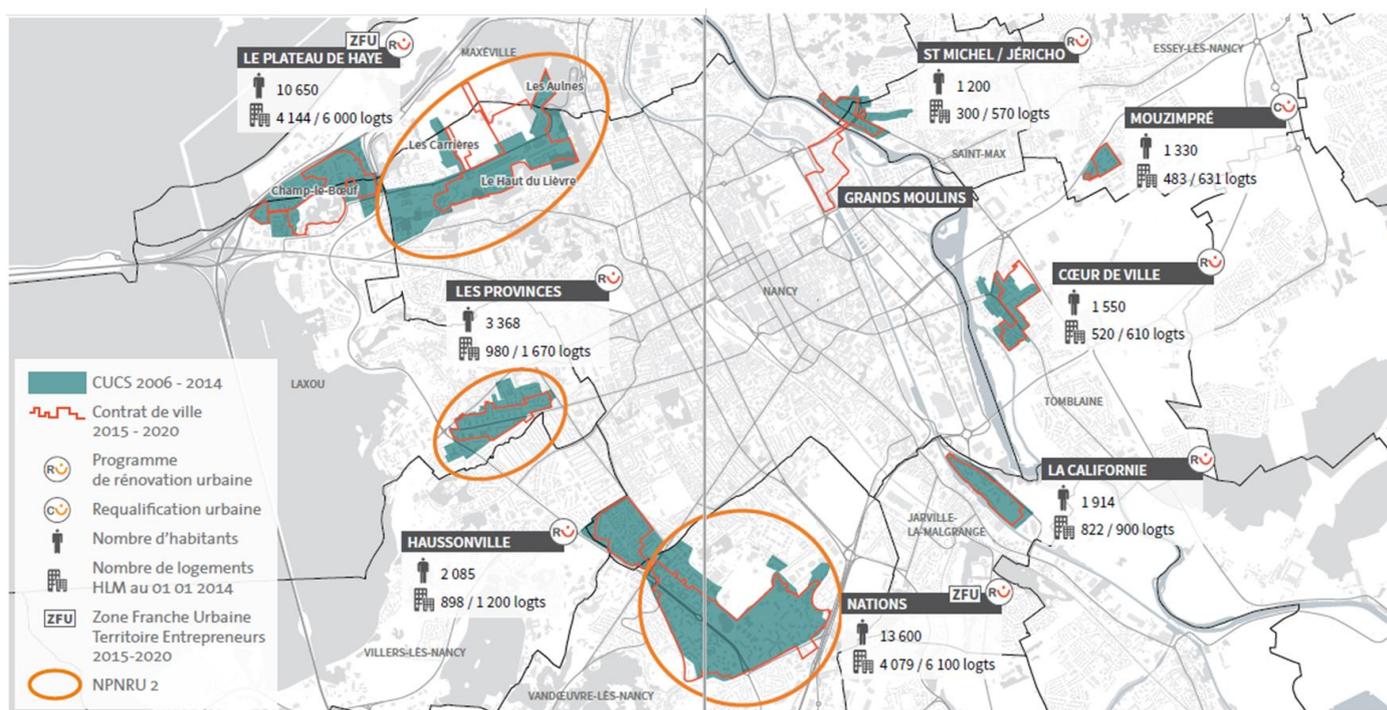
Relevant donc d'une classification du Contrat de Ville 2015/2020 du Grand Nancy, voici les 8 quartiers prioritaires concernés qui présentent des caractéristiques morphologiques, architecturales et historiques différentes :

Tableau 1 : Liste des quartiers prioritaires du NPNRU de la Politique de la Ville dans la Métropole du Grand Nancy

Code quartier	Département	Nom du QPV	Priorité	Communes concernées
QP054001	Meurthe-et-Moselle (54)	Mouzimpré	3	Essey-lès-Nancy
QP054012	Meurthe-et-Moselle (54)	La Californie	1	Jarville-la-Malgrange
QP054013	Meurthe-et-Moselle (54)	Les Provinces	2	Laxou
QP054014	Meurthe-et-Moselle (54)	Plateau de Haye - Champ Le Bœuf	1	Maxéville, Laxou
QP054015	Meurthe-et-Moselle (54)	Plateau de Haye - Haut-du-Lièvre, Les Aulnes	1	Nancy, Maxéville
QP054016	Meurthe-et-Moselle (54)	Haussonville - Les Nations, Vand'Est	2	Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy
QP054017	Meurthe-et-Moselle (54)	Saint Michel Jéricho - Grands moulins	2	Nancy, Saint-Max, Malzéville
QP054018	Meurthe-et-Moselle (54)	Cœur De Ville	1	Tomblaine

Sources : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (2014) et ANRU (2017).
Consultable dans le Journal Officiel de la République Française (31 décembre 2014)

Carte 2 : Répartition des 8 Quartiers Politique de la Ville dans la Métropole du Grand Nancy



Source : Les cahiers de l'ADUAN N°21, avril 2015

La nouvelle Politique de la Ville a pour objectif de renforcer l'égalité des chances entre territoires. A cette fin, l'intervention de l'État au titre de la Politique de la Ville s'affiche autour de priorités territorialisées prenant en compte la situation des quartiers et de leurs habitants. De 2007 à 2014, ces priorités ont été déclinées en programmes d'actions dans le

cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) du Grand Nancy, passé entre l'État, les collectivités territoriales et des partenaires institutionnels. Ces programmes tournent autour des thématiques suivantes : l'éducation, l'emploi et le développement économique, le lien social et le soutien aux associations de proximité, la jeunesse et l'éducation, la citoyenneté et l'accès aux droits. Les priorités sont déclinées également dans les axes transversaux : jeunesse, égalité femmes/hommes et lutte contre les discriminations.

En définitive, l'Etat s'investit pleinement avec ses partenaires au niveau local pour répondre aux défis et aux maux qui concernent les QPV. Même si d'énormes efforts financiers sont consentis à travers divers contrats de cohésion sociale, les faits les plus importants auxquels nous nous intéressons le plus dans cette action citoyenne, ce sont les dispositifs et outils mis en évidence pour atteindre les objectifs. En effet, les efforts de l'Etat sont déployés dans l'éducation scolaire et populaire, et dans le cadre de l'éducation populaire c'est par des mouvements comme la culture, le loisir, et surtout le sport (pour ne citer que ces leviers sociaux), que l'Etat peut atteindre les populations de quartiers difficiles et véhiculer des valeurs.

2- Le sport social citoyen

Il serait loisible à ce stade de préciser ce que nous entendons par sport social citoyen. Il désigne : **« toute activité sportive organisée et encadrée par des acteurs sociaux sur un territoire et qui l'utilise essentiellement comme un outil, ou un support, de promotion de valeurs citoyennes et de cohésion sociale ».**

Pour revenir sur le rapport entre le sport et les quartiers Politique de la Ville, nous pouvons penser avec Gilles VIEILLE-MARCHISET (2004) que *« l'Etat a introduit de la Politique de la Ville dans le sport dès les années 1990, en réaction à l'action militante des banlieues et des sportifs de haut niveau issus de ces milieux ».*

En fait, la question du sport social trouvait déjà une place légitime dans les QPV depuis le début des années 1980. Notamment, avec les nombreux « Dispositifs socio-sportifs » mobilisés dans ces territoires, et qui se sont intégrés comme des moyens ou des outils d'intervention spécifiques pour pacifier les quartiers. Par exemple, dès 1981 pendant les émeutes de Vénissieux, les élus de la ville ont perçu le sport comme un outil socio-éducatif pertinent pour sensibiliser sur la non-violence avec l'espoir d'objectifs et de résultats probants. Ces dispositifs jouent bien leurs rôles premiers car lorsqu'on jette un œil dans le

dictionnaire *Le Grand Larousse illustré 2017*, on peut voir que le terme « Dispositif » se définit comme un « *ensemble de mesures prises, de moyens mis en œuvre pour une intervention précise* » ; plus encore, dans une dimension technique et matérielle le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) définit la notion de « Dispositif » comme étant « *la manière dont sont disposées, en vue d'un but précis, les pièces d'un appareil, les parties d'une machine [...] expérimentale* ». A la lumière de ces définitions, nous pouvons ainsi concevoir les dispositifs socio-sportifs comme une réponse politique devant l'exclusion sociale, la violence urbaine. (Garcia Marie-Carmen et al. 2010)

La conception des dispositifs socio-sportifs à potentiels éducatifs va ainsi être lancée pour se généraliser en « *Opération de prévention sociale* ». Ainsi, pour mener à bien cette opération que l'Etat et les pouvoirs publics vont impulser divers dispositifs populaires socio-éducatifs et sportifs comme :

- Le dispositif interministériel Ville-Vie-Vacances (VVV) intégré dans la prévention de la délinquance des jeunes aux conditions de vie dangereuses pour eux-mêmes et leur environnement et qui vise leur insertion.
- des dispositifs spécifiques d'animation impulsés par l'entremise du Ministère des Sports : le Plan Local d'Animation Sportive (PLA) ; le Plan d'Animation Jeunesse ou Contrats Locaux d'Animation, de Sports, d'Expression et de Responsabilité.
- Les dispositifs globaux comme le Contrat Educatif Local, le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Le sport citoyen devient une priorité dans la politique de l'Etat et les collectivités, qui s'investissent pour faire de ce mouvement social un atout, un outil territorial de proximité qui contribue indéniablement à toucher, éduquer et sensibiliser la jeunesse des quartiers. En 2013, le sport social trouve encore une place plus importante dans les QPV avec la signature de la « *première convention triennale d'objectifs pour les quartiers populaires 2013/2015* » par Valérie FOURNEYRON la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, et François LAMY ministre délégué chargé de la Ville. Cette convention vise effectivement à réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive et favoriser l'inclusion sociale par le sport. (CHARRIER Dominique et al. 2014)

Dans toute cette optique, l'on peut alors parler d'éducation de la jeunesse et des citoyens des quartiers par le sport. **L'éducation par le sport** qualifie ainsi « *tout ce qui conduit par la pratique d'une activité physique encadrée à l'utiliser comme une aide*

sociale, un support d'enseignements et de remise en lien avec la société ». L'éducation par le sport trouve alors une légitimité dans les ZUS où des populations en situation de précarité sont souvent marginalisées ou en voie de marginalisation. Un ensemble de structures, d'associations et de clubs utilisent de ce fait le sport comme instrument d'intégration sociale et de mixité pour raccrocher à des personnes, particulièrement les jeunes au désir de vivre ensemble. En outre, en matière d'éducation par le sport il est aussi aisé de penser au lien idyllique entre le sport en milieu scolaire et les enfants scolarisés ou en décrochage scolaire qui vivent dans les quartiers sensibles. En effet, dans la continuité étroite du sport scolaire et périscolaire, le sport dans les quartiers et les cités se veut être aussi par extension un levier de l'éducation populaire et nationale.

Alors, l'éducation par le sport que l'on peut définir par extension aux valeurs citoyennes en termes de sport social citoyen fait aussi vibrer fondamentalement les espaces citadins que sont les quartiers. Le sport citadin est un moment où des jeunes, des adolescents en difficulté ou en situation de décrochage scolaire peuvent s'évader des causes ou déterminants de leurs échecs (raisons personnelles, psychologiques, affect, raisons indépendantes, économiques...), pour se découvrir une confiance en soi et redécouvrir autrement leur environnement de vie de manière positive, avec en perspective la possibilité de s'autonomiser et de se réaliser volontairement. (VILLEPREUX Olivier, 2016)

Le sport social se propose donc comme une « alternative intermédiaire » que l'Education Nationale ne présente pas toujours à ceux qui sont écartés de ce « système institutionnel ». C'est un autre canal pour *véhiculer des valeurs autrement normées : respect, partage, fraternité...* Le sport social veut répondre alors à un besoin, à un objectif : celui de **démocratiser la pratique du sport auprès de tous** les citoyens, ceux qui veulent bien bouger autrement en leur proposant une offre diversifiée d'activités sportives de loisirs dans les ZUS. (FROISSART Tony et al. 2014)

De façon plus opérationnelle, après le choc des attentats terroristes de janvier 2015, un Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté lancé en mars par le Premier Ministre Manuel Valls, a enclenché la mise en place d'un plan national « Citoyen du Sport », afin de mobiliser l'ensemble du mouvement sportif sur l'importance du « *sport comme outil éducatif, de mixité sociale, capable de véhiculer des valeurs pacifiques* ». Ce plan a pour but de renforcer l'accès à la pratique sportive des jeunes qui en sont le plus éloignés, notamment dans les clubs sportifs, pour leur donner une pratique éducative régulière et encadrée. Ce qui

contribuerait à la mixité sociale de genre, et favoriserait en amont le partage des valeurs citoyennes. (VILLEPREUX Olivier. 2016)

Cette mesure forte lancée par les autorités publiques est un projet ambitieux qui devrait être soutenu, porté et accompagné par un grand nombre d'acteurs et d'institutions aux niveaux territoriaux et régionaux des ZUS.

1.2 Les acteurs du sport social citoyen sur le territoire

L'organisation du sport en France est une lourde machine administrative, c'est « *un grand mille-feuille* », car le mouvement sportif français se caractérise par une pluralité d'acteurs intervenant dans la conduite d'activités physiques et sportives. (VILLEPREUX Olivier. 2016).

Si l'on s'en tient aux dispositions contenus dans le *Code du Sport*¹¹, les acteurs publics et privés que sont « *l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, les associations, les fédérations sportives, les entreprises et leurs institutions sociales contribuent à la promotion et au développement des activités physiques et sportives* » à divers niveaux territoriaux (article L. 100-2 du code du sport, modifié par la LOI n°2017-86 du 27 janvier 2017 - art. 202). En effet, tous ces acteurs publics et privés collaborent et coexistent pour « promouvoir et développer des activités physiques et sportives pour tous » qualifiés d'intérêt général. Car, ces activités contribuent à « *réduire des inégalités sociales et culturelles, notamment par la prévention de la violence, des incivilités et la lutte contre le décrochage scolaire* ». (GASPARINI William et al. 2004).

Pour résumer, nous pouvons dire que ce mouvement sportif social organisé constitue « *un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale* » (article L. 100-1 du code du sport). (LAPEYRONIE Bruno et al. 2015)

Partant du niveau territorial de la France en général, jusqu'au niveau local sur le territoire Nancéen en particulier, il s'agit ici de tenter de comprendre les logiques des acteurs porteurs de projets sportifs sociaux sur le territoire, en étudiant leurs rôles, leurs actions en faveur de la promotion du Sport ou des activités ludiques dans nos quartiers. L'objectif étant aussi de voir en termes de territorialité, la dynamique existante dans ces QPV en matière d'activités et animations ludiques mises en place par les acteurs. À cet effet, il d'abord de procéder à une identification des différents acteurs, sponsors, partenaires publics et privés qui agissent dans le développement du sport citoyen sur les territoires Politique de la Ville.

¹¹ : *Code du Sport* (2017), Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

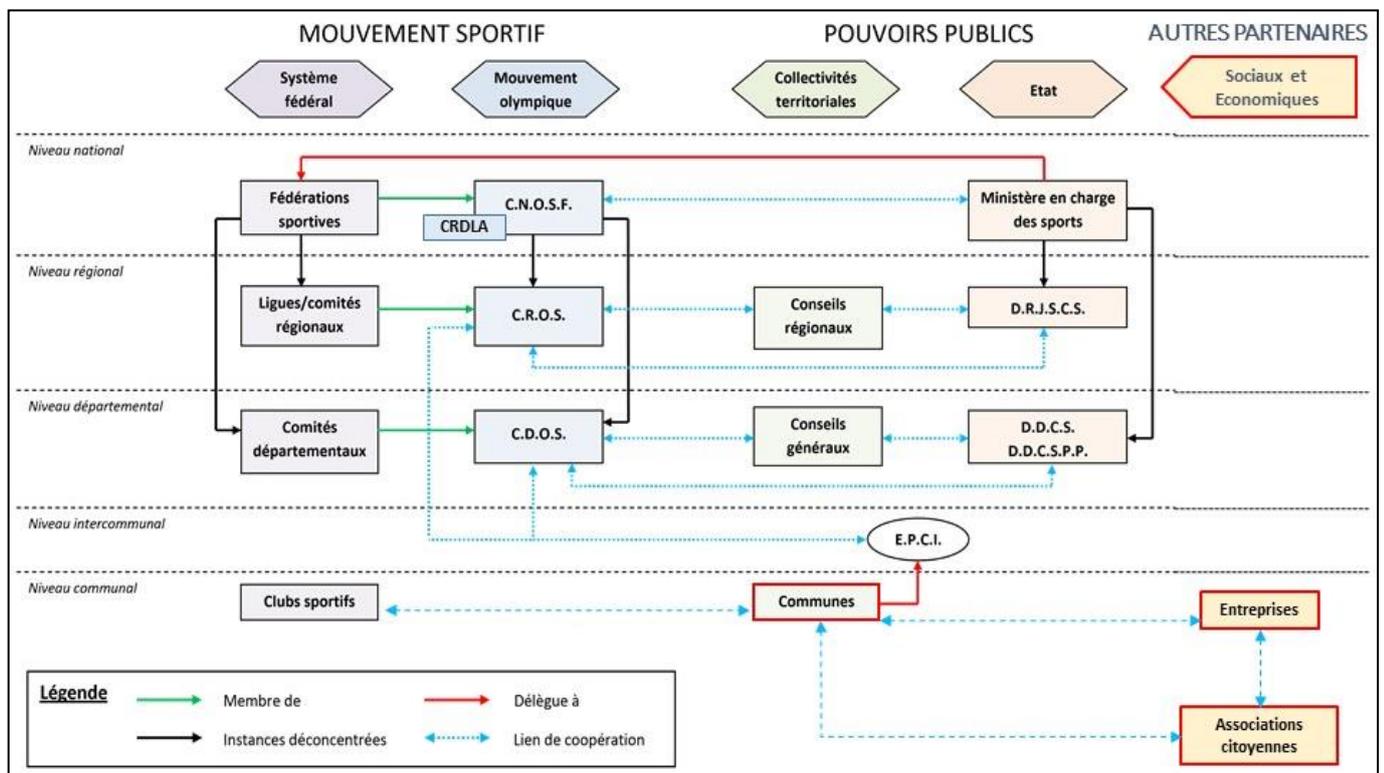
1- L'Etat et les collectivités

L'Etat reste historiquement « *le premier acteur à développer des politiques ayant pour ambition de développer le mouvement sportif, particulièrement le sport pour tous dans la société* ». (LAPEYRONIE Bruno et al. 2015)

Comme nous l'avons souligné plus haut dans notre étude, c'est dès les années 1930 que l'Etat va instaurer des politiques visant à développer le sport et les loisirs, dans le cadre par exemple des mesures sociales portées par le Front Populaire.

Par ailleurs, c'est dans le cadre des « *Lois-programmes* » à partir des années 1960 que l'Etat va décider : de financer la mise en place de cadres techniques, la mise en œuvre de subventions et d'un système étatique de formations disciplinaires, de la création d'administrations spécialisées dans la jeunesse et les sports (DRJSCS, CREPS, INSEP, INJEP...). Ces structures vont assurer le développement du mouvement sportif dans le cadre des fédérations, plus encore dans le cadre du sport amateur, du sport de compétition, du sport de haut niveau, du tourisme sportif etc. (LAPEYRONIE Bruno et al. 2015)

Figure 2 : Relations entre les différents acteurs et institutions du sport en France



Source : « *Fiche acteurs* », Centre de Ressources DLA Sport (CRDLA), avril 2015 (ex-CNAR, mars 2011)

Plusieurs collectivités locales intervenaient déjà dans le sport social dès le début du XXème siècle, et leur intervention s'est considérablement densifiée avec le développement du marché du sport et du mouvement sportif à l'échelle nationale et locale à partir des années 1960 (CHARRIER et al. 2014). Cet investissement des collectivités accompagne donc depuis la politique sportive "voulu" par l'Etat en fonction même du mouvement d'urbanisation qui est aussi central dans l'évolution de cette dynamique sportive.

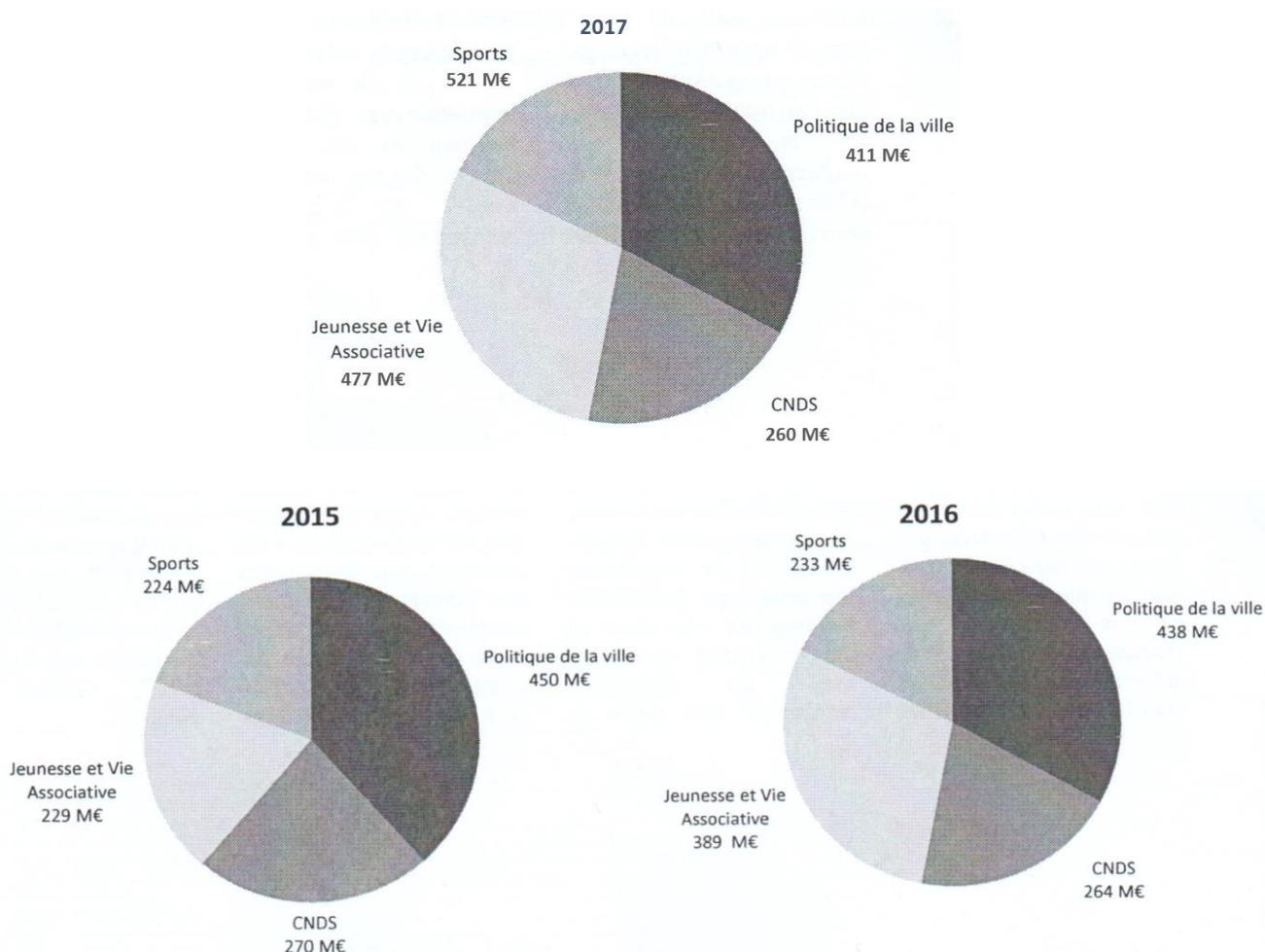
Des communes ou des municipalités et des Etablissement intercommunaux d'une certaine taille (plus de 20 000 habitants) se sont investis avant dans la construction et la gestion d'équipements sportifs, puis progressivement dans la création et le développement de services sportifs (services sportifs municipaux). (LAPEYRONIE Bruno et al. 2015)

Chaque collectivité à l'époque, en fonction de sa « clause générale de compétence » s'est attachée à s'investir à tous les niveaux dans le développement du mouvement sportif dans son territoire, jusqu'à la suppression de cette clause dès le 8 aout 2015 avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui venait là restreindre leurs champs d'actions.

En outre, le développement des pratiques sportives au début des années 1970, la politique de décentralisation à partir des années 1980, et la mise en place de la fonction publique territoriale du sport dès les années 1990, sont autant de facteurs qui vont contribuer à élargir le rôle des collectivités locales. Et, les politiques sportives locales vont également gagner en importance et être déterminantes dans la structuration du mouvement sportif français et les partenariats publics, privés, associatifs dans ce domaine. Cette transformation va se traduire dans la construction et la gestion des équipements sportifs, et dans l'animation des espaces sportifs. (LAPEYRONIE Bruno et al. 2015)

En France, *le social est financé à hauteur de 912 milliards d'euros (dépenses sociales) soit 31,5% du PIB annuel selon l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)¹². La vie associative quant à elle mobilise environ 70 milliards d'euros¹³ de ressources ; tandis que la part du sport social s'élève à près de 11 milliards d'euros.* Au niveau institutionnel, l'Etat par le biais notamment du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports investi en conséquence pour le développement du sport social, de la jeunesse et la Politique de la Ville.

Graphique 1 : Crédits ministériels alloués au sport et à la Politique de la Ville (évolutions 2015, 2016 et 2017)



Sources : - Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (2017) ;
 - La Lettre de L'économie du Sport. (2015, 9 octobre). *Le sport s'en sort bien, la jeunesse encore mieux.* sport.fr, (N° 1217), Pages 1-3.

Les crédits alloués pour soutenir le développement du sport social dans les QPV est en nette hausse entre 2015 (224 millions d'euros), 2016 (233 millions d'euros) et 2017 (521 millions d'euros). Cet effort considérable des pouvoirs publics quant au financement du sport témoigne d'une volonté de faire du sport un outil important du renforcement de la Politique de la Ville, de la vie associative et pour la jeunesse dans les QPV. Des dispositifs comme le « Plan Citoyen du Sport » par exemple, ont été déployé par le Ministère des Sports avec à l'appui des moyens financiers conséquents (6,8 millions d'euros), pour accompagner les associations qui proposent une offre sportive dans les territoires prioritaires (500 000 €), pour

promouvoir l'engagement citoyen dans le sport grâce au Service Civique (15 000 missions de Service Civique proposées dans le sport entre 2015 et 2017), et pour mieux lutter ainsi contre toutes les formes de discrimination dans le sport. Depuis 2013, la Ville de Vandoeuvre accorde près de 3 000 000 € de subventions pour soutenir les associations vandopériennes.

2- Les entreprises

L'intervention des entreprises privées dans l'organisation du mouvement sportif français est un principe fondamental. Depuis les années 1990, la participation ou le financement des entreprises en direction d'organisations, d'associations et d'évènements pour le sport (particulièrement le sport de haut niveau) constitue environ 6% de la dépense sportive nationale en France. Et, ce chiffre est en nette stabilisation jusqu'à nos jours et ne concerne que quelques sports attractifs comme le football, le Basketball, le handball... (LAPEYRONIE Bruno et al. 2015)

A présent, les entreprises privées s'intéressent également au sport social et se concentre par exemple : aux activités sportives de « forme et de remise en forme », au sport santé, au sport entreprise, à l'insertion professionnelle par le sport, à l'éducation par le sport dans des zones urbaines etc. En France, les entreprises œuvrent annuellement à hauteur de 3 milliards d'euros dans le secteur associatif et social. Généralement, les associations qui bénéficient le plus de ces financements ont une certaine proximité avec les entreprises qui les soutiennent : objectifs sociaux parfois communs, mutualisation des moyens...même si la visibilité, l'image, sont a priori les objectifs poursuivis par les entreprises à travers leurs intéressement dans l'action sociale, le sport amateur, et surtout le sport de haut niveau. (VILLEPREUX Olivier, 2016)

Dans la Métropole du Grand Nancy qui compte un peu plus de 22 682 entreprises (INSEE 2016), diverses entreprises œuvrent depuis plusieurs années dans la promotion du sport social et citoyen, ou alors elles développent divers projets sociaux autour du sport. Parmi ces entreprises l'on peut citer:

- Des établissements bancaires et commerciaux : Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle (CCI 54) qui soutient le Business Cool Festival à Nancy ; Les banques Crédit Agricole (cyclisme, football, rugby...), Caisse d'Epargne, Le Crédit Lyonnais (LCL) ; Les chaînes d'hypermarchés et supermarchés tels que Leclerc, Auchan, Cora, Intermarché, Lidl ; Les chaînes de Fast-Food McDonalds, KFC ; Les marques de boissons comme RedBull,

Vittel ; Les enseignes et marques commerciales de sport comme Décathlon, Intersport, BasketStore, Pays du Sport; Les entreprises sportives et remise en forme : ASNL, SLUC Basket, FitnessPark, Le Five (Ex-Soccercity), SEJ (vacances sportives) ; d'autres entreprises commerciales comme EDF, FNAC, Darty...

- Des compagnies de transport : SNCF, Stan, Transdev,
- Des entreprises de construction : Eiffage Construction
- Des entreprises de médias, télécoms et d'audio-visuel: France 3, L'Est Républicain, France Bleu Lorraine, NRJ, UGC, France Football, BasketHebdo, BasketNews, Orange, Numéricâble
- Des coopératives et mutuelles : MGEN (événement Fitdays)
- Des concessionnaires automobile : Nissan Nasa Automobile, Peugeot, Citroen, Honda
- Des bailleurs sociaux : Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH), Batigère, Office Public de l'Habitat (OPh, devenu Office Métropolitain de l'Habitat OMh)

▪ ***Les bailleurs sociaux***

Les organismes HLM (habitat à Loyer Modéré), réunis au sein de l'Union Nationale des Fédérations et Organismes à Loyer Modéré (UNFOHLM), sont régis par les dispositions du code de la construction et de l'habitation (1995). Ils constituent des établissements publics locaux appelés Offices Publics de l'Habitat (OPH) depuis 2007. Les OPH ont remplacé les anciens Offices publics d'habitations à loyer modéré (OPHLM, 1949) et les Offices publics d'aménagement et de construction (OPAC, 1971). Ces organismes HLM sont chargés particulièrement d'aménager et de produire des logements sociaux individuels, groupés et ou collectif, afin de favoriser l'accès à la propriété. Ces organismes sont généralement des sociétés privées, telles que des sociétés anonymes (SA HLM) et des sociétés coopératives HLM appelés les bailleurs sociaux.

Les bailleurs bénéficient d'aides de l'Etat pour la construction et la réhabilitation de logements sociaux. Beaucoup d'entre eux ce sont fédérés en associations, au niveau régional en fonction d'un découpage territorial propre. Ils sont devenus les interlocuteurs des collectivités locales pour ce qui concerne les HLM et ont signé des protocoles ou des conventions de politiques locales de l'habitat et développement urbain. De ce fait, ils participent pour beaucoup aujourd'hui dans la Politique de la Ville. En effet, ils ont pour beaucoup conduit des organismes à innover vers des politiques de gestion plus sociales et à travailler avec les autres acteurs de la ville pour proposer des réponses concertées et plus

adaptées à la qualité du cadre de vie, à la sensibilisation, à la prévention et à l'éducation dans les quartiers prioritaires. (Antoine Anderson. 2003)

Dans le Grand Nancy, on compte principalement 10 bailleurs HLM, dont 6 bailleurs sociaux présents dans les 8 quartiers prioritaires de l'agglomération : l'Office Métropolitain de l'Habitat (OMh Grand Nancy) Ex-Office Public de l'habitat (OPh); meurthe & moselle Habitat (mmH) ; Batigère Nord-Est ; la Société Lorraine d'Habitat (SLH); Est Habitat Construction 3F ; Nouveau Logis de l'Est (LogiEST) ; Immobilière des Chemins de Fer (ICF Nord-Est) ; Vilogia Maison Familiale Lorraine (MFL). En moyenne 33.000 habitants vivent dans 40% de logements sociaux HLM situés dans ces 8 QPV.

- *Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH)*

Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH) est un Office Public de l'Habitat ou un bailleur social qui gère un parc d'environ 13000 logements sur la Métropole du Grand Nancy et le département de Meurthe-et-Moselle. Cette entreprise intervient principalement auprès de publics à faible revenus et de logements sociaux. mmH contribue beaucoup au maintien de la cohésion sociale et au développement de la solidarité dans les QPV. Notamment, à travers différentes actions citoyennes menées dans ses cités, et dans le cadre d'activités sportives, de loisirs, socio-culturels et éducatives.

Pour beaucoup d'entreprises aujourd'hui, la promotion du sport représente pour eux un espace économique et publicitaire aux retombées importantes. Le marché du sport et les espaces sportifs constituent en effet une occasion pour eux de montrer une visibilité, de vendre leur image, ou encore de rechercher ou affirmer une notoriété.

3- Les associations

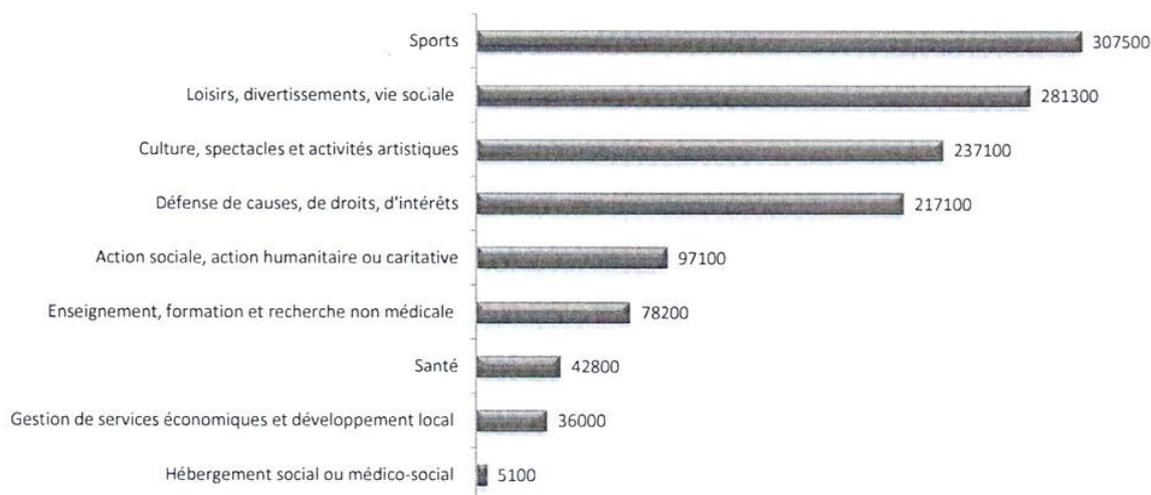
On dénombre aujourd'hui un peu plus de 1 302 200 associations actives en France, généralement réparties dans les domaines suivants : sport 24% ; Loisirs et vie sociale 22 % ; Culture 18% ; Education et formation 6% ; Action sociale 7% ; Santé 3%. Ces associations représentent au total 23 millions d'adhérents dont 1,8 millions de salariés (8% de l'emploi national, 70% de femmes), et 16 millions de bénévoles. Ces associations jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la Politique de la Ville.

Tableau 2 : Répartition des associations par domaine d'activité principal en 2014

Domaine d'activité principal	Nombre d'associations	Proportion d'associations employeuses* (en %)
Sports	307 500	12
Loisirs, divertissements, vie sociale	281 300	4
Culture, spectacles et activités artistiques	237 100	14
Défense de causes, de droits, d'intérêts	217 100	6
Gestion de services économiques et développement local	36 000	30
Enseignement, formation et recherche non médicale	78 200	27
Santé	42 800	14
Hébergement social ou médico-social	5 100	83
Action sociale, action humanitaire ou caritative	97 100	24
Ensemble	1 302 200	12

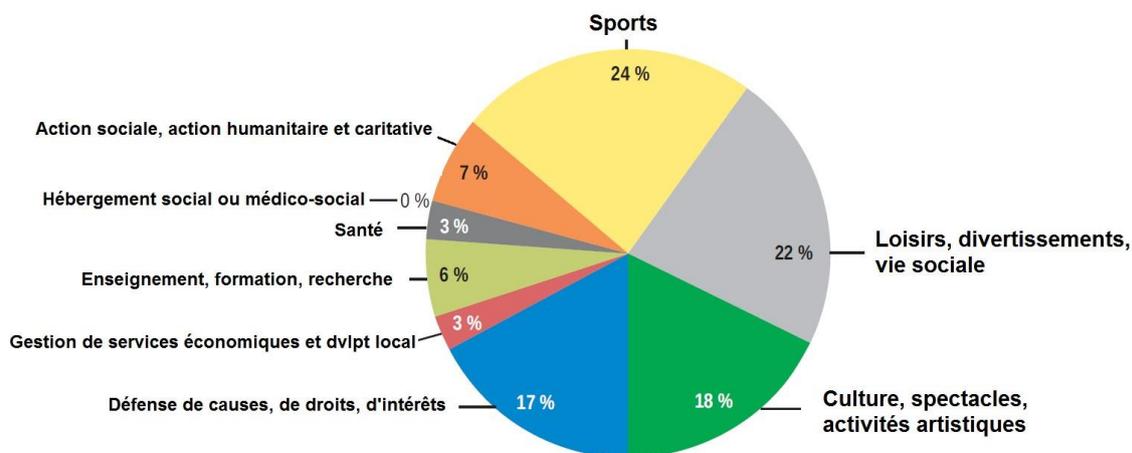
Source : INSEE, enquête Associations 2014

Graphiques 2 : Nombre d'associations par domaine d'activité principal en 2014



Source : La Lettre de L'économie du Sport. (2015, 8 avril). Les associations en France.sport.fr, (N°1241), Page 6 et INSEE, enquête Associations 2014

Graphiques 3 : Répartition des associations par domaine d'activité principal en 2014 (en %)



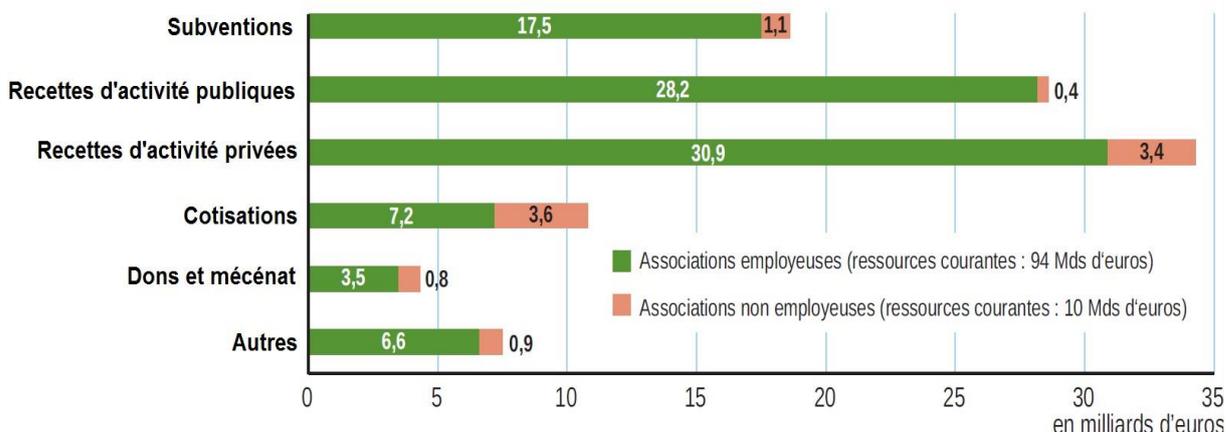
Source : INSEE, enquête Associations 2014

En 2002 on comptait déjà plus de 15000 associations œuvrant pour la Politique de la Ville dans l'ensemble du territoire. Leurs actions reposent essentiellement sur des activités éducatives, socioculturelles, sportives et ludiques en direction des jeunes, des communautés d'habitants (actions de médiation sociale, sensibilisation, prévention...). Donc, au niveau local et communal ces associations citoyennes ont pour but d'agir en faveur de : l'accès aux droits, l'insertion, l'emploi, l'initiative économique, la lutte contre les discriminations, le lien social, la démocratie participative etc. (Antoine Anderson. 2003)

Toutefois, un grand nombre d'associations peinent à financer leurs activités et sont soumises à une demande incessante de subventions auprès d'autres partenaires. Un peu plus de 70 milliards d'euros annuels (3,5% du PIB)¹³ sont mobilisés dans le mouvement associatif avec : 11% alloués aux associations pour le sport (amateur, encadré ou non), 31% aux loisirs sociaux et activités culturelles, 13% à l'éducation et la formation et 45% à l'action sociale et sanitaire.

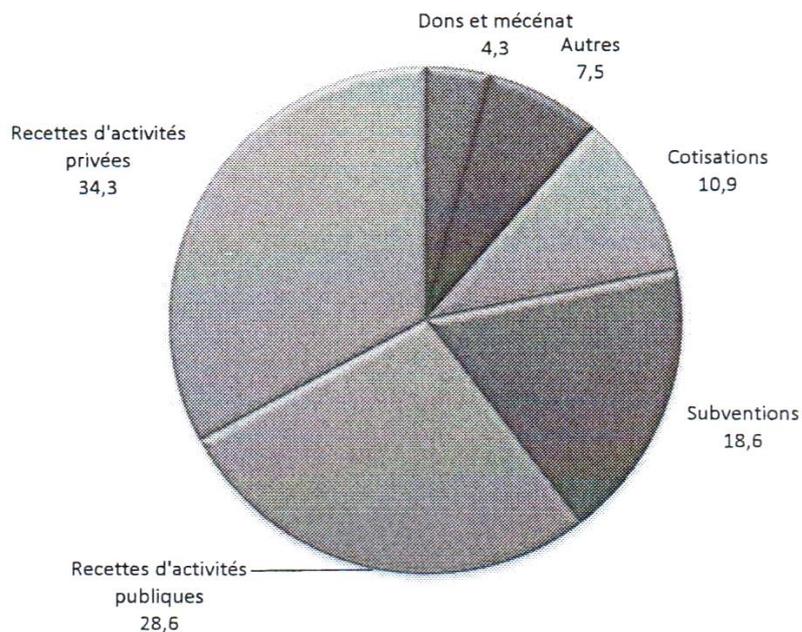
¹³ ; source : Recherche & Solidarités, INSEE, Associathèque, ACOSS-URSSAF, MSA (2014)

Graphique 4 : Ressources courantes des associations en 2014



Source : Insee, enquête Associations 2014

Graphique 5 : Total ressources courantes des associations employeuses et non employeuses en 2014



Source : La Lettre de L'économie du Sport. (2015, 8 avril). Les associations en France. sport.fr, (N° 1241), Page 6.

Les associations vont donc principalement rechercher des subventions ou des fonds auprès d'entreprises et des collectivités locales (pour que leurs situations évoluent, les associations sont tenues à présent à des contrats d'objectifs avec les collectivités).

Quant aux valeurs du sport social citoyen, elles sont généralement mises en avant « par des personnes souvent bénévoles, des structures associatives, des habitants... » qui le plus souvent ne sont pas typiquement sportives et assurent ces rôles généralement sans charges officielles. (VILLEPREUX Olivier, 2016)

En effet, le mouvement sportif social et citoyen repose aujourd'hui fondamentalement sur l'initiative individuelle des associations. Généralement en dehors du cadre scolaire, de nombreuses associations de jeunesse, de quartier, et communautaires ce sont développées pour proposer à leur tour des pratiques sportives "différentes", souvent moins compétitives et axées sur le loisir.

Donc, l'organisation du sport citoyen à l'échelle des cités, des quartiers prend en compte la multitude des besoins ou des attentes et la diversité culturelle des jeunes, des adolescents. « *Bouger autrement* », le fait de pratiquer telle ou telle activité à proximité et dans une certaine liberté contextuelle est au choix ; contrairement à l'école où l'activité physique et sportive est obligatoire, encadrée normée par des règles communes et des valeurs de laïcité prônées par Ministère de l'Education Nationale. Elles sont imposées et applicables pour tous (les jeunes). (LAPEYRONIE Bruno et al. 2015)

Le gros des associations qui œuvrent dans le milieu du sport citoyen en France sont essentiellement des associations sportives. Dans l'agglomération nancéenne on dénombre un peu plus de 250 clubs et associations sportives qui œuvrent pour le sport citoyen¹⁴ (*Office Municipal des Sports. 2016*). Parmi ces associations on peut citer principalement :

- Les clubs professionnels de haut niveau : l'AS Nancy Lorraine-ASNL (avec des projets comme Les Trophées du Fair-Play, "Aux Stades Citoyens !") ; le SLUC Nancy Basket (avec le "Basket City 54", la Kermesse de L'école de Basket, les Tournois "Noel au Basket" et "Kinder Day") ; Le Vandœuvre Nancy Volley-Ball – VNVB (avec le "Street Volley Vand'Est") ; Le Grand Nancy Métropole Handball (avec le "Projet Chocolat" baby Hand) ; Le Grand Nancy Volley Ball
- Des clubs amateurs : l'US Vandoeuvre Football Club – USVFC (avec des évènements comme le "Tournoi de Noel", le "Challenge Maurice Caces") ; Jarville Jeunesse Foot – JJN ; Saint Max Essey FC ; GSA Tomblaine – GSAT ; l'AF Laxou Sapinière; le Sporting

¹⁴ : Liste des associations sportives par l'Association Pass'sport & Culture, consultable sur <http://www.pass-sport-culture.org/associations.html>

Club Malzéville ; ES Heillecourt ; Maxéville Football Club ; Vandoeuvre Basketball ; l'ASPTT Nancy Tomblaine Basket ; ASPTT Handball ; ASPTT Nancy Athlétisme ; le COS Villers Athlétisme ; Les Tigres - Nancy Football Américain ; Badminton Nancy Villers ; l'US Vandoeuvre Tennis ; le Judo Club de Ludres etc.

A côté de ces associations aux profils et aux buts typiquement sportifs, l'on peut aussi relever quelques associations citoyennes, culturelles et de loisirs bien implantées dans les quartiers du Grand Nancy et qui agissent depuis plusieurs années en faveur du sport social: l'association AVENIR (avec le projet "Aux Stades Citoyens !") ; l'association CESAM (avec le Gala international "double dutch", le Challenge Eisenbash) ; l'Amicale Basket Grand Est (avec le "Challenge Batigère", le "Salon du Basket" de Nancy, la "Nuit du Basket", la "Fête du Mini-Basket", les "Piou Piou du Basket") ; l'**association Respérance** (avec la "**Respect'Zone**", les "**Trophées du Fair-Play**", le "**Street Volley Vand'Est**", le festival "**Bouge Ta Ville Nancy**", le "**Hocine Football Tour**", la fête de la vie "**Vie dans la Ville**", les "**Terrasses de la Cali**") ; l'Association Sportive et Loisirs de Vandoeuvre ; l'Association Kaleïdoscope Jarville ; association "les Francas" 54 ; l'Association des Utilisateurs du Centre Social Saint-Michel/Jéricho – AUCS ; l'association Grandir Dignement ; l'association Sport et Amitié ; Malzéville Association Sport et Culture – MASC ; Léo Lagrange (Citoyens du sport) etc.

Toutes ces associations qui portent généralement les projets s'imposent aux pouvoirs publics en s'emparant naturellement des causes citoyennes axées éventuellement sur l'insertion sociale et professionnelle, la mixité sociale, le handicap, la santé, la prévention de la délinquance et des violences etc.

Depuis près de 20 ans déjà, les associations citoyennes se mobilisent pour faire face aux nombreuses problématiques nouvelles comme le vivre ensemble, l'égalité des chances et sociale, dans les zones défavorisées, avec le soutien d'autres partenaires institutionnels et associatifs. Par exemple, l'*Agence pour l'Education par le Sport (Apels)* est une plateforme associative qui œuvre beaucoup dans le sport social, en étant notamment au service des associations qui veulent lancer des initiatives sportives citoyennes en faveur des zones prioritaires. L'Apels a déjà participé à plus de 6000 projets, et aidé financièrement près de 1000 projets.

Dans ce tableau d'action de l'Apels, on peut voir ainsi que de la richesse du monde associatif dans le sport social citoyen, c'est sans nul doute la mutualisation des moyens, des savoirs, des compétences. C'est la multiplication conjointe des efforts, qui témoigne d'une certaine dynamique pour faire ensemble du sport citoyen, un puissant levier de l'éducation des jeunes dans les quartiers Politiques de la Ville.

- L'association Resperance

RESPERANCE est une association socio-culturelle issue des églises évangéliques protestantes de l'agglomération nancéenne. L'association intervient depuis plus de 10 ans dans la prévention et l'animation de rue, principalement dans les quartiers de Vand'Est (espace Yves COPPENS) et à Jarville-Californie), dans le respect de la laïcité, des convictions culturelles et des croyances propres à chacun. Elle accompagne les enfants, les adolescents et les jeunes des quartiers sensibles, dans l'objectif de contribuer à leur développement physique, intellectuel, moral (voir spirituel). Les loisirs, le sport, la culture et l'éducation sont les principaux cadres d'activités permettant à l'association de communiquer avec les jeunes et les autres publics.

En définitive, il en ressort qu'il existe une réelle relation d'interdépendance entre les différents acteurs qui régissent le sport social citoyen sur le territoire. Ce rapport, nous pouvons le définir en termes de partenariats publics et privés, pour mutualiser les moyens et dynamiser ensemble ce secteur en pleine mutation profonde dans les zones sensibles. Si pour des partenaires comme les entreprises les buts lucratifs sont plus visibles dans leurs investissements, l'Etat et les associations ont pour leurs parts un but socialement lié au mouvement sportif citoyen.

Partie II : Analyse du contexte

Dans cette partie, l'analyse du contexte ici signifie qu'on s'attellera à examiner, à mener des investigations ou des enquêtes sur le champ d'étude restreint que nous avons choisi d'explorer. En effet, notre champ ou contexte d'étude est restreint à l'étude du « *Sport citoyen dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV), et particulièrement sur l'agglomération du Grand Nancy* ». C'est donc là notre angle d'approche singulier du sport social qui se distingue du paradigme général du sport dans la société avec ses différents cloisonnements : sport professionnel ou de haut niveau, sport scolaire, tourisme sportif etc.

2.1 Le Constat et la Problématique

1- Le Constat

Fort de nos lectures sur le sujet, de nos observations compilées plus haut, les quartiers de **Vand'Est** et de la **Californie** objets de notre étude, présentent tous les attributs d'un QPV (paupérisation, chômage, insécurité, délinquance, incivilité, addictions...). Dans ces territoires normés par la « laïcité », de nombreux problèmes d'**inégalités** subsistent sur les plans de : l'éducation, l'habitat, les loisirs et surtout le sport. Ce constat a déjà été établi par de nombreux experts universitaires et des institutions de l'État en charge de la Politique de la Ville. Nous souhaitons aller plus loin dans cette description, en nous situant à hauteur d'habitants, aux pieds des tours, pour mieux appréhender l'exclusion sociale telle que vécue réellement. En effet, situés sur le flanc Est de la **Métropole Grand Nancy**, et segmentés d'un côté par l'A31 et de l'autre par la grande rocade qui ceinture la ville, les quartiers **Vand'Est** et la **Californie** souffrent d'une profonde **fracturation sociale**. S'ils présentent les mêmes problèmes, ils se distinguent au niveau de leurs caractéristiques:

- Vand'Est, est le plus grand Quartier Politique de la Ville du Grand Nancy dotés d'installations sportives et d'un grand tissu associatif.
- La Californie est le territoire où la population est la plus pauvre et même si il est bien loti en terme de mobilier urbain sportif, il souffre d'une carence patente d'acteurs associatifs.

Dans le Grand Nancy, les pouvoirs publics et les collectivités tentent depuis de réduire les nombreuses disparités entre les QPV, notamment à travers diverses mesures contenues

dans les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) de 1994-1999 et de 2000-2006. A partir de 2006, ces mesures vont également s'étoffer avec les nouveau Contrat de Ville du Grand Nancy de 2007-2009, et surtout celui de 2015-2020.¹⁵

Plus encore, les mesures en faveur des QPV du Grand Nancy vont s'accroître depuis que le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et le ministère de la ville ont signé le 4 avril 2013 une convention triennale qui privilégie les QPV (dans la continuité du Comité interministériel de la Ville du 19 février 2013 et du Comité interministériel de la jeunesse du 21 février 2013), en prenant pour cible prioritaire la jeunesse. Le Contrat de Ville des collectivités de la Métropole du Grand Nancy renforce l'accès pour tous à la pratique sportive et aux loisirs.

Si dans l'optique de notre étude nous nous focalisons essentiellement sur la pratique socio-sportive citoyenne, il faut remarquer que les collectivités ont depuis compris les enjeux majeurs que présente le sport de loisir dans leurs territoires.

Selon **Hocine AOUDJIT**, médiateur référent du quartier Vand'Est pour le compte de la Ville de Vandoeuvre : « *Il y a désormais une grande prise en compte du sport par les institutions dans le milieu social citoyen. Car, le sport est reconnue comme un pilier important dans la construction de la vie des quartiers* » (Annexes 1)

Nous rejoignons cette assertion car comme nous l'avons observé. En effet, le sport dans ces quartiers spécifiques appelle la participation, l'implication des habitants, dans le respect de leur appartenance et de leur identité culturelle et religieuse. C'est un puissant levier d'intégration. Il participe à garantir l'exercice de la citoyenneté, encourage l'inclusion et l'insertion nécessaire au développement de la cohésion sociale.

À cette étape de l'étude, il faut noter quelques faits sous-jacents complémentaires au constat général. Il s'agit de résistances endogènes observées et énumérées comme suit :

- **L'offre d'activités socio-sportives innovantes de proximité insuffisantes :** à l'image d'autres activités ludiques et culturelles, « *la pratique du sport est liée à des équipements* » et des événements sportifs dont l'accès et « *l'inégale distribution dans l'espace* » urbain constituent parfois un frein. (DEFrance Jacques. 2000)

¹⁵ : Les Contrats de Ville ont succédé depuis 2007 aux CUCS comme cadre projet territorial développé au service de la ville

Par ailleurs, nous avons aussi constaté, un *manque d'engouement* pour la pratique d'activités socio-sportives chez ces mêmes habitants de quartier, malgré un parc d'installations sportives suffisant.

- **coût des pratiques encore trop élevé** : les moyens financiers sont aussi facteurs de disparités s'agissant de l'accessibilité aux activités sportives chez les habitants de ces quartiers comme nous avons pu l'observer. En fait, de nombreuses activités proposées par les associations sportives ont souvent un coût d'entrée (license, assurance, etc.) qui constitue un obstacle à la pratique chez les citoyens aux faibles revenus qui sont les plus fragilisés.
- faible **mixité sociale (intergénérationnel, interculturel, genre)** : concernant la **mixité**, depuis la fin du siècle dernier la question de la participation des filles à des activités sportives avec les garçons est un cheval de bataille qui est toujours en réflexion comme le précise le Code du Sport en France (Article L. 100-1 et L. 100-2 modifié par la LOI n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté à l'Article 202) : « *L'égal accès des hommes et des femmes aux activités sportives, sous toutes leurs formes, est d'intérêt général* ». Il s'agit là aussi de veiller « *à assurer un égal accès aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire* ».

C'est la question de la mixité sociale dans le sport au quartier qui est soulevée ici devant les formes d'exclusion héritées des origines culturelles, du communautarisme, de la performance et des déterminants physiques a priori. Même si les choses ont beaucoup évolué, nous avons été témoin d'une forte disparité filles-garçons dans les pratiques sportives au quartier.

La participation **intergénérationnelle** et **interculturelle** des habitants à des activités et événements dans les quartiers témoigne assurément de la dynamique de cohésion et du lien social dans la vie des cités. Or nous avons remarqué que perdurent des tabous, des clivages et des segmentations liées à l'âge, aux origines culturelles et culturelles entre certains groupes communautaires.

En définitive, ce tableau dépeint plusieurs faits qui entravent le lien social dans les quartiers prioritaires de la ville. Il conviendrait d'examiner chacun d'eux suivant une approche analytique pour en dégager les problématiques et envisager des pistes de résolution dans le champ du **sport social citoyen**.

2- La Problématique

Fort des différents constats listés précédemment, s'impose à nous avec une certaine urgence la problématique de la pertinence d'un **dispositif sportif citoyen** au cœur des cités, quant à sa capacité à **favoriser l'inclusion sociale**. Il s'agit en effet, pour nous d'envisager la pratique du sport sous l'angle éducatif avec une vocation civique (éducation populaire par le sport). La question générale que nous proposons alors de formuler est la suivante :

A partir de la pratique socio-sportive, comment promouvoir de manière innovante l'inclusion sociale dans les quartiers Politique de la Ville ?

Étant donné la complexité et les particularismes des quartiers étudiés (Vand'Est et la Cali), nous nous devrions de répondre à des interrogations subsidiaires. Si nous nous plaçons dans le cadre des nombreux dispositifs sportifs mobilisés déjà existants dans ces quartiers, les deux questions spécifiques induites, nous permettrons de préciser la plus-value de notre proposition:

- Quels dispositifs socio-sportifs innovants permettraient de lutter contre l'essor de la radicalité et la destruction du lien social dans les QPV ?

- Comment le dispositif socio-sportif « Respect'Zone » peut-il favoriser l'inclusion sociale dans les QPV de la Métropole du Grand Nancy ?

Autant de questions qui nous permettront de circonscrire le périmètre du sport social citoyen par rapport au cadre plus général du sport social. Mais aussi, de voir de quelle manière concrète, le développement des dispositifs innovants tel que la Respect'Zone pourraient répondre aux enjeux actuels du « Vivre Ensemble » tout en se pérennisant.

Hypothèses de recherche

Alors, à la lumière de ces questions, nous nous sommes proposé d'énoncer quelques hypothèses ou pistes de recherches qui vont nous permettre à l'aide de concepts opérateurs de répondre à notre problématique de départ. Et partant de cela, de répondre au défi de cohésion sociale qui nous est posé dans notre thématique du sport citoyen. Nous énonçons ainsi les hypothèses de recherche suivantes :

Hypothèse 1 : « Respect'Zone » est un dispositif gratuit qui encourage la pratique sportive et aide à lutter contre le repli sur soi et la sédentarité.

Hypothèse 2 : « Respect'Zone » induit la mixité sociale, la participation intergénérationnelle et les échanges interculturels.

Hypothèse 3 : « Respect'Zone » est un dispositif socio-sportif innovant, mobile et de proximité.

Des hypothèses ci-dessus, nous pouvons ressortir plusieurs concepts opérateurs qui renvoient à des dimensions et des indicateurs mesurables.

Tableau 3 : Récapitulatif des concepts, des dimensions et des indicateurs clés de l'étude

CONCEPTS	DIMENSIONS	INDICATEURS
- Sport Social	Sociale	Cohésion sociale : inclusion, intégration, insertion, convivialité Lien social : habitants, famille, parentalité, voisins, amis
	Citoyenne/ Educative	Valeurs : partage, respect, tolérance,...
- Dispositif sportif	Territoriale	Quartier Politique de la Ville ; ZUS, ZFU...
	Accessibilité	Animations : sportives (football, basket, volley) ; loisirs (kermesse, jeux...) Equipements : plateau sportif, aire de jeux Proximité : pieds de tours et immeubles Moyens : financiers, revenus, précarité, humains (bénévoles), gratuité
	Santé	Fréquence d'activités ou d'animations, taux de sédentarité,
	Matérielle	Cage-Foot, visuels,
- Innovation	Mobilité	Intra quartier, inter quartiers, nombre de quartiers
	Genre	Filles, garçons
	Générationnelle	Tranche d'âges : Enfants, ados, jeunes Encadreurs : bénévoles, animateurs, éducateurs, accompagnateurs Adultes : Parents
- La mixité	Communautaire	Populations : européens, immigrés, africains, asiatiques, etc
- L'intergénérationnel	Culturelle	
- L'interculturalité	Cultuel	Laïcité ; Religion (musulmans, chrétiens, athés...)

Ce tableau synthétique préfigure les axes principaux d'investigation dans les rapports de profil des deux quartiers Politique de la Ville concernés. Ces diagnostics de territoires

procèdent donc d'une volonté scientifique de vérifier les hypothèses de réponse selon une analyse objective.

2.2 Diagnostics territoriaux : les quartiers Vand'Est et Californie

Le diagnostic territorial que nous nous proposons d'effectuer ici consiste à un recueil de données chiffrés et descriptifs sur des quartiers de Vand'Est (Vandœuvre) et La Californie (Jarville). Ce sont en effet les deux quartiers prioritaires Politique de la Ville qui constitueront le champ empirique de notre diagnostic ou de notre analyse.

Les données disponibles et variées sont principalement des indicateurs sur la population, les revenus ou moyens financiers (situation du chômage et de l'emploi), le nombre d'équipements sportifs de proximité, l'offre d'activités sportives (animations et loisirs). En fait, l'ensemble de ces données devraient rendre compte du niveau d'exclusion sociale constaté en amont.

1- Le Quartier Vand'Est

Située dans le département de Meurthe-et-Moselle, la commune de Vandœuvre-Lès-Nancy (54547) est la deuxième ville la plus importante de la Métropole du Grand Nancy, avec environ 30567 habitants (*Insee 2015*). Cette commune de l'agglomération nancéenne regroupe plusieurs quartiers prioritaires dont celui de Vand'Est où se concentrent de nombreuses inégalités sociales.

Le Quartier Vand'Est est en effet un quartier prioritaire situé sur la partie Est de la commune de Vandœuvre, entre l'avenue Jeanne d'Arc et la rue de Hollande. Le climat du quartier est plutôt sec (800 mm par an) et très peu ensoleillé (1558 heures par an). Le quartier est reconnu « Politique de la Ville » depuis 2006 et compte aujourd'hui 6 647 habitants. La population du quartier est relativement jeune environ 45% de jeunes (l'âge moyen est de 32 ans). On observe par ailleurs une part relativement importante de personnes de plus de 50 ans (20%). Le quartier présente une mosaïque multiculturelle avec un nombre important d'habitants immigrés (31,9%), et environ 27,4% d'habitants de nationalités étrangères. (*Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee 2015*)

Tableau 4 : Population démographique du quartier Vand’Est

Population	Quartier Vand’Est (54547)
Population (2015)	6 650
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2015	3 240
Superficie (en km ²)	2,5
Nombre de ménages (2015)	1132
Population des femmes en % (2015)	58 %
Population des hommes en % (2015)	42 %
Population de jeunes en % (2015)	60 %
Part de la population de nationalité étrangère en 2015, en %	27,4 %
Part de la population immigrée en 2015, en %	31,9 %
<i>Sources : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee RP2013 ; exploitations principales en géographie au 01/01/2015</i>	

Le quartier Vand’Est compte 1582 logements, et 89,8% des habitants sont locataires de logement sociaux HLM. La taxe d'habitation payée par l'occupant locataire ou propriétaire est réduite (28 %), la taxe foncière (17 %) et la taxe d’enlèvement des ordures ménagères (9 %) sont également faibles.

Tableau 5 : part des logements et habitants HLM du Quartier Vand’Est

Logement	Quartier Vand’Est (54547)
Nombre total de logements (2015)	1 582
Part des résidents HLM en % (2015)	89,8 %
Part des personnes isolées en % (2015)	36,4 %
<i>Source : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee, RP2013 exploitation principale en géographie au 01/01/2015</i>	

Au niveau de l’occupation sociale, la structure familiale est caractérisée par un nombre important de personnes isolées (36,4%) et de familles monoparentales (22,5%) ainsi que de couples avec ou sans enfants (41,10%).

Le fonctionnement social de ce quartier est caractérisé par des difficultés d'entretien de ces logements par les principaux bailleurs MMH et Batigère (11 bâtiments sur 16). De plus, des incivilités collectives sur certains bâtiments ne facilitent pas les actions : squats, nuisances sonores, dégradations et salissures importantes, problèmes récurrents d'infestation de blattes.

Sur l'ensemble du quartier, le revenu médian des habitants est faible (9 000 euros/an), et le revenu moyen par ménage/mois (460 euros, moins de 350 euros pour une personne seule) est le plus faible de la commune vandopérienne. 60% des ménages du quartier ont donc des revenus inférieurs à 20% du plafond de ressources PLUS : Vand'Est-Jonquilles 482 euros, Vand'Est Etoile 674 euros. Le taux de précarité sans aide des ménages représente 43,03%.

Tableau 6 : Niveau de revenus moyens des habitants dans le quartier Vand'Est

Revenus	Quartier Vand'Est (54547)
Part des ménages à faibles revenus en % (2015)	60 %
Revenu moyen par ménage/mois	460 €
Revenu annuel médian	9 000 €
Taux de pauvreté en % (2015)	43,03 %
<i>Sources : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2014</i>	

Vand'Est est le quartier vandopérien le plus touché par le chômage. Moins d'un locataire sur 4 dispose d'un emploi stable (38,2%). La catégorie socio-professionnelle la plus représentée dans le quartier est celle des **employés et ouvriers**. Le taux de chômage est donc très élevé sur ce quartier avec 39,1% des habitants de 15 à 64 en situation de chômage.

Tableau 7 : Taux de chômage, d'emploi dans le quartier Vand'Est

Emploi – Chômage - Formation	Quartier Vand'Est (54547)
Taux d'emplois des 15-64 ans en % (2015)	38,2 %
dont part des employés en CDI, en % (2015)	64,1 %
Taux de chômage des 15-64 ans en % (2015)	39,1 %
Part des non-diplômés en % (2015)	40,8 %
Part des 15-17 ans non scolarisés en % (2015)	12,5 %

Sources : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee, RP2013 exploitations principales en géographie au 01/01/2015

La part des jeunes entre 15 et 17 ans non-scolarisés et en situation de décrochage scolaire est assez significative avec 12,5%. La part des personnes sans diplômes (40,8%) est encore plus impressionnante dans le quartier. Dans l'optique de remédier à la situation du chômage, différents dispositifs tel que le centre « Vand'Affaires » ont été instaurés sur ce quartier reconnu comme Zone Franche Urbaine (ZFU), pour lutter contre la détérioration du marché de l'emploi. « Vand'Affaires » comprend un peu plus de 24 entreprises qui proposent en moyenne 112 emplois chaque année aux habitants du quartier.

La commune de Vandoeuvre comptait 255 associations actives en 2013, et le quartier est pourvu à cet effet d'un tissu associatif important, et dispose de quelques établissements éducatifs, socio-culturels et de loisirs « **au cœur du quartier** » comme : l'Espace socio-culturel Yves COOPENS (avec sa célèbre "Pagode", sa salle des fêtes, et son esplanade amphithéâtre, un parc de jeux pour enfants, la MJC étoile etc. (*Annexes 4*))

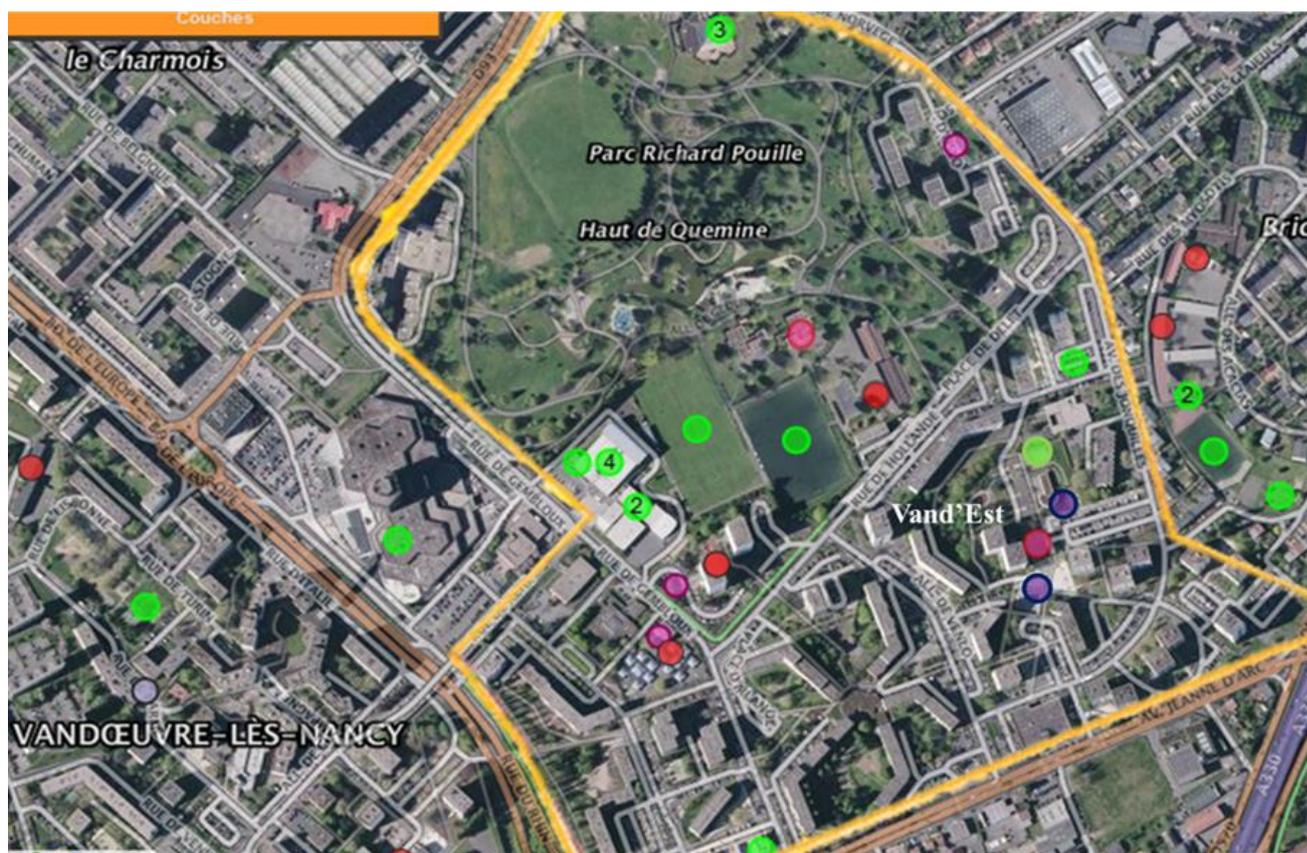
Par ailleurs, le quartier est également très à proximité de structures comme : les écoles maternelles et Élémentaire Europe-Nations et Paul Bert ; le parc Richard POUILLE et sa ludothèque, la MJC Nomade. Le quartier dispose aussi de nombreux commerces et se trouve à proximité du grand « Centre Commercial Les nations ».

Au niveau sportif notamment, le quartier comporte un « City-Stade » sur l'Espace Yves COPPENS espaces. Egalement, le quartier est immédiatement à proximité

d'équipements sportifs tels que le Parc des Sports de Vandoeuvre et le stade Paul Bert qui sont assez librement accessibles (2 terrains synthétiques librement accessibles). (Annexes 4)

Ainsi, de nombreux moyens divers et variés sont ainsi mis à la disposition des habitants pour leur garantir un accès équitable à l'éducation, à la culture et aux loisirs sportifs.

Carte 3 : Répartition des équipements sportifs, de loisirs et d'éducation dans le quartier Vand'Est



● Equipements sportifs
Source : Base permanente des équipements – Insee – 2014

● École primaire

● Établissements d'accueil du jeune enfant
Source : Cnaf – 2014

● Scènes conventionnées du spectacle
Établissements culturels
Source : Ministère de la culture et de la communication – Direction générale de la création artistique – Juin 2015

Source: <http://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/54547>

En résumé, le diagnostic montre que le quartier Vand'Est est un quartier très fragile dans la commune de Vandoeuvre car, la paupérisation est croissante dans cet habitacle social qui a besoin de mesures fortes pour le redynamiser.

En effet, l'image de Vand'Est a beaucoup souffert durant ces dernières décennies, et il est alors plus qu'important d'aider à contribuer à l'attractivité résidentielle du quartier, en vue de le repositionner dans l'ensemble des quartiers de l'agglomération nancéienne où il fait « bon vivre ». Pour arriver donc à ce changement dans le quartier, il faut alors travailler à :

- renforcer la mixité sociale et fonctionnelle dans le quartier
- diversifier les lieux d'animation, conviviaux et d'échanges entre les habitants (liens sociaux)
- renforcer la co-construction du projet de territoire avec les habitants et les usagers pour un mieux vivre ensemble (défense des valeurs républicaines et notamment de la laïcité).

2- Le Quartier Californie

Jarville-la-Malgrange (54140) est une commune d'environ 9363 habitants (*Contrat de Ville 2015-2020 ; Insee 2015*), située dans le département de Meurthe-et-Moselle. Cette commune de l'agglomération nancéienne concentre différentes inégalités ou facteurs d'exclusion sociale localisés principalement dans le quartier de la Californie.

La Californie est en effet un quartier prioritaire situé au Sud-Est de la commune de Jarville-La-Malgrange. Le quartier est une Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU), entouré d'un côté par le canal de la Marne, et de l'autre par un axe passant rue Gabriel Fauré et une route nationale qui enclavent ou séparent le quartier du centre-ville. Le climat est plutôt sec (800 mm par an) et très peu ensoleillé (1558 heures par an).

Le quartier Californie est classé « Politique de la Ville » depuis 2001 et compte environ 2337 habitants. Le quartier concentre une population relativement jeune (42% de la population, avec 29% des habitants de moins de 25 ans), et l'on observe une part assez significative de locataires âgés de plus de 50 ans (18%).

Le quartier abrite un nombre important d'habitants immigrés (27,4 %) et d'habitants de nationalités étrangères (23,6 %). (*Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee 2015*)

Tableau 8 : Population démographique du quartier Californie

Population	Quartier Californie (54140)
Population (2015)	2 337
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2015	3
Superficie (en km ²)	0,15
Nombre de ménages (2015)	1132
Population des femmes en % (2015)	56 %
Population des hommes en % (2015)	44 %
Population de jeunes en % (2015)	42 %
Part de la population de nationalité étrangère en 2015, en %	23,6 %
Part de la population immigrée en 2015, en %	27,4 %
<i>Sources : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee RP2013 ; exploitations principales en géographie au 01/01/2015</i>	

57 % des habitants sont locataires dans environ 1 234 logements sociaux (723 réhabilités et 511 résidentialisés) répartis en 18 tours et barres. La taxe d'habitation, payée par l'occupant locataire ou propriétaire est réduite (15 %) et la taxe foncière et d'ordures ménagères est faible (28 %).

Concernant l'occupation sociale du quartier, la part des familles nombreuses (19,8 %) et monoparentales (37,4 %) reste importante. Le poids des personnes isolées seules est prédominant (50,2% des ménages, soit un ménage sur deux composé d'une personne).

Tableau 9 : part des logements et habitants HLM du Quartier Californie

Logement	Quartier Californie (54140)
Nombre total de logements (2015)	1 234
Part des résidents HLM en % (2015)	57 %
Part des personnes isolées en % (2015)	50,2 %
<i>Source : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee, RP2013 exploitation principale en géographie au 01/01/2015</i>	

La Californie est le quartier qui concentre le taux de pauvreté ou de précarité le plus élevé parmi les ZUS de l'agglomération du Grand Nancy. En effet, le taux de pauvreté s'élève à environ 55,7 %, et 75 % des ménages sont non imposables et vivent avec les revenus les

plus faibles dans la commune. Le revenu moyen par ménage/mois est de 400 Euros, ce qui représente près de deux tiers des ménages du quartier (ressources inférieures à 60 % des plafonds HLM). Le revenu médian de l'ensemble du quartier par unité de consommation s'établit à 6 300 €. 31 % de ces ménages vivent avec des prestations sociales et familiales soit deux fois plus que sur le Grand Nancy.

Tableau 10 : Niveau de revenus moyens des habitants dans le quartier Californie

Revenus	Quartier Californie (54140)
Part des ménages à faibles revenus en % (2015)	75,5 %
Revenu moyen par ménage/mois	400 €
Revenu annuel médian	6 300 €
Taux de pauvreté en % (2015)	55,7 %
<i>Sources : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2014</i>	

Ce phénomène de paupérisation dans le quartier est fortement lié au chômage et à la précarité de l'emploi qui ont ainsi pour effet de produire un taux élevé de populations économiquement pauvres. La Californie est en effet le quartier le plus touché par le chômage à Jarville. On compte aujourd'hui sur le quartier 38 % de chômeurs contre 12,7 % à l'échelle de la Commune de Jarville-la-Malgrange et 7 % à l'échelle du Grand Nancy.

Tableau 11 : Taux de chômage, d'emploi dans le quartier Californie

Emploi – Chômage - Formation	Quartier Californie (54140)
Taux d'emplois des 15-64 ans en % (2015)	32,8 %
<i>dont part des employés en CDI, en % (2015)</i>	40,2 %
Taux de chômage des 15-64 ans en % (2015)	38 %
Part des non-diplômés en % (2015)	84,5 %
Part des 15-17 ans non scolarisés en % (2015)	9,5 %
<i>Sources : Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 et Insee, RP2013 exploitations principales en géographie au 01/01/2015</i>	

La part des personnes sans diplômes (84,5%) est encore plus impressionnante dans le quartier, et le taux d'échec scolaire chez les jeunes demeure élevé, malgré le travail important des différents dispositifs de réussite éducative mis en place : 9,5% de jeunes entre 15 et 17 ans sont non-scolarisés et en situation de décrochage scolaire.

Pour lutter alors contre le chômage croissant qui sévit dans le quartier, la Ville de Jarville-la-Malgrange impulse avec ses partenaires des réflexions et des actions visant à soutenir et développer l'accès à l'emploi, l'insertion et la formation socioprofessionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. C'est le cas par exemple avec les journées « job d'été » et le Forum « 6 Communes pour l'Emploi » initiés pour mobiliser les acteurs économiques de l'agglomération nancéenne et à destination des chômeurs.

Par ailleurs, pour redynamiser le tissu économique la Municipalité de Jarville subventionne dans le cadre de la Politique de la Ville des associations qui aident les habitants à se rapprocher d'un emploi.

La commune de Jarville compte plus d'une centaine d'associations actives en 2013. Toutefois, le quartier Californie est très peu pourvu en nombre d'associations actives. Les deux associations véritablement actives du moment étant Kaléidoscope et Respérance comme le souligne Karim CHABLI, le médiateur social (MMH) du quartier. (*Annexe 1*)

Néanmoins, le quartier dispose d'un bon nombre de structures et équipements qui participent à la dynamique des activités éducatives, socio-culturelles et de loisirs pour les habitants. Ainsi, on trouve « au cœur du quartier » : une résidence sociale ou Foyer Social (Espace Françoise CHEMARDIN), quatre parcs de jeux pour enfants et adolescents etc. (*Annexe 4*) Aussi, le quartier dispose de deux écoles primaires et maternelles (Calmette et Guérin). Cependant, le quartier ne dispose que d'un seul espace commercial (le centre commercial Nouvelle Californie).

Par ailleurs, en ce qui nous concerne au niveau sportif, le quartier est assez doté en équipements, il dispose en son sein d'un double-plateau extérieur multisport appelé le « Ludosport » (Basket, Handball), et un terrain de pétanque. De plus, à proximité du quartier se trouvent deux terrains de football (1 terrain synthétique privé, 1 terrain naturel librement accessible). (*Annexes 4*)

Carte 4 : Répartition des équipements sportifs, de loisirs et d'éducation dans le quartier Californie



● Équipements sportifs
Source : Base permanente des équipements – Insee – 2014

● École primaire

● Établissements d'accueil du jeune enfant
Source : Cnaf – 2014

● Scènes conventionnées du spectacle
Établissements culturels
Source : Ministère de la culture et de la communication – Direction générale de la création artistique – Juin 2015

Source: <http://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/54547>

L'on constate donc à travers ce panorama que la municipalité de Jarville propose des équipements socio-culturels et sportifs conséquents sur le quartier de la Californie. Toutefois, si l'on se réfère à la synthèse du «*Diagnostic enfance-jeunesse-parentalité, ville de Jarville-la-Malgrange*» effectué par Florence BRUNET et Pauline KERTUDO (septembre, 2012), ces efforts restent insuffisants pour impulser et entretenir la dynamique socio-sportive escomptée.

En effet, comme le stipule ce diagnostic, il demeure un problème d'accessibilité de ces espaces dédiés à la pratique sportive citoyenne. En effet, si les équipements et les structures sont bel et bien là, le problème qui se pose est sans conteste celui de la diversité de l'offre d'activités sportives dans l'espace et la durée, comme en témoigne encore ledit diagnostic: « *il y avait des associations avant sur la Cali, comme Nouvel Elan, Cali Jeux [...] elles proposaient des activités pour les 12-20 ans, des sorties, du bowling, [...] du soccer city. Elles ont toutes été dissoutes [...] car il n'y avait pas de relations de confiance (avec la Mairie), et c'est vraiment dommage [...] aujourd'hui ça manque vraiment* ». (Un jeune homme de 18 ans, La Californie)

De plus, « *il y a des choses sur la Cali, mais c'est pour les petits [...] Les jeunes s'ennuient [...] La MJC c'est pour les enfants, les petits jusqu'à 12 ans. Et depuis c'est trop cher [...] Après 18 ans t'as plus de tarifs spéciaux pour les activités, donc c'est cher (...) pourtant tous les jeunes de 18 ans ne travaillent pas [...] A la Cali, on a l'impression qu'après 18 ans, tu n'existes plus* ». (Une jeune femme de 20 ans, La Californie)

Paradoxalement, ce rapport de profil révèle un manque d'engouement des habitants pour les aires sportives mises à disposition gracieusement: « *il y a un nouveau terrain synthétique de football, mais à côté, l'ancien terrain de foot est laissé à l'abandon* ». (Une jeune femme de 20 ans, la Californie).

A ce problème vient s'ajouter d'autres considérations qualitatives liées à l'âge et au sexe. Les jeunes femmes dénoncent par exemple la non-diversité des activités sportives: « *A Jarville, il n'y a rien d'autres pour les jeunes. Il n'y a que le foot (...) et encore pas pour les filles* ». (Une jeune femme de 18 ans, La Californie)

Malgré l'implication de certains acteurs locaux, le manque d'associations locales pour entretenir cette dynamique autour du sport social fait toujours défaut. Même si le C.U.C.S a introduit une participation active des habitants aux activités associatives sur la cité, celle-ci demeure anecdotique et trop insuffisante.

Sur quartier les associations éprouvent énormément de difficultés à valoriser leurs actions et faire adhérer les habitants. Seule l'association KALEIDOSCOPE a acquis une véritable reconnaissance de la part des habitants (soutien scolaire, actions éducatives de loisirs) mais elle s'est un peu essoufflée par manque de moyens, à fortiori, pour ce qui est des activités sportives : « *il y a quelques années à la Cali, c'était très bien, convivial : Kaléidoscope faisait beaucoup de fêtes de quartier, des kermesses géantes [...] Aujourd'hui,*

l'association n'a plus de moyens. Personne ne prend le relais [...] Ça manque beaucoup les évènements qui apportent la convivialité [...] Les gens ici se sentent rejetés par la société [...] Il y a un en fermement sur soi, ses problèmes. Rien n'est fait pour qu'on se sente accepté ».
(Un jeune de 26 ans, la Californie)

Toutes ces difficultés associées aux problèmes de voisinages, à la délinquance grandissante, aux incivilités et actes délictueux graves (trafics), engendrent des heurts importants qui retentissent sur la vie sociale du quartier. Les habitants désespérés face à leur condition socioéconomique sont d'avantage peu enclins à participer aux activités associatives du quartier, et encore moins à celles proposées sur le reste de la commune.

Pour résumer, ce que nous retenons principalement de ce diagnostic dans les deux quartiers Vand'Est et Californie, c'est que les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville ont connu des évolutions similaires révélant une dégradation de la situation économique et sociale de leurs habitants à une ou deux exceptions près. La majorité ont vu leurs indicateurs socio-économiques se dégrader parfois de façon inquiétante, dans un contexte de crise économique et sociale particulièrement sévère. Le chômage déjà très élevé en 2009 a nettement progressé jusqu'en 2016. Le seuil de bas revenus, qui constitue l'indicateur retenu nationalement pour définir la nouvelle géographie prioritaire 2015/2020, confirme cette tendance.

Les écarts de niveau de vie médian sont importants entre ces deux quartiers avec 9 000 € en moyenne pour Vand'Est, et 6 300 € en moyenne pour la Californie (niveau le plus bas dans le Grand Nancy). Ces écarts contrastés se succèdent aussi entre les 8 quartiers prioritaires et l'agglomération nancéenne (Le quartier Mouzimpré avec 11 700 € possède le revenu moyen le plus élevés des QPV de la métropole)

Il faut noter que le niveau de vie médian national est de 19 740 € et celui de l'agglomération nancéenne est de 19 853 €. Le seuil de pauvreté (soit 60% du niveau de vie médian) est de 11 700 € dans l'unité urbaine du Grand Nancy.

Les populations, souvent défavorisées, sont fréquemment dans l'incapacité d'accéder à la pratique du sport et des loisirs, aux équipements ou à l'offre parfois riche ou pas sur leurs quartiers. Car, les freins rencontrés peuvent être économiques, sociaux ou résulter de l'absence d'informations, de sensibilisation et d'attraction.

La mise en œuvre d'actions de sport loisirs, le plus souvent portées par des associations de quartier en partenariat avec des opérateurs spécialisés, apparaît alors indispensable pour le développement de la citoyenneté dans les quartiers de la Politique de la Ville, où des habitants sont très souvent issus de l'immigration.

Il s'agit ainsi à travers divers projets et dispositifs, d'ouvrir aux événements et aux équipements communautaires sportifs, des publics qui ne sont pas traditionnellement accueillis. C'est là alors un axe de développement social à encourager, notamment par une programmation, une adaptation tarifaire, une médiation spécifique, une information ou une sensibilisation adaptée. En agissant à la fois sur les pratiques et les représentations, les actions mises en œuvre contribueraient ainsi à l'intégration des plus fragiles, à la mixité sociale et au brassage culturel.

Partie III: Le projet « Respect Zone » et ses enjeux sur le territoire

3.1 Présentation du dispositif « Respect' Zone » : un dispositif sportif innovant au cœur de la cité

- ***C'est quoi Respect'Zone ?***

« RESPECT'ZONE » est avant tout un espace ponctuel d'animations installé le plus souvent dans les quartiers. Il permet aux enfants et aux jeunes de pratiquer ensemble des activités sportives de loisirs, principalement le football. En effet, le principe de ce dispositif repose principalement autour d'un «CAGE-FOOT», une structure circulaire en grilles, amovibles et transposables, installée rapidement et à l'intérieur de laquelle les adolescent peuvent pratiquer le football en équipes de deux (2) ou trois (3) joueurs. (*Annexes 4*)

Par extension, le dispositif est habituellement étendu à d'autres activités mises en place autour du «CAGE-FOOT» : des jeux (corde à sauter, tirs à l'arc, structures gonflables), des stands (d'animations, buvette), des écrans pour diffusion de matchs... (*Annexes 4*)

- ***Les objectifs de ce Projet***

A travers ce périmètre d'animations sportives, l'association RESPERANCE œuvre dans la prévention de rue (ou de quartier), avec pour objectifs : de rassembler les jeunes des quartiers prioritaires, de les éduquer et les sensibiliser sur des valeurs citoyennes comme le "Respect", le "Vivre Ensemble", la "Tolérance", le "Partage", "l'entraide", le "travail en équipe".

En général, l'objectif de ce dispositif au cœur des cités est donc d'apporter de la cohésion, de l'espérance, de la joie ou du fun dans la vie des jeunes.

1- Organisation du projet «Respect'Zone »

- ***Qui porte ce projet ?***

« Respect'Zone » est un projet inédit porté depuis quelques temps déjà par l'association Respérance sur les quartiers de l'agglomération nancéenne, d'abord à Vand'Est, puis progressivement sur d'autres quartiers tels que la Californie, Haussonville, Champ Le Bœuf Laxou, etc.

En fait, ce dispositif est originaire des Pays-Bas, il est inspiré du « Dutch style 'panna' football » (tournoi de Panna K.O) qui connaît un grand succès dans ce pays depuis plusieurs

années déjà. Le concept s'est ensuite exporté vers le Royaume-Uni (Angleterre, Irlande...) par le biais du «Nomad Cage Football Project» initié par l'organisation missionnaire "Youth For Christ" (YFC)¹⁶. Puis le dispositif s'est introduit en France par l'entremise de l'organisation JPC France (Jeunesse Pour Christ) dans le cadre de ses événements et activités d'animation pour les jeunes¹⁷.

- **Mise en place du projet**

En ce qui concerne notre projet « Respect'Zone » en 2016, nous avons mobilisé ce dispositif sur plusieurs quartiers de l'agglomération nancéenne pendant la période de Juin à septembre. En effet, la "Respect'Zone" a été au rendez-vous de plusieurs événements urbains dans les quartiers du Grand Nancy tels que : Mon Quartier J'en Prend Soins 1 (08 juin 2016 à Laxou - Champ Leboeuf) ; le festival « Jarville en Fête » (12 juin 2016) ; le festival « Bouge Ta Ville Nancy » (du 11 au 17 juillet 2016) ; la « Fête de la Vie » à Jarville (du 12 au 15 juillet 2016) ; le festival « Vie dans la Ville » à Vandœuvre (16 juillet 2016 - Hocine Football Tour), le Street Volley Vand'Est (21 septembre 2016). (*Annexes 2*)

En outre, on pouvait aussi retrouver notre dispositif présent dans les quartiers les mercredis après-midi et en week-end les samedis. Mais, notre dispositif s'est véritablement mué en mini-événementiel de quartier pendant la période de l'Euro 2016 de football organisée en France. En effet, du 10 Juin au 10 Juillet 2016 dans des quartiers du Grand Nancy notre dispositif s'est converti en "Fan Zone" « Respect'Zone Euro 2016 » pour faire vivre aux habitants ce grand événement sportif. Il s'agissait là primordialement de rassembler les citoyens pour soutenir l'Equipe de France de football. (*Annexes 2 et 4*)

Alors, pendant toute la période de l'Euro 2016 et en fonction des matchs de l'Equipe de France, notre dispositif s'est déployé sur plusieurs étapes, et le projet était d'animer un espace ludique, gratuit et fédérateur autour du football pour les enfants et les habitants des quartiers Vand'Est (Vandœuvre-Lès-Nancy), Californie (Jarville-la-Malgrange), Champ Le Boeuf (Laxou), Haussonville (Nancy/Villers-Lès-Nancy), Saint-Michel Jéricho (Saint-Max/Malzéville).

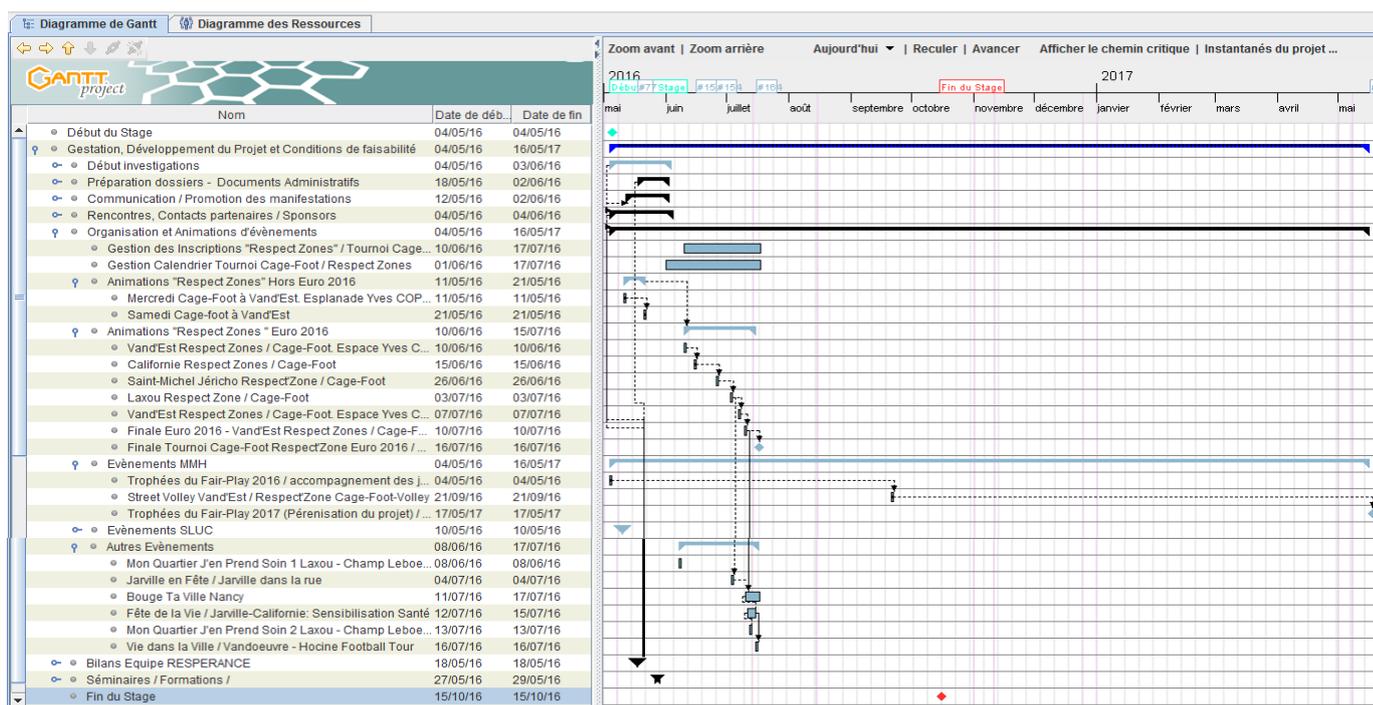
¹⁶ : <http://www.cagefootballuk.com/> ; <https://yfc.uk/project/nomad/> ;
<http://www.northsomersettimes.co.uk/news/cage-football-in-nailsea-1-4705540> ;
<https://www.youtube.com/watch?v=vOGjpwwP7DI>

¹⁷ : <http://www.jpcfrance.com/34-nomad.htm>

Voici en résumé le programme et les étapes de la « Respect'Zone Euro 2016 » : (Voir le calendrier détaillé « Respect'Zone Euro 2016 » Annexe 4)

- Vendredi 10 juin 2016 à Vand'Est (Espace Yves COPPENS, match d'ouverture)
- Mercredi 15 juin 2016 à Californie (Jarville-la-Malgrange)
- Dimanche 19 juin 2016 à Haussonville (Nancy, Villers-Lès-Nancy)
- Samedi 25 juin 2016 à Champ Le Bœuf (Laxou)
- Dimanche 26 juin 2016 à Saint-Michel Jérico (Saint-Max/Malzéville)
- Jeudi 30 juin 2016 à Californie (Jarville-la-Malgrange)
- Dimanche 3 juillet 2016 à Champ Le Bœuf (Laxou)
- Mercredi 6 juillet 2016 à Vand'Est
- Jeudi 7 juillet 2016 à Californie (Jarville-la-Malgrange)
- Dimanche 10 juillet 2016 à (Espace Yves COPPENS, Les Finales du Tournoi «CAGE-FOOT»)

Graphique 6 : Planification suivi Gantt du Projet Respect'Zone



Les jeunes ont ainsi partagé ensemble des moments conviviaux et des valeurs citoyennes, avec des animateurs qu'ils connaissent bien au cours d'activités telles que : l'initiation au football pour les tout-petits, le tournoi de Cage-Foot 2 contre 2, le tennis-ballon, le Foot Freestyle, le baby-foot. Egalement au programme pour les habitants venus en masse, il y avait la projection des matchs de l'Equipe de France sur grands écrans, des jeux divers et des

structures gonflables pour les enfants, des goûters et apéritifs (barbapapa, pop-corn...) pour agrémenter ces journées le tout dans une très bonne ambiance.

▪ ***Le Règlement du jeu***

En ce qui concerne le « Tournoi de Cage-Foot 2 contre 2 », la formule règlementaire retenue était des matchs d'une durée de cinq (5) minutes à élimination directe : par ailleurs, la première équipe qui parvenait à marquer 2 buts avant la fin du temps règlementaire remportait la partie. En cas de parité au terme du temps imparti, soit le « but en or », le « petit-pont » ou une courte séance de tirs au but étaient instaurés pour départager les 2 équipes.

De plus, des temps de jeu libre dans le Cage-Foot étaient accordés à tous les participants dans la limite du temps disponible pendant l'animation.

▪ ***Mobilisation d'acteurs et bénévoles***

La mise en place de ce projet d'animation sportive dans les quartiers durant cette période a nécessité la mobilisation de 5 à 20 bénévoles en moyenne sur l'ensemble des étapes. La logistique et le matériel mobilisés pour la réussite de cet évènement n'étant pas toujours aisée à déployée et à gérer. Le soutien technique, matériel et voir financier de la part de partenaires comme mmH, la Ville de Vandoeuvre et la Ville de Jarville ont été particulièrement importants à différents niveaux.

▪ ***L'environnement du projet***

La question du lieu de pratique sportive et de la période est toujours au centre des préoccupations en matière d'évènement sportif. Le lieu de pratique doit garantir en effet certaines conditions et objectifs : il doit notamment présenter des conditions sécuritaires et météorologiques propices à la pratique, ainsi que des opportunités de développement personnels et collectifs pour tous les participants.

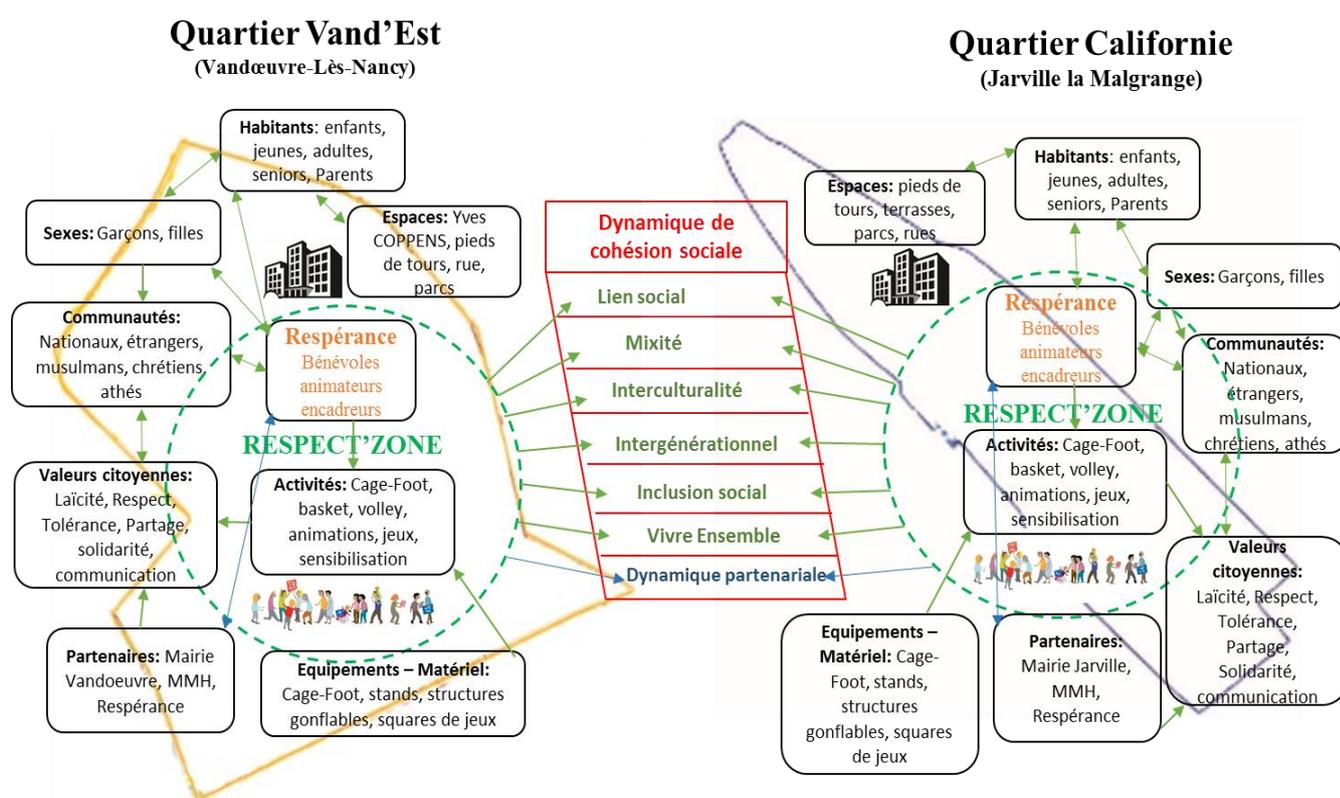
L'environnement de l'évènement doit donc répondre à un certain nombre d'attentes du public pour impacter le territoire sur lequel l'activité veut prétendre s'organiser, et s'implanter durablement.

Dans l'ensemble, nous pouvons dire que le projet s'est bien déroulé dans l'ensemble des quartiers où la « Respect'Zone » est passée. Le dispositif a suscité un énorme engouement et a attiré tous les publics des quartiers (enfants, jeunes, adultes, vieux, filles, garçons, parents...),

malgré les considérations a priori qui préexistent dans ces zones. Les animations ont se sont déroulées dans un certain climat de « sécurité » car l'on a enregistré aucun incident majeur (même après la défaite en finale de l'équipe de France le Fair-Play a toujours demeuré). La météo a été propice à cette période de l'année (été).

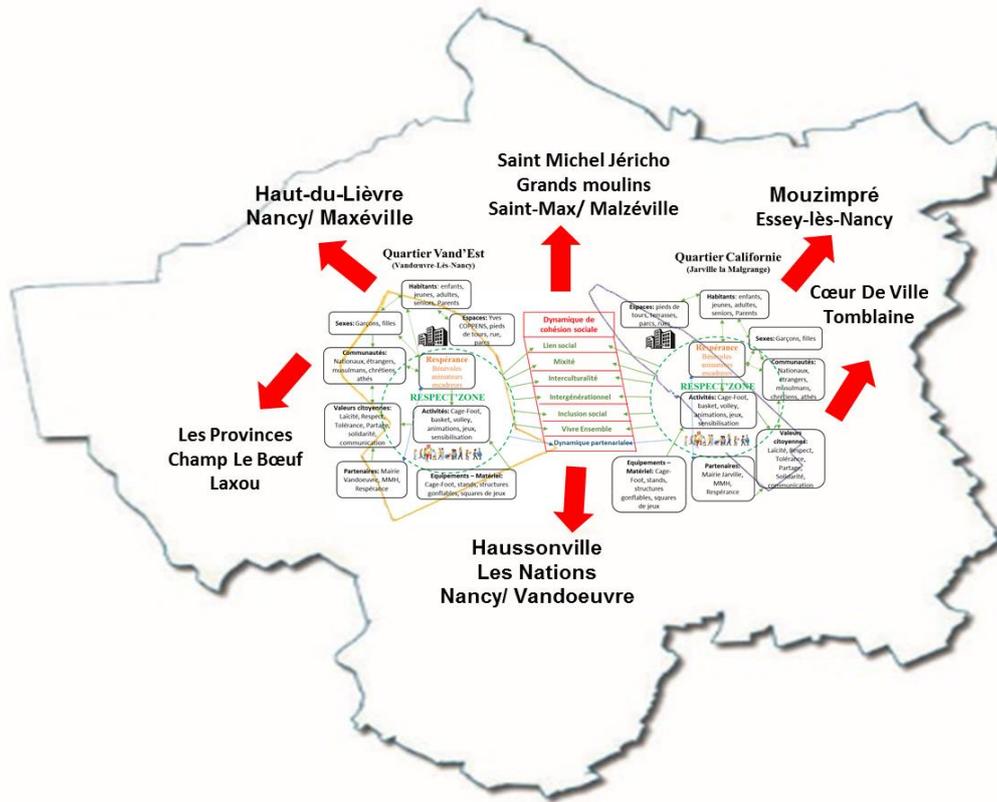
Figure 3 : schéma du macro-environnement du projet « Respect'Zone » (Quartiers Vand'Est et Californie)

Objectif 1: Favoriser la cohésion sociale dans les quartiers Vand'Est et La Californie



Carte 5 : Perspective de maillage territorial du Projet « Respect'Zone » dans le Grand Nancy

Objectif 2 : étendre la dynamique de cohésion sociale du projet sur les autres quartiers prioritaires de la Métropole du Grand Nancy



Par ailleurs, dans la perspective de développer ou de pérenniser durablement notre projet ou notre dispositif dans la métropole nancéenne, nous le mobilisons également en 2017 afin de l'intégrer incontournableement dans et parmi les évènements sportifs structurants du territoire comme « Les Trophées du Fair-Play 2017 » (Annexes 4) et « Le Street Volley Vand'Est. (Annexes 3)

2- Intérêt sociologique du projet « Respect'Zone »

L'intérêt de notre dispositif dans les quartiers se résume d'abord dans le fait qu'il encourage la démocratie participative, c'est-à-dire la participation ou la mobilisation des habitants des 2 quartiers Vand'Est et Californie dans le projet. Car, Respect'Zone se veut être un évènement et un outil collectif structurant dans leurs territoires. La participation des bénévoles du quartier (surtout les jeunes en vue de leur autonomisation) est donc un facteur

pris en compte dans la dimension sociale de notre projet. C'est là un moyen de valoriser les ressources du quartier pour en tirer substantiellement une implication locale.

Ensuite, ce projet (autour du football) est d'un intérêt pour le territoire car en testant ce dispositif dans les deux QPV Vand'Est et Californie, nous avons pu nous rendre compte de la dynamique sociale autour du football dans les cités et des caractéristiques propres à chaque quartiers. Ces différentes caractéristiques que nous avons diagnostiquées nous ont conduits à développer une comparaison générale de ces deux quartiers pour mieux cerner leurs besoins spécifiques. En effet, les deux quartiers sont caractérisés par une précarité à des niveaux différents, mais concernant la dynamique sportive la différence est perceptible aux niveaux quantitatif et qualitatif.

Ainsi, le quartier Vand'Est connaît un taux élevé d'habitants en HLM (89,8%) et aux faibles revenus 460 euros/mois par ménages et 9000 euros pour le revenu médian du quartier. Et malgré cette situation, nous avons relevé que le dispositif a eu plus d'engouement dans ce quartier (de 200 à 500 participants environ sur une journée). On déduit de cela, que quantitativement et qualitativement il y a un plus grand intérêt et une dynamique plus importante autour de notre dispositif Respect'Zone. Cette position plus dynamique du quartier Vand'Est peut s'expliquer par la forte densité de la population du quartier (6 650 habitants, soit la moitié des habitants de Vandoeuvre), et l'offre plus importante d'activités sportives de loisirs à proximité par rapport à la Californie. Notons aussi que le quartier Vand'Est est situé à Vandoeuvre, la deuxième plus grande ville de la Métropole Nancéenne, où le sport se développe manifestement avec plusieurs clubs de haut-niveau : VNVB (Ligue 2 Nationale), le GNMH (Ligue 2 Nationale), Vandoeuvre Basket (Pré-nationale 2).

Par rapport à Vand'Est, le quartier Californie quant à lui connaît le niveau des revenus moyens par ménages le plus faible 400 Euros/mois et 6300 euros pour le revenu médian du quartier. 57% des habitants du quartier vivent en HLM.

En ce qui concerne notre dispositif, nous avons noté un engouement ou une participation moyenne des habitants sur la « Respect'Zone » à la Cali (150 à 300) participants environ sur une journée. De fait, nous pouvons déduire qu'à la Californie la dynamique sociale autour de l'activité sportive est faible par rapport à Vand'Est. Cette situation trouve une explication évidente dans le fait que la densité de la population est plus faible (2337 habitants). Le problème de l'accessibilité et de l'offre sportive à la Californie ne facilite donc pas la pratique sportive volontaire chez les habitants, comme nous le précise Karim CHABLI

le médiateur social de la Cali : « *avant il y avait une salle de jeux pour les jeunes dans le quartier avec une salle de musculation...mais aujourd'hui tout a été fermé pour laisser place à un garage* ». (Annexes 1)

Au total se sont environ 4000 personnes touchées durant la période de l'expérimentation (6mois) par ce dispositif et près de 120 bénévoles impliqués.

Enfin, le dispositif présente un intérêt manifeste dans ces deux quartiers parce qu'il répond de manière transversale aux besoins et aux enjeux du moment relevés, et parce qu'il impacte positivement les QPV concernés :

- **L'enjeu de cohésion sociale** : rompre l'isolement des citoyens en suscitant l'envie de tisser des liens sociaux et l'ouverture culturelle
- **L'enjeu d'éducation par le sport** : prévention de la délinquance, soigner les éléments de langage, sensibiliser aux valeurs citoyennes de respect, de tolérance, de discipline... (VLUGGENS Pascal et al.1996).
- **L'enjeu de démocratisation de la pratique du sport** : Faciliter l'accès des habitants aux activités et aux équipements sportifs et de loisirs (encourager la mixité, l'intergénérationnel), stimuler l'appétence pour la pratique sportive collective.

3.2 Les enjeux du projet « Respect'Zone »

Si une manifestation sportive est toujours porteuse d'enjeux pour un territoire (LAPEYRONIE Bruno et al. 2014), il en est de même notre dispositif sportif événementiel « Respect'Zone » qui se veut être au service du quartier. Sa portée pourrait être définie en termes d'inclusion des habitants, de motivation à la pratique sportive. Ce dispositif également vecteur de valeurs a aussi pour enjeux de rassembler un réseau d'acteurs partenaires sur le territoire dont ils participent à la dynamisation. « Respect'Zone » est ainsi un dispositif innovant porteur d'enjeux multiples.

1- Les enjeux pour le territoire

Au niveau territorial, les enjeux du projet « Respect'Zone » sont multiples surtout si l'on vise à impacter directement les habitants :

▪ **La Cohésion Sociale territoriale** : c'est principalement l'objectif premier recherché à travers notre projet ou notre dispositif "Respect'Zone" que nous organisons dans les quartiers prioritaires de Vand'Est, Californie et bien d'autres. Pour le temps qu'il dure fréquemment ou occasionnellement, Respect'Zone est un lieu qui rassemble fortement les jeunes et les ados du quartier, ainsi que les parents qui viennent assister en spectateurs ou en apportant leur aide.

C'est l'occasion de dire assurément que c'est un lieu particulier de confluence, de mixité sociale, un lieu qui le temps d'un sport regroupe différentes personnes et familles d'origines diverses avec leurs convictions culturelles et religieuses diversifiées : Français, étrangers, africains, asiatiques, musulmans, chrétiens, athés etc., chacun vient partager et créer un lien social.

Dans la mixité sociale, il est question aussi d'une approche genre qui consiste également à inciter les jeunes filles à participer en grand nombre à une animation sportive et culturelle avec les garçons dans leurs quartiers au-delà de tous les clichés et toutes les considérations discriminantes en cours dans les quartiers. On parle là des barrières sexistes, des tabous et même des interdits religieux et culturels auxquels la jeune fille du quartier est souvent confronté du fait d'un repli identitaire qui ne dit pas son nom, du fait aussi d'une exclusion et d'un rejet entretenus et codifiés par les différentes minorités dans les quartiers. (GUERANDEL Carine et al. 2016)

Donc, dans un contexte marqué par le communautarisme, l'isolement et la tendance religieuse qui tendent à exacerber le quotidien des quartiers (*Cf. Rapport Annuel de l'Observatoire de la laïcité 2013-2014*), notre dispositif tente de remplir sa fonction socio-éducative.

▪ **L'éducation populaire** citoyenne est de ce fait un autre enjeu visible dans cette cohésion sociale recherchée. Dans cette optique, Respect'Zone tire son épingle du jeu car, de manière inconsciente ou volontaire les individus tombent leurs barrières et considérations, transcendent le fait religieux pour partager avec d'autres le « Vivre Ensemble » à leur manière. Respect'Zone est alors un lieu de communication entre citoyens, un lieu de partage et de constructions de valeurs qui en découlent.

Par ailleurs, notre dispositif agit en tant qu'outil de prévention pour donner aux adolescents un sens à leur comportement : améliorer leurs éléments de langage en groupe,

lutte contre la violence et les incivilités en insistant sur la nécessité d'une communication non-violente entre jeunes et autres habitants du quartier.

- **La promotion des modes de vie actifs et "sain"** : il s'agit là dans cet aspect d'enjeu, d'arriver à promouvoir *le bien-être individuel et collectif* des habitants *par la manifestation sportive de proximité ou l'évènementiel sportif* de quartiers. (BESSY Olivier et al. 2013)

La Respect'Zone a aussi pour enjeu dans cet aspect, de répondre à la question de la santé active des citoyens, en les incitant à pratiquer cette activité physique de loisir. (DEYDIER Brigitte. 2009).

Notre dispositif veut ainsi contribuer à lutter contre la sédentarité, l'isolement, les pratiques addictives des jeunes etc. A travers son action de communication de proximité, Respérance et la Respect'Zone réalisent alors tant bien que mal leur mission régaliennne de prévention sociale dans les quartiers prioritaires.

2- Les enjeux pour les partenaires

Les villes, les collectivités, les entreprises (comme les bailleurs sociaux) ainsi que d'autres acteurs ont donc compris l'utilité de subventionner et de soutenir les projets sportifs associatifs, et particulièrement dans les quartiers.

Ce sponsoring des acteurs est une forme de partenariat synergique qui suffit pour peu à vitaliser les efforts et initiatives associatives qui participent au rayonnement territorial dans lesquels ils sont impliqués. A partir des soutiens financiers et matériels, la mise à disposition d'équipements, d'une tribune, de bénévoles, d'une aide technique ou d'un accompagnement administratifs, toutes les formes de soutien contribuent à mettre en place une dynamique concertée des acteurs pour une stratégie "gagnante."

Alors, il s'agit donc là comme enjeu d'arriver à **développer et entretenir continuellement un réseau de partenaires** pour une action efficace sur le territoire. C'est un moteur de communication territoriale et de mutualisation des moyens avec les autres partenaires comme le souligne Rémi ALLIAUT, Directeur du Centre Social Saint-Michel Jéricho (Saint-Max). (*Annexes 1*). Cette stratégie partenariale peut aussi servir à l'augmentation du nombre de licenciés et adhérents surtout pour les associations sportives, à travers la sensibilisation et la médiation concertée de proximité.

Ces enjeux ont donc pour effet de produire une dynamique positive et une attractivité territoriale par le Sport social citoyen

3.3 Perspectives et évaluation du projet « Respect'Zone »

1- Pérennisation du projet : les forces et les opportunités

La pérennisation du projet de territoire est très importante car elle permet d'entretenir les liens et les efforts de cohésion impulsés dans les quartiers sensibles. La pérennisation est fonction de différents aspects que proposent le territoire en termes d'atouts et de freins. Le présent schéma matrice SWOT illustre les paramètres qui peuvent être favorables au développement du projet Respect'Zone ; mais aussi les contraintes (ou menaces) qui peuvent freiner le développement du projet pour une action plus efficace.

Figure 4 : schéma matrice récapitulative SWOT du projet «Respect'Zone »



➤ Les forces

- Le projet « Respect'Zone » est inédit sur le territoire nancéen car le **dispositif n'est pas commun**, donc il y a une **absence de concurrence** qui laisse une large possibilité au développement et l'extension du projet sur d'autres quartiers prioritaires de la Métropole.
- Pour ce qui concerne le côté innovant et inédit, on note d'abord le fait que le **dispositif** est en lui-même **multiforme** étendu à diverses **activités sportives** (foot, Volley, Basket...) et à d'**autres capteurs sociaux** (jeux, diffusion télévisée, musique, danse...). (*Annexes 2 et 4*)
- De plus, le **dispositif** est innovant en termes de **mobilité**. Il est **très amovible** et va reconquérir les pieds de tours et des immeubles et son installation est assez aisée (*Annexes 2 et 4*). L'aspect de mobilité du dispositif est un élément très important dans la continuation du projet, car la Respect'Zone se déplace au plus près des publics (jeunes, pratiquants, spectateurs) et prétend assurément s'imposer comme un outil attractif dans d'autres quartiers de l'agglomération nancéenne.

En effet, c'est en délocalisant fréquemment notre activité ludique et sportive que la Respect'Zone va continuer aussi à garder son aspect nouveau aux yeux des habitants des cités. La délocalisation de la pratique est alors pensée ici comme une stratégie permettant de proposer aux autres riverains un évènement nouveau, une innovation si l'on peut parler de petit évènementiel. (BESSY Olivier et al. 2013)

De plus, *le sport ne s'active pas seulement dans les stades, les terrains de jeux et les gymnases* (LEFEBVRE Sylvain et al. 2013), il est alors intéressant d'investir des espaces particuliers comme les rues, les parcs, les pieds des tours HLM. Et, c'est là une façon pour le sport de rue (le foot de rue) d'investir les places du quartier. Par **sa temporalité**, le dispositif se déploie donc en mode « *playground* » (terrains de jeux grillagés en bordure des rues) comme dans les quartiers centraux aux Etats-Unis où les pratiques sportives de rue font partie de la culture urbaine depuis les années 1960. L'objectif est donc de déployer un espace libre de loisirs dans les périphéries pour que les citoyens s'approprient d'avantage le quartier.

- **Un outil évènementiel intergénérationnel** qui intéresse tous les publics dans les quartiers. Pendant les Respect'Zone, ce sont différents publics qui sont rassemblés autour de l'activité principale (le Cage-Foot). (*Annexes 2 et 4*)

➤ **Les opportunités**

- Après avoir donc lancé ou expérimenté le projet Respect'Zone dans les quartiers Vand'Est et Californie où il connaît un franc succès, l'opportunité est ainsi donnée à l'association Respérance d'implanter et d'étendre durablement ce projet ou ce dispositif nouveau dans les quartiers de l'agglomération nancéenne.

- D'autre part, nous comptons intégrer la « Respect'Zone » au cœur d'évènements citoyens majeures du territoire nancéen tels que :

- « Les Trophées du Fair-Play » organisés par mmH en partenariat avec l'ASNL. Sur ce point, on peut dire que la « Respect'Zone » a tenu son pari car elle a été au cœur de la finale de ce grand évènement qui a accueilli environ 1500 participants enfants et adultes le 17 mai 2017 au stade Marcel Picot à Tomblaine. « Respect'Zone » a connu un franc succès et continue de conquérir et impacter positivement les territoires, comme le souligne Philippe MOINE, le Responsable mission sociale de mmH, et qui est l'un des organisateur de cet évènement. Pour lui, la « Respect'Zone » devrait encore figurer lors des prochaines éditions de cet évènement sportif citoyen. (*Annexes 1 et 4*)

- « Respect'Zone » s'est aussi invité le 21 septembre 2016 lors du « Street-Volley » à Vand'Est, un évènement organisé par mmH en partenariat avec le VNVB, pour promouvoir la pratique du volley-ball chez les enfants et les jeunes dans ce quartier. Là encore, ce fût un bel essai et une réussite pour ce dispositif comme le souligne Jamila KEMALI, Assistante de gestion sociale à mmH, et qui a piloté l'organisation de ce projet. (*Annexes 1 et 2*) Pour l'occasion, le Cage-Foot de « Respect'Zone » s'était transformé en Cage de « Foot-volley » comme une sorte de tennis-ballon. L'expérience de « Respect'Zone » au « Street-Volley » serait éventuellement reconduite pour l'édition de septembre 2017.

- La « Respect'Zone » a principalement amorcé une phase importante de son développement pendant la période de l'Euro 2016 qui s'est tenue du 10 juin au 10 juillet, en accueillent au total pas moins de 2000 participants. Pendant toute cette période donc, le projet a bien évolué sur quelques quartiers de l'agglomération où le dispositif s'est installé en tant que « Fan zone » pour soutenir l'équipe de France de football. (*Annexes 2 et 4*) Mais, nous comptons également redéployer cette « Fan Zone » au en période de grandes compétitions sportives

telles que la Coupe du Monde de football 2018 qui arrive à grands pas, ou alors pendant les Jeux Olympiques d'Eté et d'autres festivités sportives majeures sur le territoire.

- Par ailleurs, la « Respect'Zone » continuera tant bien que mal de sillonner régulièrement les quartiers les mercredis, les week-ends (le samedi) et dans la mesure du possible. Mais également, il continuera à participer aux événements citoyens sur l'agglomération tels que : le festival « Bouge ta Ville », le festival « J'ArtVille dans la rue », la fête de quartier à Saint-Michel Jéricho (25 juin 2017) (*Annexes 2 et 4*)

- En outre, le projet « Respect'Zone » viendrait ensuite s'intégrer dans le cadre d'un laboratoire de projets de politiques territoriales, le LABOPPOL, pour être plus développé et étudié en profondeur.

- **La reconfiguration du Projet :** la « Respect'Zone » et toute sa dynamique première en tant que dispositif mobile dans les quartiers peut être techniquement reconfigurée pour être expérimentée et relocalisée dans des espaces ludiques et définis comme les city-stades. En effet, les city stade dans les quartiers sont des lieux assez souvent fréquentés par les adolescents, et une organisation régulière autour de ces espaces serait intéressante pour créer une certaine dynamique et véhiculer des valeurs. En effet, il s'agit ici lancer une « Respect'Zone Plus » locale ou localisée, en exploitant une installation fixe, car le city stade est fixe établi tandis que le Cage-foot est ponctuel et nécessite une logistique.

Dans cet autre aspect du projet, on peut entrevoir que la « Respect'Zone » pourrait sans doute impacter autrement les publics des quartiers de manière continue plutôt que ponctuelle. Mais, les contraintes et les inconvénients peuvent apparaître dans une telle stratégie.

2- Les contraintes et menaces

➤ Les contraintes (ou les faiblesses)

- Le **coût du dispositif**, particulièrement du Cage-Foot et **son entretien** peuvent être une contrainte de taille pouvant quelque fois freiner l'action du dispositif. En effet, la fabrication du Cage-Foot en inox est d'un coût très élevé (7000 euros), et ne serait pas donc facile à remplacer en cas de dégradation. Alors, par manque de moyens financiers l'association ne dispose actuellement que d'un seul Cage-Foot, et l'acquisition d'une autre

structure n'est donc pas d'actualité. De plus, son entreposage peut nécessiter la location d'un local technique. L'achat de carburant pour les véhicules de transport est aussi une dépense importante dans la mobilisation du dispositif.

- Le déploiement ou la mobilisation de la « Respect'Zone » et du Cage-Foot nécessite actuellement **un effort logistique important**. (*Annexes 4*) En effet, entre l'installation et le déplacement des grilles du Cage-Foot, ainsi que son transport par camionnette (mini van ou Transit) de son lieu de stockage jusqu'au quartier et vis-versa, c'est là une série d'efforts et de manœuvres logistiques importantes et contraignantes dont il faut faire face. A cela, vient aussi s'ajouter le déplacement d'autres matériels d'animation sur la « Respect'Zone » : les structures gonflables, les jeux, les écrans TV, les décors etc.
- L'organisation de la « Respect'Zone » nécessite aussi la mobilisation de bénévoles qualifiés ou capables de répondre aux diverses contraintes : des bénévoles pour gérer le Cage-Foot et l'activité (veiller au bon déroulement et prévenir les risques de violences, d'incivilités et de sécurité) ; des bénévoles pour la mise en place et la logistique avec un certain savoir-faire et une disponibilité ; et surtout la disponibilité d'un bénévole avec permis B pour transporter la structure en véhicule (règlementation du code de la route). Et, c'est là encore une contrainte supplémentaire à laquelle l'association doit faire face pour déployer son dispositif en toute sécurité.
- La sécurité au sein du dispositif se définit d'abord au niveau technique, car dans l'installation, le déplacement et la surveillance du matériel il faut être vigilant. Et, effet, l'installation du Cage-Foot par exemple n'est pas sans danger pour les bénévoles au vu du poids des 20 panneaux en grilles qui le composent. Il faut aussi veiller que les enfants ne soient pas sur le lieu de l'activité pendant l'installation et la désinstallation, et il en est de même pour toutes les autres structures et matériels importants d'animation « Respect'Zone ». au niveau de la pratique, même si le jeu à l'intérieur du Cage-Foot présente une certaine sécurité pour les enfants, il convient tout de même aux animateurs encadrant de réguler l'intensité du jeu pour éviter blessures.

➤ 2- Les menaces

- « Respect'Zone » et le Cage-Foot ne sont pas à l'abri de la concurrence des autres dispositifs associatifs (de sport citoyen) opérants dans les mêmes quartiers. car, d'autres activités proposées par des associations sportives aux mêmes moments seraient susceptibles « d'éteindre » son activité auprès des jeunes.

- L'essoufflement du dispositif est aussi une menace qui tourne autour de l'animation « Respect'Zone ». Même si, le cage-foot n'a pas encore fini d'éblouir les enfants et les plus grands à chaque fois qu'il est de sortie ; il n'en demeure pas moins que comme tout produit il a une durée de vie et il faudrait entretenir ses possibilités. A notre avis, s'il est surexposé il risque de tomber dans l'habitude et ne répondra plus toujours aux désirs et à la passion des jeunes qui veulent souvent s'adonner à une pratique sportive nouvelle. Le dispositif est donc appelé à se renouveler, à se réadapter, à se diversifier pour offrir une mosaïque d'expression physique et sportive.

- Le voisinage : vu que l'activité se déroule aux pieds des tours, la gestion du voisinage est parfois délicate. Dans les quartiers où le dispositif est déjà accepté les citoyens s'accoutument dans une moindre mesure à la Respect'Zone par rapport aux autres quartiers où le dispositif tente de s'intégrer. La production « acoustique » ou « sonore » est aussi un paramètre de notre animation qui doit être réglée en fonction des tranches horaires.

- L'association manque le plus souvent bénévoles pour assurer pleinement l'activité « Respect'Zone ». Elle fonctionne uniquement sur la participation active et ponctuelle de personnes bénévoles et ne dispose donc pas de salariés en son sein. La mise en place d'un service civique serait intéressante pour conduire ce projet à temps plein, mais encore faut-il que la qualification, les compétences et l'expérience soient de mise pour poursuivre cet effort.

En France, le bénévole n'a pas un véritable statut juridique. Est bénévole, toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. (Définition du conseil économique et sociale de 1993)

- La catégorisation de l'association : l'association Respérance est d'origine confessionnelle ou culturelle chrétienne, et de ce fait son action peut souvent être interprétée à tort comme du prosélytisme par les plus sceptiques, au point d'être confrontée à la méfiance plus qu'au rejet de la part d'habitants, d'institutions ou autres.

3- Pistes d'évaluation

Le projet Respect'Zone pose des questions multidimensionnelles qui dépassent le champ de la pratique sportive dans le contexte social tel que défini dans le projet. Il soulève en effet d'autres questions sociologiques plus profondes qu'il faudrait analyser selon des indicateurs qualitatifs objectifs permettant de mesurer le communautarisme et la radicalité. Faute d'outil de métrologie sociale compatible avec le droit français - exigeant en matière d'étude de comportements en lien avec les origines ethniques- nous n'avons pas exploré ces aspects. Par ailleurs, d'autres évaluations structurelles (économiques, médiatiques, etc) pourraient se faire à posteriori, une fois que le dispositif aura fonctionné sur une période d'observation plus importante que celle du cadre de notre expérimentation.

Tableau 12 : Récapitulatif PESTEL swoté du projet « Respect'Zone »

DIMENSIONS	ECHELLES / ACTEURS	FORCES / OPPORTUNITES	RELATIONS / PRATIQUES	ENJEUX	FAIBLESSES / MENACES
POLITIQUE	Décideurs / Institutions - Ministère de la Ville, de la jeunesse, de la jeunesse et des sports - Collectivités : Métropole du Grand Nancy, Mairies	- Compétences Nationale Politique de la Ville - Compétences locales Politique de la Ville	Décentralisation Partenariats Mutualisation des moyens	- Encourager l'action citoyenne et la cohésion sociale dans les ZUS, QPV	
	Entreprises MMH (bailleur social)	- Politique de logements sociaux aux habitants			Compétences limitées
	Associations Respérance	- Prévention et animation de proximité (QPV)			Compétences limitées
ECONOMIQUE	Partenaires - Collectivités (Mairies) - Entreprises (MMH) - Association (Respérance)	Moyens logistiques et financiers	Partenariats - soutiens logistique, matériel, financier,	soutenir l'action citoyenne, l'économie sociale et solidaire	
	Associations Respérance	Accès gratuit ;	Respect'Zone Cage-Foot Street Volley Trophées du Fair-Play Animations diverses	Renforcer et diversifier l'offre (gratuite) d'activités sportives et de loisirs	- Manque de moyens financiers - Difficulté de créer un poste permanent (service civique, salarié, contrat aidé)
	Publics Habitants : enfants, jeunes, adultes, seniors, Parents		- usagers - participants actifs (pratiquants, bénévoles) - Pratiquants passifs (spectateurs, accompagnateurs)	Favoriser l'accès (gratuit) des publics aux activités sportives et de loisirs	Faiblesse des revenus
SOCIALE	Institutions Collectivités : Mairie Vandoeuvre ; Mairie Jarville	Moyens d'actions dans les QPV		Favoriser et entretenir la Cohésion Sociale :	

	Entreprises MMH	- Relation sociale avec les habitants - Bien implanté dans les QPV		- Liens Sociaux (familles, parentalité, voisins, amis, connaissances)	
	Associations Respérance	- association bien implantée dans les quartiers ; possibilité de renforcer son image - Socle important de bénévoles - attire et implique un public majoritairement jeune	- animateurs, encadreurs - participation incluse de tous les habitants - la proximité	- l'inclusion sociale - le vivre ensemble - la solidarité - la mixité sociale - l'intergénérationnel - interculturalité	Difficulté de mobiliser plus de bénévoles (encadreurs, animateurs ponctuels)
	Individuel et Collectif Habitants, Enfants, Jeunes, adultes, Seniors, Parents, familles, ménages	Motivations Participation Convictions Confiance Ouverture	- accès et pratique d'activités sportives et loisirs : football, basket, volley... marche, course à pied, jeux, éveil, initiation - Comportements sédentaires (TV, Jeux vidéos...); isolement	- la démocratie participative - Attirer les publics vers la pratique sportive (personnes sédentaires isolées)	- Pauvreté ; précarité ; chômage - Décrochage et échecs scolaires - isolement ; sédentarité ; oisiveté - violence ; incivilités, - Discriminations ; exclusion ; sexisme - Us et coutumes, communautarisme; radicalisation ; intégrisme religieux
	Communautaire Nationaux, étrangers, musulmans, chrétiens, athés			- animation, dynamisation des quartiers	
	Valeurs La Laïcité		Tolérance, Respect, Partage, entraide, Fair-Play, communication,		
TECHNOLOGIQUE	Matériel : Le Cage-Foot	- Dispositif mobile et amovible - Dispositif multiforme	- Au pied des tours, esplanades, allées, parcs, rues... - Espace de Football, Basket, Volley (circulaire, en rectangle)	- Sensibilisation, éducation - Prévention - Communication - lutter contre les inégalités sociales dans les territoriales	- Le coût du dispositif et son entretien - L'effort logistique important - La sécurité (technique) au niveau de la pratique - Peu de vulgarisation - La concurrence des autres dispositifs associatifs (sport, animations) - L'essoufflement du dispositif (perte d'attractivité, surexposition) - Le voisinage (plaintes, nuisance sonore, rejet) - Les incivilités: bagarres, casses, vandalisme...
	Respect'Zone	- Dispositif à la fois sportif, ludique et d'évènementiel - Projet inédit et original ; inclus un large public - absence de concurrence sur le territoire (Cage-Foot)	- Espace multianimations et de communication de proximité (bouche à oreille, affiches, flyers, pub, diffusion TV de matchs)		
ENVIRONNEMENT	Ville Vandoeuvre ; Jarville ;	- Agglomérations en pleine mutation depuis deux décennies - Zones urbaines	Extension des animations Respect'Zone à :		- Distance -
	Quartiers QPV Vand'Est ; La Californie	bénéficiant d'une attention particulière de la Politique de la Ville - Implanter, élargir durablement le dispositif à d'autres QPV - Intégrer l'outil dans des événements citoyens majeurs du territoire (notoriété)	Saint-Michel Jéricho (Saint-Max/Malzéville) ; Champ Le Bœuf (Laxou), Haut du Lièvre (Nancy/Laxou); Haussonville (Vandoeuvre/Nancy) ; Cœur de Ville (Tomblaine) ;		

LEGALE	<p><u>Décideurs / Institutions</u></p> <p>- Ministère de la Ville, de la jeunesse, de la jeunesse et des sports ; CNV ; CIV ; ANRU ; ANCS</p> <p>- Collectivités : Métropole du Grand Nancy, Mairies</p>	<p>NPRU ; Contrat de Ville ; Cucs ; Plan citoyen du Sport ; loi 1901 ; loi NOTRe ; LOV : DSQ ; DSU</p>	<p>- mesures et actions sociales en œuvre dans les QPV, ZUS au niveau local et national</p>		
	<p><u>Associations</u></p> <p>Respérance</p>				

Conclusion

Depuis l'antiquité jusqu'au XXème siècle, le sport a toujours joué un rôle important dans la société en s'intégrant et en dynamisant la vie quotidienne des hommes. La formation des premiers groupements sportifs se sont développés au rythme de nombreux antagonismes sociaux, institutionnels et confessionnels. Les groupements laïques, avec le temps, se sont sécularisés dans toutes les couches de la société au détriment des autres. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, le mouvement sportif en France a connu de grandes mutations. En effet, il remplit aujourd'hui de nombreuses missions sociales autres que celles qui lui étaient attribués au départ. De nombreux acteurs dans les quartiers ont éclos autour des ambitions nouvelles du sport et l'inscrive dans une postmodernité qui lui confère indéniablement, une fonction sociale et citoyenne.

Si l'on tient compte du développement et de l'évolution globale des pratiques sportives (*licenciées et auto-organisées*) en France, nous pouvons dire que le mouvement sportif citoyen est assez performant et tend à s'imposer comme un modèle à part entière en Europe. Sa complexité, sa configuration systémique tel un « mille-feuille » montre, intègre et propose une diversification des pratiques socio-sportives, avec à la clé une série d'enjeux citoyens auxquels il est important de répondre en particulier, sur les quartiers Politique de la Ville. Les formes d'inégalités et d'exclusion sociales et de violence quotidienne (symbolique ou réelle), sont dans la trame des aspects territoriaux auxquels le sport citoyen tente d'apporter des réponses.

La contribution du mouvement sportif à la cohésion sociale dans le pays, et particulièrement dans les quartiers Politique de la Ville de la Métropole du Grand Nancy suppose de la persévérance, des convictions et des objectifs à atteindre. De manière opérationnelle, les pratiques socio-sportives en œuvre dans les quartiers prioritaires ont généralement des objectifs communs : Irriguer le conscient collectif des citoyens de ces zones sous intégrées, avec des valeurs nouvelles, républicaines et pacifiques pour redynamiser la vie sociale, le « Vivre-Ensemble ».

Ces valeurs citoyennes de Partage, de Tolérance, de Respect et bien d'autres, sont autant d'expressions substantielles capables d'insuffler de l'Espérance, de la « Respérance » ! Nous venons de définir le leitmotiv de notre Association dans un contexte de fortes tensions

sociales, qui fixe les objectifs de la Respect'Zone. Participer à l'intégration sociale par le sport, orienter la dynamique du mouvement sportif citoyen et ses effets moralisateurs dans le paradigme psychosociologique (ou la conscience collective) de la jeunesse des quartiers défavorisés, voici l'optique de ce dispositif expérimental innovant.

Au-delà de cette expérimentation, c'est la question du sport sociale citoyen que nous interrogeons. Il est en effet, le moteur le plus potentiel des politiques publiques dans les territoires sensibles de la ville. La construction et la gestion des équipements sportifs constituent le premier acte d'une volonté Politique de la Ville engagée autour de cette idéologie fondatrice organisée en synergie avec tous les acteurs du territoire (État, collectivités, entreprises, associations etc.). Dans cette perspective, les actions concertées principalement entre les entreprises et les associations seront toujours orientées en majorité pour la jeunesse. La mission sociale commune des acteurs dans le mouvement sportif citoyen est bien de faire face à l'exclusion sociale qui entrave la cohésion dans ces quartiers.

L'exclusion sociale, la violence, l'insécurité sont les premiers problèmes visés par notre projet Respect'Zone. Il s'accorde à répandre des solutions durables pour chacun des maux énoncés. Organisé autour du football - mais pas seulement - ce dispositif sportif utilisé par notre association se révèle être un outil porteur de croissance social tant il touche autant aux valeurs éducatives que de cohésion. Il participe également au dynamisme, à l'animation et à l'attractivité des deux quartiers dans leurs dimensions intégratrices et fédératrices.

C'est en se saisissant pleinement des besoins des habitants des quartiers prioritaires que notre action sportive et citoyenne peut devenir fondamentalement une cause pouvant s'inscrire dans le cadre des dispositifs institutionnels et des projets sportifs structurants existants. La mobilisation citoyenne à travers une multitude de projets de ce type appelle à la participation intelligente et rationnelle des habitants et des acteurs associatifs pour promouvoir et entretenir la mixité sociale, le rapport intergénérationnel, les échanges interculturels, l'ouverture aux autres dans le respect de chacun.

Fondamentalement, ce qui est primordiale dans cet élan c'est d'arriver à mobiliser les ressources et les forces vives locales du territoire pour transcender les obstacles, promouvoir l'autonomisation dans la vie des quartiers, et soulever ensemble les vraies questions de l'heure.

Pour notre part, nous pensons que le projet socio-sportif et éducatif Respect'Zone peut se développer sur la Métropole du Grand Nancy et impacter durablement le mode de

pensée et de vie d'une certaine partie des jeunes et des habitants de tous les territoires. A l'instar d'autres projets citoyens sur le territoire, il va contribuer de manière directe ou indirecte au développement de la démocratie participative, de l'économie sociale solidaire et à la mixité sociale.

Le but n'est pas d'investir à tout va la place des quartiers et multiplier des animations et des messages tels des troubadours, mais l'objectif recherché est d'exister et de perdurer réellement sur les quartiers avec un sens tout aussi symbolique qui appelle aux valeurs intrinsèques de la République du triptyque: Liberté, Égalité, Fraternité.

Le lien social n'est pas figé, il peut évoluer et se perpétuer ou se rompre. Il s'impose alors toujours la nécessité pour tous les acteurs d'entretenir ce rapport à la mesure de toutes les actions salutaires. C'est le cas encore ici de le rappeler qu'il faut sans cesse explorer et expérimenter toutes les possibilités créatrices de la diversité et la solidarité magnifiées par la pratique généreuse du Sport.

La diversité est une richesse, c'est le point d'ouverture éventuel vers l'élargissement d'un projet et il serait alors plus qu'intéressant de puiser dans ce réceptacle humain pour actionner une médiation d'inclusion sociale basée sur une autre idée du sport.

Bibliographie et Sources

Ouvrages

- Antoine Anderson. (2003). *La Politique de la Ville : histoire et organisation*. Paris: Éd. ASH.
- Bertrand During. (1984). *Des jeux aux sports : repères et documents en histoire des activités physiques*. Paris: Vigot.
- Bessy Olivier et al. (2014). *L'innovation dans l'événementiel sportif : de l'attractivité touristique au développement territorial*, Territorial éd., Voiron, Presses universitaires du sport.
- Brigitte Deydier. (2009). *Sport et intégration sociale. Activités physiques ou sportives et santé*. (67), 45-46.
- Carbonnières, P. de. (2005). *Olympie: La victoire pour les dieux*. Paris: CNRS Éditions.
- Carine Guérandel. (2016). *Le sport fait mâle : la fabrique des filles et des garçons dans les cités*. Fontaine: Presses Universitaires de Grenoble.
- Charrier Dominique. Lapeyronie Bruno. (2014). *Les politiques sportives territoriales : savoirs & questionnements*. (Vol. 1–1 vol.). Dardilly: Kreaten.
- Claude Chaline. (2014). *Les Politique de la Ville* (8e éd.). Paris: Presses universitaires de France.
- Defrance Jacques. (2011). *Sociologie du sport*. La Découverte.
- Dumons Bruno et al. (1987). *Naissance du sport moderne*. Lyon: La Manufacture.
- Durand Marc. (1999). *La compétition en Grèce antique: agôn : généalogie, évolution, interprétation*. Paris: L'Harmattan.
- Froissart Tony et al. (2014). *Education nationale, Jeunesse et Sports : territoires en conflits*. Paris: A. Colin.
- Garcia Marie-Carmen et al. (2010). *Le Sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*. Hommes & Migrations, (N° 3), Pages 200.
- Gasparini William et al. (2004). *Violences urbaines et recours au sport*. Jeunes et violences. (38), 52-68.
- I. Sarazin. (1992). *L'insertion sociale par le sport : mythe ou réalité ?* Actualités sociales hebdomadaires, (N° 1772), 9-10.
- Lapeyronie Bruno. (2015). *Management et marketing territorial des sports*. (Vol. 1). Dardilly: Éditions de Bionnay

Lefebvre Sylvain et al. (2013). *Les Nouvelles Territorialités du Sport dans la Ville*. Presse de l'Université du Québec. Col. Géographie Contemporaine.

Vieille-Marchiset Gilles et al. (2008). *Le Sport dans les quartiers*. PUF

Villepreux Olivier. (2016). *Réveil du sport citoyen, des valeurs en partage*. Paris, Boulogne-Billancourt: HD ateliers Henry Dougier.

Wojciech Liponski. (2005). *L'encyclopédie des sports [Texte imprimé] : plus de 3000 sports et jeux du monde entier*. (Éd. Gründ et UNESCO). Paris: [Paris] : Gründ. DL 2005.

Rapports – Arrêtés

Arrêté du 29 avril 2015 : liste des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville visés en priorité par le nouveau programme national de renouvellement urbain. (s.d.). Consulté à l'adresse http://www.anru.fr/index.php/fre/content/download/21574/322148/file/joe_201505070029.pdf

Brunet Florence. Kertudo Pauline. (2012, septembre). *Diagnostic enfance-jeunesse-parentale, ville de Jarville-la-Malgrange*, Rapport final. Paris : FORS Recherche Sociale.

Dossier de presse - Adoption de la liste des quartiers NPNRU par le Conseil d'administration de l'ANRU. (2015, 14 décembre). Consulté à l'adresse http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/dp_npnru_141229.pdf

Le Code du Sport (2017), Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale du Grand Nancy 2007-2009

Le Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020

Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2014-2024. Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Secrétariat Chargé de la Politique de la Ville.

Les Cahiers de l'ADUAN N°21, avril 2015.

Le plan « Citoyens du Sport ». 3 p. (s. d.). Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. (2015, 29 mai). Consulté à l'adresse <http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/plancitoyenssport15.pdf>

Rapport Annuel de l'Observatoire de la laïcité 2013-2014. (s.d.). Consulté à l'adresse http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piecejointe/2014/07/laicite_rapport_annuel_2013-2014.pdf

Roy Natahlie. (2012). « *Tous aux Jeux ! Le sport dans l'Antiquité* » [archive], exposition du 12 mai au 30 septembre 2012 au Musée départemental des Antiquités de Rouen. pp. 1-9. (s.d.)

Thèses

Christian Orsenigo. (2013). *Les tombes KV 34, KV 35, KV 36, KV 37, KV 38 découvertes par Victor Loret dans la Vallée des Rois: « state of the art » à la lumière de nouveaux documents*

(Thèse de doctorat). École pratique des hautes études (Paris). Section des sciences historiques et philologiques, France.

Vluggens Pascal, & Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.R.A.S.S.). (1996, juin). *Le sport : un outil pouvant aider à prévenir la délinquance des jeunes vivants dans les quartiers sensibles*. (Thèse de doctorat). AP-HP, Paris.

Articles - Communiqués

Appel à projets 2015 - Soutien aux associations nationales favorisant les actions citoyennes liées à la pratique sportive dans les QPV. (s.d.). Consulté à l'adresse http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/2015-07-_10_-appel__projets-ciec2.pdf. Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Commissariat Général à l'égalité des Territoires. (2015, 10 juillet).

Communiqué de presse - Adoption de la liste des quartiers NPNRU par le Conseil d'administration de l'ANRU 15-12-14. (s.d.). Consulté à l'adresse http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/cp_npnru_151214.pdf Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

La Lettre de L'économie du Sport. (2015, 17 juillet). « *Citoyens du sport* » dans *les quartiers populaires*. sport.fr, (N° 1210), Page 1.

La Lettre de L'économie du Sport. (2015, 9 octobre). *Le sport s'en sort bien, la jeunesse encore mieux*. sport.fr, (N° 1217), Pages 1-3.

La Lettre de L'économie du Sport. (2015, 8 avril). *Les associations en France*. sport.fr, (N° 1241), Page 6.

Liens et sites internet

Atlas des zones urbaines sensibles. Consulté sur le site www.sig.ville.gouv.fr/Atlas/QP/ du Commissariat général à l'égalité des territoires - Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/2015-07-_10_-appel__projets-ciec2.pdf. Site du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Commissariat Général à l'égalité des Territoires. (2015, 10 juillet).

www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/cp_npnru_151214.pdf Site du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

www.resperance.com

www.insee.fr Site de l'Institut national de la statistique et des études économiques

www.books.openedition.org/bases-doc.univ-lorraine.fr/editionscnrs/3909

www.fors-rs.com Site du FORS, laboratoire de Recherche Sociale

fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Panathenaic_amphora_Kleophrades_Louvre_F277.jpg#

Annexes

ANNEXES 1

Guides d'entretien

Les présents entretiens que nous avons menés ici dans les quartiers Politique de la Ville du Grand Nancy, et auprès de quelques différents acteurs institutionnels, associatifs et du milieu des entreprises, nous ont permis de comprendre d'avantage la réalité du mouvement sportif citoyen et des QPV.

Tableau thématique et récapitulatif des entretiens

Thématiques	Acteurs impliqués	Objectif de l'enquête
1. Les entreprises et le sport citoyen dans les QPV	- mmH (Meurthe-et-Moselle Habitat) - Association Respérance - Médiateur social	Comprendre les mobiles et la nécessité pour les bailleurs sociaux de soutenir le sport social dans les QPV
3. Médiateurs sociaux, institutions et sport citoyen dans les QPV	- Mairie de Vandoeuvre - Association Respérance - Médiateur de quartier	Comprendre la nécessité pour les institutions d'encourager le sport citoyen dans les QPV
4. Les Associations et le sport citoyen dans les QPV	- Association Respérance - Centre social Jéricho	Comprendre comment les structures associatives mutualisent leurs moyens pour développer le sport citoyen dans les QPV

GUIDE D'ENTRETIEN N°1:

THEME : Les entreprises et le sport citoyen dans les QPV

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE(E)

Nom et Prénom : MOINE Philippe

Profession ou Fonction : Responsable mission sociale

Organisme ou Société : Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH)

Questionnaire

1) Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre entreprise et principalement le service que vous dirigez?

En fait, qu'elles sont précisément vos missions et dans combien de quartiers du territoire nancéen êtes-vous implantés ?

2) Quels sont principalement les publics concernés par vos services ? Et, quels sont vos objectifs sociaux et économiques ?

3) Que signifie pour vous l'expression « Quartier Politique de la Ville » (QPV) ?

4) Comment pouvez-vous définir la Politique de la Ville?

5) Est-ce que vous pouvez nous parler de la situation de la culture, des loisirs et du sport dans vos quartiers ?

Et, qu'elle est l'importance que vous attribuez au sport social citoyen dans vos quartiers?

6) Quels rapports entretenez-vous avec le tissu associatif dans vos quartiers, notamment lorsqu'il s'agit d'encourager le sport citoyen et la cohésion sociale? Qu'elles sont généralement la nature des aides et soutiens que vous apportez à ces associations ?

7) Votre entreprise travaille depuis un certain temps déjà avec l'association RESPERANCE, en faveur du sport social et la citoyenneté. Que pouvez-vous dire à propos de cette collaboration ?

8) RESPERANCE a dernièrement développé avec votre appuie, un dispositif socio-sportif appelé « Respect'Zone Cage-Foot ». Que pensez-vous de cette initiative dans vos quartiers? Et selon vous, comment votre entreprise peut-elle aider d'avantage à pérenniser ce projet ?

9) Êtes-vous également engagés avec cette association dans d'autres projets de ce type ? Ou alors comptez-vous développer en commun d'autres projets socio-éducatifs ?

Retranscription de l'entretien

1) Meurthe-et-Moselle Habitat est un Office Public de l'Habitat qui gère plus de 13000 logements sur le département de Meurthe-et-Moselle, structurés autour d'agences de proximité sur les secteurs. L'Office compte 250 salariés environ, dont 70% travaillent dans ses agences et à proximité avec les habitants. L'autre particularité c'est que l'on a quasiment un parc de presque 13000 logements concentrés sur la Métropole du Grand Nancy, et au niveau de MMH on est concerné par 7 quartiers qui sont identifiés dans le cadre des nouveaux quartiers prioritaires dans le cadre de la Politique de la Ville.

Les quartiers Politique de la Ville comme ils sont estampillés quartiers prioritaires sont sur l'agglomération nancéenne : le quartier Jarville-Californie, le quartier « Cœur de ville » à Tomblaine, le quartier Vand'Est à Vandoeuvre, Champ Le Bœuf sur le plateau de Haye, on a aussi une petite partie sur le quartier Saint-Michel Jéricho (Saint-Max) parce que l'on a un bâtiment rénové d'environ 50 locataires sur le quartier et qui moins considéré comme prioritaire au titre des interventions que l'on doit y faire.

2) Les publics principalement concernés par nos services de mmH sont déjà les personnes demandeurs de logements qui sont dans le besoin et qui interpellent les organismes d'habitat.

Ces demandeurs doivent respecter un certain critère de ressources ne dépassants pas les plafonds de revenus puisqu'on est assujettis à cela. Et puis, au-delà de l'entretien du parc d'habitations, nous sommes avant tout un bailleur social et nous exerçons sur l'ensemble des locataires de nos 13000 logements une relation de gestion locative (signature de contrats, gestion des préavis et des réclamations, des problèmes de voisinage, des impayés), mais également tout un volet de lien social avec nos habitants, que ce soit en terme de médiation, de traitement de conflits de voisinage ou des contacts avec les locataires, les personnes âgées, les enfants, mais également des actions et des projets avec les structures associatives autour du cadre de vie, du vivre ensemble, le lien social, la citoyenneté.

3) Sur des critères objectifs, les QPV ne sont pas forcément des quartiers qui vivent mal, des quartiers où il n'y a que des dégradations. Simplement, les quartiers Politique de la Ville ce sont des quartiers qui ont été reconnus comme prioritaires parce qu'ils possèdent un revenu médian économique très faible et inférieur à la moyenne nationale, et ce qui fait qu'il y a une concentration de précarité financière et économique sur ces quartiers et chez la grande majorité des habitants. Donc, c'est ce qui fait aussi que des actions sont à privilégier dans ces quartiers.

4) La Politique de la Ville comme on peut la définir est un vaste sujet qui dure depuis des années. Et, la question que l'on se pose c'est l'évaluation de la Politique de la Ville. Nous au niveau de MMH au service mission sociale, on définirait la Politique de la Ville comme un ensemble de mesures en direction des habitants, des structures associatives pour préserver le lien social, la citoyenneté, pour consolider la cohésion sociale. Je dis préserver parce qu'il existe déjà ce **lien social** et la **citoyenneté**, mais on doit l'accentuer et l'entretenir, « *c'est comme un bâtiment où il faut de temps en temps repeindre et changer les volets* ». Quand on travaille avec de l'humain c'est encore plus important parce que **ce qui est gagné un jour peut se perdre le lendemain**, on travaille donc avec nos habitants, avec nos locataires, avec des associations diverses et variées, certaines sont plus solides que d'autres et selon que sur

certains secteurs géographiques on a plus de présence associative ou pas, des structures associatives bien ou moins bien implantées. Nos interlocuteurs ne sont pas intangibles ou figés.

5) Quand on intervient sur nos quartiers on dit de quelle manière on intervient et l'idée c'est de faire passer un message pour la cohésion sociale, pour des messages de cadre de vie, la gestion de la propreté et après c'est se servir effectivement de vecteurs comme la culture, le sport pour passer en même temps ces messages.

Donc, on part du principe aussi que sur ces quartiers ce sont des thématiques qui sont importantes parce que si on prend simplement le cas du sport, c'est au-delà de l'exercice physique, un vecteur de cohésion sociale surtout s'il s'agit d'un sport collectif dans lequel il y a un travail d'équipe à mener. Ça permet aussi de dynamiser le quartier et faire en sorte que les publics, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, entrent dans un cadre pas forcément arbitraire, mais qui permet au moins de consolider des règles de vie qui après peuvent se matérialiser dans la vie de tous les jours.

De la même manière la culture (le théâtre, la lecture, les animations, le cinéma) tout ce qui peut éveiller dans la culture, permet d'ouvrir l'esprit aux gens autrement que par la télévision, ou les réseaux sociaux en amenant à faire quelque chose d'autre. Arriver avec quelque chose d'autre ce n'est pas donner des leçons, c'est dire à des personnes, à des familles qui bien souvent manquent de mobilité qu'il y a quelque chose d'autres qui existe, il y a d'autres manières de voir les choses, d'autres capteurs sociaux. Et, le fait donc de travailler sur le sport, la culture, les loisirs, cela permet de faire voir les problèmes d'une manière différente et d'ouvrir les esprits des habitants, pour s'ouvrir aux autres et partager, plutôt que de se renfermer sur soi.

6) Avec les associations on entretient un rapport professionnel et convivial. Avec les structures associatives sur les QPV on a déjà travaillé sur tout ce qui était de la gestion des locaux associatifs, c'est le premier travail de longue durée que nous avons fait en partage et sans imposer. On a alors retouillé en lien avec les communes, les occupations de locaux associatifs (ceux qui étaient vides ou occupés). Nous avons encouragé les associations présentes dans les locaux de nos bâtiments, celles qui étaient tournées vers les autres et qui avaient un vrai lien social, ainsi que celles qui étaient moins bien pour ne pas les caricaturer (les associations de clubs de tarots installées depuis 10 ans qui tournent dans un local avec peu d'adhérents) et qui ne connaissent pas beaucoup la participation des habitants. Donc, il y a peu de lien social.

On a fait en sorte de travailler avec des partenaires associatifs qui avaient dans leurs missions (aide aux devoirs, animations) la vocation de s'ouvrir aux autres. Et, nous sommes venus aussi avec nos projets que l'on a partagés et l'on a partagé aussi ceux des structures associatives. Nous aidons aussi des associations à s'implanter aussi dans nos quartiers, en privilégiant lorsque nous avons des locaux vides des associations en lien avec la commune qui vont être de facto ouvertes vers l'extérieur, et qui par leurs présence aux pieds des immeubles vont apporter un peu de vie et de lien social.

En dehors de l'aide matérielle avec le local, on soutient en matière de projets, c'est-à-dire que si nous arrivons par exemple avec un projet de sport de volley sur le quartier, on peut partager le projet avec elle, on peut faire un chantier jeune avec l'association, et proposer des indemnités financières. De la même manière lorsque l'association nous sollicite et qu'elle a monté elle-même le projet, on peut apporter un soutien financier, mais on n'apporte jamais

un soutien financier à l'association si l'on ne partage pas le projet avec l'association. Par exemple, si une association nous dit qu'elle a un projet sur la mémoire du quartier avec des enfants (monter des albums photos, faire un film), nous on peut apporter une participation financière ou logistique, ou faire participer notre personnel au montage du projet. L'idée ce n'est pas d'être une tirelire pour faire vivre les associations, mais c'est d'arriver à combiner l'intérêt d'un projet en direction des habitants qui sont toujours au centre et les faire participer.

7) La collaboration entre mmH et Respérance s'est construite et s'enrichie au fil des années. Au début on connaissait l'existence de l'association sur le quartier qui a grandi au niveau de son volume d'activités, et on a joué franc jeu avec l'association car on savait à la base que c'est une émanation culturelle, il ne faut pas oublier que lorsqu'on travaille avec une association il est très important que l'on veiller à ce qu'il n'y ait pas une interconnexion commerciale, politique, culturelle quelle que soit la religion. Là-dessus, on a donc évacué tout de suite ce problème en disant que ***ce n'est pas parce qu'une association avait une origine culturelle que une action sur le quartier était forcément du prosélytisme*** ; même si des questions se sont posées au départ : ces gens sont généreux mais qu'est-ce qu'il y a derrière tout ça ? Mais, dès l'instant que l'on s'est mis au clair sur cette question, et c'est très simple, tout s'est bien passé au final.

Après ce partenariat s'est construit au cours des années, au début sur des petits projets, et au fur et à mesure on a constaté la structuration de l'association qui est devenue plus solide et durable que d'autres avec la présence de ses bénévoles qui ont une vraie implication auprès des habitants et pour nous c'est très riche. Ensuite, on s'est dit qu'on pourrait continuer sur d'autres projets comme le « Défi propreté » avec toujours des résultats à la hauteur des attentes respectives et pour poursuivre cela d'une manière régulière.

Le contact entre mmH et les bénévoles de l'association a été déterminant dans ce partenariat au départ à Vandoeuvre où l'association avait déjà son fond de travail et nous nous sommes proposé de développer ces actions sur d'autres communes là où on a du parc ou pas. C'est aussi l'une des volontés de l'association d'aller chercher du bénévolat ailleurs et des publics à soutenir et à accompagner.

Ce travail s'est donc poursuivi sur Jarville où l'on a pu mettre un local à disposition de l'association pour servir de base vie, de fonctionnement et de présence sur Jarville que l'on a complété par la mise à disposition d'un local technique pour stocker du matériel d'animation. Nous faisons ça parce que nous avons confiance et nous savons que ça va permettre de soutenir des projets qui pourront se développer. Si vous travaillez avec une structure associative et que vous avez de l'ambition avec elle, il faut à moment donné l'aider financièrement ou matériellement pour développer des choses. La relation de confiance est impérative et elle est personnalisée, quelques fois ça peut tenir à des relations de confiance un peu comme des « coups de foudre » professionnels ou une vraie convergence de vue sur l'objectif. Mais, tout ça reste très fragile parce qu'on travaille avec des personnes bénévoles qui œuvrent fortement pour une association, et qui peuvent aussi un jour décider de quitter la région ou avoir une opportunité ailleurs. Donc, ce travail doit être repris par d'autres personnes, avec des mêmes convictions. Et, il y a un fond assez solide qui existe au sein de l'association, mais vous n'êtes pas à l'abri de la perte de bénévoles très actifs, remplacés par d'autres mais qui doivent se refaire leur réseau, acquérir de la crédibilité. Il faut toujours une continuité de l'association.

8) Nous avons trouvé cette idée très intéressante car on ne savait pas ce qu'était un cage-foot. On a vu le succès de ce dispositif, c'est une structure souple qui permet d'arriver au milieu d'un quartier et de faire du sport de manière tout à fait ludique, sécurisée et originale parce que c'est pas fréquent. Et, ça se déplace facilement et en plus il y a un thème parce que l'on parlait des « Respect'Zone », ce n'est pas que mettre des enfants dans le cage-foot et les laisser jouer, c'est aussi un vrai investissement chronologique pour les enfants par rapport au respect du « turn-over » et de la place des autres.

La structure est souple et se déplace facilement, elle peut servir de support à d'autres choses : des éléments de décoration, des éléments publicitaires, des calicots, de projection avec l'idée originale d'accrocher des télévisions dessus pour suivre des matchs de foot.

On a un peu contribué financièrement en soutenant les projets de Respérance, pas uniquement par rapport au cage-foot, mais les contributions ont été essentiellement utiles. Il faut aussi savoir que l'on n'est pas du genre à exiger que le cage-foot soit exclusivement exploité que sur nos quartiers à cause de notre contribution, car on raisonne aussi en termes de mixité, et c'est tout aussi gênant pour l'association car elle tomberait en partenaire prestataire, alors qu'une association de lien social ne devrait pas être positionnée en prestataire sinon la relation serait de client à fournisseur et je pense que ce n'est pas cela la philosophie.

9) On a d'autres projets avec Respérance, au départ on avait débuté avec le « défi propreté » et des actions qui étaient menées dans ce cadre-là déjà sur Vandoeuve, après ça s'est fait sur Jarville et sur Champ Le Bœuf. Donc, on a multiplié les actions avec Respérance et pour revenir sur les « Trophées du fair-Play », c'est quand même grâce à tout le travail que l'on a fait avant et grâce au Cage-Foot que l'on est sorti uniquement de l'aspect sportif et que l'on a aussi imaginé le fait de travailler sur des animations « flash-mob » plus artistiques. Et pour le coup ça été assez novateur pour nous, parce que il n'y a pas toujours beaucoup de structures qui peuvent prendre en main un très grand nombre d'enfants que vous ne connaissez pas, parce que nous avons quand même touché au total plus de 1500 enfants, surtout avec le final au stade Marcel Picot avec 1000 enfants à faire bouger. Ce n'est pas si simple, mais on y arrive à faire ensemble des choses d'ampleur qui nous permettent d'imaginer d'autres projets. Moi j'aimerais bien envisager avec Respérance ou d'autres associations, des projets où on serait un plus dans la culture, dans la musique ou dans le cinéma...il y a des choses qui feraient peut-être moins de bruit mais qui iraient au fond des choses. Les propositions peuvent venir autant de l'association que de nous pour sortir peut être un peu de l'aspect kermesse ou kermesse sportive car il faut éviter de tomber dans l'habitude.

GUIDE D'ENTRETIEN N°2:

THEME : Les entreprises et le sport citoyen dans les QPV

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE(E)

Nom et Prénom : KEMALI Jamila

Profession ou Fonction : Assistante de gestion sociale

Organisme ou Société : Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH)

Questionnaire

1) Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre institution et principalement le service que vous dirigez?

En fait, qu'elles sont précisément vos missions dans la ville de Vandoeuvre ?

2) On entend souvent parler de « Quartiers Politique de la Ville » (QPV), c'est quoi un QPV ?

3) De manière assez simple, comment pouvez-vous définir la Politique de la Ville?

4) Quels sont principalement les publics et les secteurs d'activités les plus concernés par cette politique ?

Et, quels sont les objectifs que vous voulez atteindre par cette politique dans les quartiers de Vandoeuvre?

5) Si l'on vous parlait de culture, de loisirs et de « sport citoyen » dans les QPV, qu'est-ce que cela vous inspire ?

6) Qu'elle importance ou quel rôle pouvez-vous attribuer au sport social citoyen dans la Politique de la Ville ou les QPV?

7) Comment pouvez-vous définir le rôle du tissu associatif en faveur du sport citoyen et de la cohésion sociale dans les quartiers de Vandoeuvre ?

Qu'elles sont généralement la nature des aides et soutiens que vous apportez à ces associations ?

8) Selon vous, comment l'Etat et particulièrement votre institution peuvent-ils accompagner d'avantage au mieux l'action de ces associations ?

9) RESPERANCE est une association de Vandoeuvre qui œuvre justement en faveur du sport social et la citoyenneté à travers un dispositif socio-sportif et éducatif, qu'est-ce que vous-pouvez dire à propos d'une telle initiative ?

Retranscription de l'entretien

1) Moi je travaille chez mmH, on est un bailleur social, c'est une entreprise qui a pour vocation de construire et louer du logement social. Nous sommes implantés sur le département de Meurthe-et-Moselle avec en moyenne 13500 logements sur tout le département.

On n'a un siège situé au boulevard de la Motte où sont situés notre direction générale, on n'a le service comptabilité, le service recouvrement, le service qui gère tout ce qui est construction réhabilitation que l'on appelle la maîtrise d'ouvrage. Et puis, on a une agence commerciale située à proximité de la gare au centre-ville, et on a 7 agences de proximité qui sont réparties sur le département. Moi je travaille donc au service mission sociale sous la directive de Philippe Moine. Mes missions premières sont de mettre en place des projets dans les quartiers, en partenariat avec nos agences de proximité, c'est-dire qu'il faut accompagner aussi nos agences dans des quartiers où ils ont du patrimoine. Notre but est plus d'arriver à créer du lien social, justement avec les associations qui sont dans le quartier, les institutions, les communes en se rapprochant des habitants, et mettre en place avec eux des projets où chacun se retrouve, mais par rapport aussi à des thèmes qui ont un lien avec nos missions premières notamment ceux qui tournent autour du cadre de vie, du bien-être social.

2) Les public qui sont concernés par nous ce sont d'abord les locataires de mmH, puis vient ensuite les publics non locataires qui transitent dans les quartiers de mmH et les riverains s'ils participent à nos projets aussi. Par exemple, on a déjà proposé des projets pour la jeunesse et pour les seniors, et les objectifs que nous poursuivons c'est d'abord de les sensibiliser sur le cadre de vie, sur le respect et le bien-vivre dans leur environnement.

Ensuite, l'objectif est aussi de contribuer au lien social, pour sortir certains locataires de leur quotidien pour profiter et participer aussi à la dynamique du quartier. Au niveau économique, je ne dirais pas qu'il y a une retombée directe dans le cadre de ces actions, mais cela peut favoriser le respect des parties communes. Par exemple le respect des portes d'entrée parce que lorsqu'il n'y a plus de destruction des portes d'entrée, la retombée économique est que ça évite de remplacer une porte vandalisée, nettoyer des tags, du crachat qui nécessitent le passage des gardiens. En général, c'est indirectement éviter des investissements supplémentaires même si l'on ne change pas de comportements en une seule action, mais c'est l'un des objectifs derrière cette mise en place.

3) Les Quartiers Politique de la Ville ce sont des quartiers où il faut peut-être faire un effort d'investissement pour améliorer le cadre de vie des familles, des plus jeunes aux seniors et à travers l'emploi, la culture, le sport. C'est une démarche qui constitue un plus pour ces quartiers parce que s'ils sont prioritaires c'est qu'ils sont quelque part aussi défavorisés, il y a des difficultés qu'il va falloir régler plus dans ces quartiers que d'autres. Voilà ce que cela peut signifier, après cela ne signifie pas que ce sont des « ghettos », et il peut aussi y avoir des difficultés dans des quartiers résidentiels, mais je dirai que dans ces QPV il y a une forte population en difficulté dans la vie quotidienne et qui ont besoin qu'on les accompagne un peu plus que les populations des quartiers résidentiels.

4) A partir du moment où l'on parle de Politique de la Ville, on parle des décisions, c'est que quelque part il y a des textes, des lois, des débats plus institutionnels. Et, ça veut dire aussi que la société se doit aussi quelque part d'honorer une obligation de devoir venir en aide à des

publics qui sont dans le besoin, d'où la notion politique. Il s'agit de poser des choses clairement : des missions, des compétences, des décisions, des mesures et des actions à prendre et mettre en place sur les territoires, des moyens pour accompagner les familles qui vivent dans ces quartiers.

5) Je pense que dans nos quartiers les actions qu'on met en place nous permettent aussi d'avoir un certain contact avec les associations et les familles. Le profil des familles est de toute façon une démarche pour leurs enfants en allant voir les services et les associations qui peuvent répondre à leurs besoins en matière de culture, de sport de loisirs ou autres ; et puis il y a une autre frange de la population qui n'ira pas faire cette démarche et que l'on doit atteindre par la communication ou l'information de proximité : à travers les affiches, les journaux, les flyers, car ils n'ont pas souvent la volonté de lire ou de sortir dans le quartier.

Donc il y a deux profils d'habitants dans le quartier, ceux qui savent où aller et ceux qui savent moins.

Le sport social dans ces quartiers permet de toucher des familles qui ne font pas la démarche, de faire bénéficier à leurs enfants. Moi j'ai vu sur certaines actions portées avec des associations, des enfants qui ne faisaient pratiquement pas de sport s'adonner régulièrement à la pratique parce que ils l'ont tester une, deux ou trois fois à travers des animations qui se déroulent dans les quartiers. Et, finalement les parents ont suivi la démarche après pour les inscrire un peu plus à des activités, chose qu'ils n'auraient sûrement pas fait si on ne les avait pas sensibilisé.

Je pense que pratiquer du sport ne veut pas toujours dire qu'il est question d'avoir des moyens financiers. Même si dans ces quartiers il y a quand même des aides qui peuvent aussi être mis en place, c'est peut-être aussi question d'informer les familles, voir tout ce qui peut être mobilisé, les associations qui peuvent accompagner les familles. C'est déjà d'informer les familles de ce qui existe, et voir avec ces familles comment solutionner le problème des activités sportives qui sont trop chères économiquement, avec aussi les services de la commune.

Donc, je pense qu'il ne faut pas se limiter à la simple réflexion qui dit que c'est parce que l'activité coûte cher c'est pourquoi on y va pas, même si c'est une possibilité c'est aussi une question souvent culturelle pour les familles dans lesquelles le sport n'est pas culturellement enraciné, si des parents n'ont pas été sensibilisés et intéressés eux-mêmes par le sport étant petits, ils ne transmettent pas forcément le transmettre à leurs enfants. Il y a quand même des associations dans les quartiers qui sont très présente sur le terrain et qui connaissent bien les familles, et ces associations ont souvent le pouvoir de transmettre cette envie et faciliter la pratique chez les jeunes, d'autant plus que la pratique sportive devient plus importante pas qu'en terme de socialisation, mais aussi au niveau du bien-être, de la santé, car on est dans une société où l'on marche de moins en moins, c'est répondre aussi à la problématique du « manger-bouger », et le sport devient donc un élément important dans la vie des quartiers.

6) Les associations dans les quartiers sont pour nous des partenaires indispensables. On ne pouvait pas bien intervenir dans les quartiers s'ils n'y avaient pas des actions qui nous accompagnent, qui nous aident à mettre en place les actions de mmH, qui fédèrent les familles et les habitants. Donc, pour nous il est indispensable de travailler avec les associations.

Par les partenariats nous accompagnons déjà ces associations, des associations sportives comme le VNVB et l'ASNL avec qui on a deux gros partenariats, on développe aussi un

partenariat avec le SLUC depuis l'année dernière. Mais, nous l'objectif ce n'est pas uniquement de sponsoriser ou d'avoir une vitrine, l'objectif c'est de faire venir toutes ces grandes associations qui parlent aux enfants et aux habitants des quartiers, à la fois pour faire découvrir une pratique sportive aux jeunes et moins jeunes, pour leur apporter aussi un peu de rêve en rencontrant leurs « vedettes », pour les encourager à poursuivre leurs rêves et objectifs, et pour transmettre des messages qu'ils doivent saisir.

Je pense qu'il ne faut pas laisser les quartiers se renfermer sur eux-mêmes, il faut les amener vers l'ouverture, et cette accessibilité peut apporter beaucoup de richesse dans les quartiers, en montrant tout ce qui peut être fait. Par exemple dans le sport, nous avons un partenariat qui tournait autour du foot avec des joueurs, et nous avons aussi pensé au volley avec les filles car on remarque aussi au niveau du sport dans nos quartiers les filles ne participent pas beaucoup, on trouve en réalité moins de filles selon l'activité, donc y a encore du travail à faire en terme de mixité.

Nous apportons souvent aux associations un soutien logistique, financier en vue de les aider, car si l'on veut mettre en place ensemble ces projets il faut les aider, et surtout si l'on veut les pérenniser. On ne veut pas aussi mettre les associations en difficulté dans les quartiers en demandant juste leur participation, car on voit aujourd'hui ce représentent leurs budgets réduits d'une année à l'autre. On est aussi des partenaires en termes de moyens humains qui sont très importants. Il faut que chaque partenaire puisse être à l'écoute de l'autre, voir leur champs d'intervention et trouver la place de chacun en s'apportant un soutien mutuel, et puis il faut être en cohérence avec une même philosophie, une même vision, même si l'on travaille différemment d'un territoire à l'autre car tous les territoires ne se ressemblent pas ; la démarche qu'elle soit associative ou institutionnelle est différente d'un territoire à l'autre, et le soutien logistique ou financier qui peut être fait n'est pas le même. Donc, il faut bien comprendre son territoire et ses partenaires pour que nous-même on soit bien compris en retour.

7) La collaboration avec Respérance est mise en place depuis trois ou quatre ans, elle est très forte, on se comprend et on travaille autour des mêmes publics. C'est une relation qu'il faut pérenniser et on se donne du temps pour s'écouter mais il ne faut pas rentrer dans l'habitude, dans l'identique d'une année à l'autre. Il faut innover dans l'organisation et les relations.

Jusqu'à présent on a à chaque fois amélioré les projets que l'on met en place ensemble, on ne refait pas du copier-coller, donc si on veut pérenniser il va falloir innover. Ce qu'il y a aussi avec Respérance, c'est qu'elle ne touche pas forcément le même public que d'autres associations du quartier. Et, c'est très bien parce que ça permet de toucher un public plus large, un maximum de public dans les quartiers. Respérance intervient aussi auprès d'un public qui ne va pas forcément faire la démarche d'aller vers une association bien structurée, bien cadrée, un public qui irait moins vers une MJC ou vers un service jeunesse de la ville.

Donc, ce sont justement les autres publics, toute une autre partie de nos locataires, et c'est bien parce que ça nous permet de couvrir un grand nombre d'habitants sur nos quartiers, et de ne pas aller que vers ceux qui savent déjà où aller lorsqu'ils ont envie de pratiquer une activité sportive ou de loisirs. Ce qui est intéressant au contraire, c'est de toucher par exemple les jeunes qui ne font pas d'activités aux pieds des immeubles, qui ne sont pas dans une structure ou une association. C'est un challenge d'autant plus fort parce que l'objectif n'est pas juste de faire de la garderie, mais de faire passer un message qui puisse être encré dans les

esprits, et que cette jeunesse et cette population moins active l'intègre dans leurs parcours individuels ou avec leurs proches et se dire que personnellement j'ai envie de faire du basket, de la natation, du football, ou décider de s'impliquer dans la vie associative, de s'ouvrir à son quartier. Et, ce message il faut le répéter d'une année à l'autre sans baisser les bras. Les projets qui nous paraissent anodins sont les mieux à proposer aux habitants parce qu'ils sont simples à faire, conviviaux et dans le quartier.

8) Respect'Zone est une initiative à encourager, en plus de cela d'autres associations ne le proposent pas. Une association qui propose c'est très bien. Et, ça permet de fédérer les jeunes du quartier. On voit bien les jeunes des quartiers qui squattent dans les halls, les pieds d'immeubles parce qu'ils s'ennuient. Donc, s'il y a pour eux de telles animations sportives et en plus citoyennes, je pense qu'il faut que ces actions se développent sur les quartiers. Ce ne sont pas des actions qu'on voit de façon courante lorsqu'on sort de chez soi et surtout en été, pendant les vacances. Ce n'est pas aussi tout le temps que l'on voit des associations venir s'installer à l'extérieur et venir ouvrir ses portes aux jeunes des quartiers, pourtant je pense que ce sont des choses qui doivent marcher d'autant plus que sur des secteurs d'activités beaucoup d'associations ne font plus rien aux mois de juillet et août, donc ça peut permettre de pallier à des absences qui peuvent exister aussi.

Même s'il y a toujours la question des moyens financiers, ce type d'action est surtout réalisable grâce aux moyens humains. C'est une action à la fois sportive qui peut se développer et servir pour véhiculer des messages dans les quartiers, surtout auprès des jeunes. Ce sont donc des projets de ce type en pieds d'immeubles, à des périodes de vacances que nous pouvons aider à développer pour pouvoir continuer à apporter de la bonne humeur et de la dynamique dans les quartiers.

9) Avec Respérance nous sommes aussi sur des projets qui concernent le cadre de vie : Mon quartier j'en prends soin, le Défi propreté, le fleurissement. Ce sont des projets où Respérance accompagne énormément. Il y a les projets portés par Respérance et pour lesquels nous intervenons financièrement et logistiquement, et il y a des projets portés par mmH et pour lesquels Respérance nous accompagne pour véhiculer des messages. Il n'y a donc rien de fermé ou de figé, et sur d'autres projets socio-éducatifs et culturels nous pouvons travailler ensemble : on a le projet « habiter bouger » par exemple, il y a alors d'autres cadres que le volet sportif.

Respérance s'appuie beaucoup sur le bénévolat comme d'autres associations, mais il faut qu'à un moment donné il y ait un noyau dur de personnes qui puisse permettre à l'association de pérenniser durablement son action et en permanence. L'investissement des bénévoles peut évoluer d'une année à l'autre, et si l'on veut se projeter sur des projets à moyen et long terme, si l'on veut s'assurer un socle bien solide il faut donc porter une attention à cela. Ce qui ne remet pas en cause la qualité des bénévoles parce que les bénévoles de l'association sont pleinement investis et vont jusqu'au bout des partenariats. Ce qui a été dit a toujours été fait, c'est peut-être dû aussi au succès de l'association, mais il ne faut pas aussi pour l'association être victime de son succès et se disperser.

GUIDE D'ENTRETIEN N°3:

THEME : Médiateurs sociaux, institutions et sport citoyen dans les QPV

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE(E)

Nom et Prénom : AOUDJIT Hocine

Profession ou Fonction : Médiateur référent et responsable
Espace COPPENS et Pagode (Quartier Vand'Est)

Organisme ou Société : Mairie de Vandoeuvre

Questionnaire

- 1) Qu'est-ce qu'un médiateur de quartier ? Quel est précisément votre rôle ou mission?
- 2) Comment pouvez-vous décrire brièvement votre quartier? Quels sont les principaux problèmes qui minent ce quartier ?
- 3) Avez-vous déjà entendu parler de l'expression « Quartier Politique de la Ville » (QPV) ?
- 4) Comment pouvez-vous définir la Politique de la Ville?
- 5) Qu'est-ce que vous pouvez nous dire au sujet du sport, des loisirs et de la culture dans votre quartier ?
Et, qu'elle est l'importance que vous attribuez au sport social citoyen dans votre quartier?
- 6) Quels rapports entretenez-vous avec les associations dans votre quartier ?
- 7) L'association RESPERANCE est présente dans votre quartier depuis plusieurs années déjà, qu'est-ce que vous pensez de cette association et ce qu'elle apporte dans le quartier ?
- 8) RESPERANCE a développé avec votre soutien, divers projets socio-sportifs comme la « Respect'Zone Cage-Foot ». Que pensez-vous de cette initiative, et selon vous qu'est-ce que cela peut apporter dans votre quartier?
- 9) Selon vous, qu'est-ce que l'association devrait améliorer dans son action ou son projet dans le quartier?

Retranscription de l'entretien

1) Un médiateur de quartier c'est quelqu'un qui travaille dans le quartier et qui connaît pratiquement toutes les familles, toutes les générations. Et, moi je reçois donc dans l'Espace COPPENS ces gens pour régler des différends, ou leur suggérer des solutions devant leurs difficultés. En même temps, un médiateur de quartier intervient aussi par rapport au voisinage, aux enfants dans la rue, aux familles qui ont des soucis même intra-familiaux. Donc, il a un rôle vraiment important et très large dans le quartier, et il travaille dans le même temps avec les instances et institutions du département comme la maison de la justice et du droit, le tribunal administratif, la Ville, l'État, pour soit accompagner, soit recommander, soit pour demander des petites aides ou des appuis pour que les gens solutionnent leurs difficultés quotidiennes. Il peut être le relais entre les familles et les institutions, il s'appuie aussi sur les associations locales du quartier.

2) Le quartier Vand'Est – Forêt noire est composé d'habitants issus de 85 nationalités, c'est donc une multitude de communautés qui constituent ce quartier. Nous essayons de faire en sorte que toutes ces communautés vivent bien ensemble, c'est difficile mais on y arrive par des actions collectives dans le quartier.

Les difficultés dans le quartier concernent notamment les communautés qui sont entre elles enracinées dans leurs traditions d'origine, et difficilement elles s'intègrent dans la culture laïque et française du quartier. Dons, nous essayons de favoriser leur intégration. D'autres difficultés sont rencontrées par les enfants, les jeunes et les familles qui ont besoin qu'on les accompagne.

De temps en temps il y a des conflits intergénérationnels. Il y a aussi la faible mixité sociale dans les écoles autour du quartier qui comptent généralement 90% d'enfants d'origine étrangère, du coup le niveau général des enfants est faible, et cela se ressent. Les jeunes majoritairement issus de l'immigration rencontrent tout aussi des difficultés d'intégration, d'insertion, et nous travaillons donc sur ces problèmes. Le quartier est le plus pauvre de la ville de Vandoeuvre, car il y a une certaine misère, un mauvais niveau de vie, des faibles revenus, beaucoup de chômage surtout chez les jeunes à la recherche ou en perte d'emploi, et la plupart des habitants vivent des minima sociaux.

3) Le quartier Vand'Est est situé dans une Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) n où il y a un peu de conflits. Mais, il y a une Politique de la Ville qui s'applique à tous ces quartiers. La Politique de la Ville moi j'y suis pleinement dedans donc avec la Mairie de Vandoeuvre vue que l'on travaille à favoriser la mixité sociale, l'accueil des populations, des familles. Dans cet espace COPPENS justement, nous avons beaucoup d'activités et d'ateliers les après-midi et les matins pour les jeunes et moins jeunes, les familles. Ces ateliers sont parfois de la couture, la broderie, des animations, des jeux. Ici, nous avons fait en sorte que les services de la Ville viennent travailler aux pieds des immeubles pour recevoir les familles à titre anonymes sur des ateliers santé, nutrition, sport, parentalité et tous les autres thèmes et activités. Il s'agit donc de les gérer aux pieds des immeubles où les gens viennent plus facilement plutôt que d'aller plus en mairie ou dans d'autres lieux pour des conférences, des ateliers, tout se passe ici au dans le quartier.

4) La Politique de la Ville s'intéresse aux quartiers, aux mini quartiers même, et nous élaborons donc des projets avec les familles, avec les associations que nous aidons surtout,

avec des accords de subventions. Ces associations là au niveau de l'Espace COPPENS et la Pagode accueillent des familles pour développer des thématiques ludiques, culturelles. Nous travaillons avec eux lors de conférences, avec aussi l'université populaire. Nous travaillons avec eux dans les manifestations du quartier où nous projetons soit des films, où nous proposons des rendez-vous autour de la musique, de l'art, des expositions. En octobre par exemple nous avons une manifestation qui va réunir l'ensemble des associations du quartier, et nous allons inviter les habitants du quartier pour suivre des activités comme le théâtre, la musique, le cinéma.

L'objectif est donc d'intervenir sur le quartier et de faire en sorte que les familles viennent, et par là nous détectons aussi avec importance les difficultés des gens à se rendre dans les centres ou dans les associations, parce que ces gens ont pour habitude de se renfermer sur eux-mêmes, de s'isoler ou s'exclure et c'est jusqu'à ce qu'il y ait des difficultés qu'on ne pourrait pas résoudre ; alors que dans ce sens-là il s'agit de rapprocher les familles des structures pour leur faire découvrir des choses qu'elles doivent entendre et comprendre, des recommandations pour régler leurs difficultés.

5) A proximité du quartier nous avons le stade Paul Bert que les jeunes et plus jeunes utilisent fréquemment ou quotidiennement. C'est d'un accès libre et ouvert. Il y a aussi un city-stade derrière l'Espace COPPENS, en plein cœur du quartier, que les jeunes du quartier utilisent à longueur de journée, surtout les soirs. On a aussi une aire de jeux où les petits enfants s'amusent devant leurs parents sur des bancs aménagés. C'est assez familial, il y a une sécurité, il n'y a pas de risques. En plus de cela, nous avons la structure pagode, comme son nom l'indique est un toit tourné vers le haut, et qui constitue un point central et d'animation intergénérationnel ouvert au débat et à l'expression dans le quartier.

A la pagode, nous accueillons environ une quarantaine d'enfants tous les mercredis dans des ateliers récréatifs avec Respérance qui joue un rôle très important, et qui apporte beaucoup dans le quartier et les familles. Donc, les familles confient leurs enfants plus facilement, en confiance aux animateurs et éducateurs de Respérance, et c'est cela maintenant depuis plus d'une dizaine d'années. L'association est donc bien implantée dans le quartier où on lui fait confiance, et justement ils viennent aussi les samedis et dimanches pour les adolescents et les jeunes majeurs. Par ailleurs, à la pagode nous recevons aussi les jeunes en soirée deux fois par semaines, les mercredis et les vendredis de 20 heures à 23 heures, soit par le service jeunesse ou par l'association Jeunes et Cité.

Le sport est déjà une activité conviviale et beaucoup collective, et l'adage qui dit « *un esprit sain dans un corps sain* » s'accorde bien au sport pour un enfant qui joue. Il oublie un peu les difficultés extérieures, il rencontre des amis, il arrive à communiquer et en même temps les parents voient que leurs enfants sont dans une action ou cadre dans lequel on ne pas nuire. Ils visent et les petits ont la possibilité de découvrir des sports comme le basket, le foot, le hand et d'autres animations. Par exemple la corde à sauter qui draine et attire beaucoup d'enfants, et là avec Respérance c'est la joie de vivre, et les familles sont ravies de savoir que leurs enfants sont entre de bonnes mains.

6) Avec Respérance et comme avec d'autres associations, on élabore des projets de quartier soit pour une action collective ou individuelle. Au niveau collectif, ce sont toutes les associations qui encadrent des animations ou des ateliers, suite à des réunions, des concertations, ou alors des projets par association. C'est-à-dire qu'une association travaille sur un thème ou une action à réaliser, à l'extérieur ou à l'intérieur des structures de l'espace

COPPENS et la pagode, en direction d'un public jeune ou aux familles, ensuite on communique avec les publics soit par les communications de la Ville, soit par le bouche à oreille pour les inviter.

Donc, ce qu'il faut retenir de ces rapports c'est la concertation, la probabilité de travailler ensemble, un travail collectif, et le fait d'inviter les autres associations et leurs bénévoles, les adhérents, et le voisinage. Par exemple je vais citer **Respérance qui au mois de juillet avec sa kermesse et ses nombreux chapiteaux, stands, jeux, barbecue géant et plein d'autres choses a attiré tenez-vous bien, 1500 personnes dans le quartier au point que même les institutionnels, à savoir les maires de Jarville et de Villers, étaient curieux, ils sont venus et ils voulaient qu'on fasse la même chose chez eux, dans leurs villes à Jarville-Californie et Villers.** C'est une organisation qui marche bien alors, on a toutes les générations confondues dans le quartier pendant toute une journée et jusqu'à 20 heures du soir et un peu plus, le tout dans la convivialité.

7) Au départ c'était difficile parce que les institutionnels, plus précisément les membres du comité de pilotage de la Ville qui ont travaillé pour la gestion de cet espace étaient réticents, parce que l'on avait dit que c'était une association religieuse. Et, les statuts disaient qu'il ne doit pas y avoir de religion, pas de commerce, pas de politique dans cette structure. Mais, moi personnellement j'ai toujours eu confiance à cette association, et j'ai assumé le fait de les accueillir même si ce n'était pas officiellement, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour qu'ils utilisent ces structures parce que j'ai reconnu le travail ludique et l'intérêt qu'ils portent aux familles.

Par la suite, ça s'est ouvert, et le comité de gestion de l'espace COPPENS accepte maintenant fort heureusement cette association, car l'on sait pertinemment ce qu'elle peut apporter dans le quartier. Cette association est donc désormais admise à exercer ses activités dans le quartier pour tout le temps qu'il souhaite, et cela grâce aussi au dévouement et à l'honnêteté de ses bénévoles.

8) La Respect'Zone est une initiative qu'on a adopté maintenant depuis deux ou trois ans notamment par rapport au cage-foot, parce que nous avons un amphithéâtre à côté de la pagode qui est vraiment au milieu du quartier. Et, même les familles peuvent voir depuis chez elles ce qui se passe en dessous, et ça génère beaucoup de convivialité. Les enfants sont très ravis, c'est du sport et en même temps il y a la compétition. Et, le fait de l'avoir organisé pendant la Coupe d'Europe des Nations, c'était le summum parce qu'on a regardé les matchs de foot en plein air devant tout le monde, on a crié et supporté les équipes, et on découvre dans le football européen dans le quartier à travers cette organisation et j'espère que l'on continuera par rapport à la Coupe du Monde qui va arriver bientôt. C'est devenu une action que les gens attendent et quand elle est là on y va.

Cette action permet un certain épanouissement des enfants, des jeunes à travers un tournoi qui est fait à leur taille et qui donne la chance à tous parce que chacun à son tour et ça tourne vite, chacun peut s'exprimer et s'affirmer personnellement par ses capacités et son talent, et collectivement avec des récompenses et des goûters pour tout le monde, et les familles qui voient leurs enfants heureux dans cette animation sont ravis. Respect'Zone et le cage-foot inclus donc tout le monde dans le respect mutuel des autres.

9) Avec la Ville nous essayons d'aider Respérance du mieux que l'on peut, il y avait des difficultés de déplacement parce qu'il y avait aussi des sorties avec l'association, par exemple des colonies de vacances, des sorties proches de Vandoeuvre ou au-delà. Donc, il y avait la

difficulté des moyens de transport, c'est en partie réglé avec le véhicule espace que l'association vient d'acquérir.

Je dirai plutôt que ce qu'il y a à améliorer, c'est aux autres, les institutions et les associations d'améliorer leurs relations avec Respérance, parce que au départ il y avait une certaine méfiance par rapport à ses animateurs qui venaient nouvellement comme ça dans le quartier alors qu'il y a des associations qui existent depuis vingt à trente ans. Mais, au fur et à mesure l'association a beaucoup démontré et aujourd'hui paradoxalement ce sont toutes les associations locales qui veulent travailler avec Respérance. C'est vraiment la réussite, donc c'est aussi au niveau des responsables de cette association de voir quelques petites choses à améliorer.

GUIDE D'ENTRETIEN N°3:

THEME : Médiateurs sociaux et sport citoyen dans les QPV

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE(E)

Nom et Prénom : CHEBLI Karim

Profession ou Fonction : Médiateur Social quartier Californie

Organisme ou Société : Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH)

Questionnaire

- 1) Qu'est-ce qu'un médiateur de quartier ? Quel est précisément votre rôle ou mission?
- 2) Comment pouvez-vous décrire brièvement votre quartier? Quels sont les principaux problèmes qui minent ce quartier ?
- 3) Avez-vous déjà entendu parler de l'expression « Quartier Politique de la Ville » (QPV) ?
- 4) Comment pouvez-vous définir la Politique de la Ville?
- 5) Qu'est-ce que vous pouvez nous dire au sujet du sport, des loisirs et de la culture dans votre quartier ?
Et, qu'elle est l'importance que vous attribuez au sport social citoyen dans votre quartier?
- 6) Quels rapports entretenez-vous avec les associations dans votre quartier ?
- 7) L'association RESPERANCE est présente dans votre quartier depuis plusieurs années déjà, qu'est-ce que vous pensez de cette association et ce qu'elle apporte dans le quartier ?
- 8) RESPERANCE a développé avec votre soutien, divers projets socio-sportifs comme la « Respect'Zone Cage-Foot ». Que pensez-vous de cette initiative, et selon vous qu'est-ce que cela peut apporter dans votre quartier?
- 9) Selon vous, qu'est-ce que l'association devrait améliorer dans son action ou son projet dans le quartier?

Retranscription de l'entretien

1) Un médiateur de quartier comme je le suis au sein de MMH, c'est quelqu'un dont le métier est de contribuer au « bien-vivre » du quartier. C'est quelqu'un qui est en relation avec les locataires, qui travaille avec les différents partenaires sur le quartier : les associations, la Ville, pour mettre ensemble des projets, des actions. Le médiateur est là aussi pour lutter contre les incivilités, faciliter le lien et la cohésion sociale.

2) J'habite sur le quartier Californie et j'y travaille en tant que médiateur. J'ai vu ce quartier évoluer avec le temps depuis mon arrivée en 1979. Le quartier était déjà construit, j'ai vu le nombre d'habitants évoluer. Il y a à peu près 3000 habitants. C'est à nous aussi de le faire évoluer par rapport à l'encadrement des jeunes par exemple, pour pas qu'ils dérivent dans la délinquance.

Et, il peut aussi y avoir pas mal de problèmes et on essaie de voir avec les associations, les habitants, les jeunes pour qu'ils puissent monter leurs associations, s'autonomiser, participer à la vie du quartier. Ce que l'on veut, c'est qu'ils soient responsables, qu'ils prennent leurs initiatives, qu'ils soient des acteurs de leurs projets et nous sommes là pour les aider. Les difficultés que l'on observe sont particulièrement : l'isolement des locataires, le chômage élevé, la précarité, le décrochage scolaire de jeunes et je suis là aussi pour les orienter.

3) Pour moi les QPV ce sont des quartiers sensibles caractérisés globalement par la précarité, les incivilités, le chômage etc., et nous mettons en place des actions pour donner une autre image de ces quartiers. Je pense que c'est l'Etat, la Mairie par exemple qui définissent comment ces quartiers sont classés QPV.

4) La Politique de la Ville je la définie en terme d'actions en partenariats avec les acteurs que nous menons dans les quartiers. On travaille donc en partenariat avec la ville, car c'est un besoin primordial pour monter de bons projets efficaces.

5) Jarville est un quartier sportif. Il y a un club de football assez réputé avec beaucoup de jeunes licenciés. Les jeunes sont beaucoup attirés par le sport, surtout le foot ; même s'il y a une minorité de jeunes qui s'intéressent à d'autres disciplines comme le basket, le volley, la course à pied.

Les activités de sport social dans le quartier c'est généralement les adolescents qui se retrouvent pour jouer au foot, faire des petits tournois, du sport collectif, pour ne pas déambuler. On aimerait bien mettre du basket, du volley etc. Le sport social citoyen c'est aussi un sport organisé, encadré par des acteurs ou des personnes qui essaient de proposer quelque chose dans le but de transmettre des valeurs aux jeunes comme le respect, et de contribuer aussi à faire vivre les jeunes du quartier autrement.

6) Nous avons de très bons rapports avec les associations sur le quartier. Il y a de nouvelles associations qui se sont greffées au quartier, elles sont là pour proposer des actions, des activités pour les habitants : les jeunes, les seniors, les enfants... Par exemple, il y a une association qui propose de la couture, elle est moins pour les garçons ; ce qui manque en fait, ce sont des associations qui proposent des activités variées. Nous travaillons bien en partenariat avec ces associations, elles viennent nous voir pour s'implanter sur le quartier et dès qu'elles veulent mettre en place des projets.

7) Sur le quartier on a quelques associations comme : kaléidoscope qui fait de l'aide aux devoirs et pas mal d'activités, elle aide beaucoup les jeunes sur le quartier, elle est implantée depuis plusieurs années déjà. On a aussi une nouvelle association qui s'est implantée dans le quartier en l'occurrence Respérance, une très bonne association déjà implantée sur d'autres quartiers, elle met en place des animations et des activités pour les jeunes, c'est une association typique qui manquait sur le quartier.

8) Je trouve que la « Respect'Zone » est une bonne initiative, sachant que le quartier adore le foot, et avec le mot « Respect » c'est donner les bonnes valeurs aux jeunes. Et, cette initiative de mettre un Cage-Foot en plein milieu du quartier, à la vue de tous les habitants est très appréciable. Respérance nous fait vraiment du bien sur le quartier, à travers ce projet qui attire tout le monde. Cela crée une très bonne ambiance dans le quartier où il y a des jeunes qui se croisent mais ne connaissent pas, et cela permet donc de créer des liens entre ces jeunes. Cela fait vivre donc le quartier dans le respect mutuel et l'on n'enregistre aucun problème quant à la présence de ce dispositif. C'est une bonne initiative et l'on souhaite qu'elle perdure dans le temps, qu'elle se pérennise.

9) Ce qui serait encore bien avec ce Cage-Foot c'est de greffer d'autres activités sportives car les jeunes ne restent pas que sur le foot, mais découvrent d'autres sports qui pourraient peut-être les intéresser et les pousser à se licencier en clubs. Ils peuvent aussi découvrir le foot d'une autre manière avec le foot freestyle qui est beaucoup à la mode en ce moment.

Sur le quartier, le Cage-Foot aura toujours attiré autant, il a un fort impact, et il serait intéressant de l'installer sur d'autres événements. L'association Respérance devrait organiser d'autres actions, et en amont nous pourrions travailler pour mettre en place des actions avec les jeunes, ça peut être des tournois, des activités et animations familiales...

GUIDE D'ENTRETIEN N°4:

THEME : Les Associations et le sport citoyen dans les QPV

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE(E)

Nom et Prénom : ALLIOT Rémi

Profession ou Fonction : Directeur

Organisme ou Société : Centre Social Saint-Michel Jéricho (Saint-Max/Malzéville)

Questionnaire

- 1) Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre centre social et principalement le service que vous dirigez?
Qu'elles sont vos missions ou objectifs sociaux et quels sont principalement les publics concernés par vos services ?
- 2) Comment pouvez décrire brièvement le quartier Jéricho et quels sont les principaux problèmes qui minent ce quartier ?
- 3) Que signifie pour vous l'expression « Quartier Politique de la Ville » (QPV) ?
- 4) Comment pouvez-vous définir la Politique de la Ville?
- 5) Est-ce que vous pouvez nous parler de la situation du sport, des loisirs et de la culture dans le quartier Jéricho ?
Et, qu'elle est l'importance que vous attribuez au sport social citoyen dans le quartier?
- 6) Quels rapports entretenez-vous avec les associations du quartier? Qu'elles sont généralement la nature des aides et soutiens que vous apportez à ces associations ?
- 7) Votre Centre a déjà travaillé avec l'association RESPERANCE sur un évènement citoyen, en l'occurrence la « Fête de Quartier » que vous organisez à Saint-Michel Jéricho. Que pouvez-vous dire à propos de cette collaboration ?
- 8) Lors de la « Fête de Quartier », RESPERANCE a notamment déployé son dispositif socio-sportif et éducatif appelé « Respect'Zone Cage-Foot ». Que pensez-vous de ce dispositif et selon vous qu'est-ce qu'il peut apporter chez les jeunes et les habitants du quartier ?
- 9) Selon vous, qu'est-ce qu'il y a à améliorer dans ce dispositif pour qu'il impacte d'avantage les quartiers de façon pérenne ?

Re transcription de l'entretien

1) Le Centre social Saint-Michel Jéricho est basé sur le quartier Politique de la Ville Saint-Michel Jéricho qui s'étend à la fois sur Saint-Max et Malzéville. Le Centre a pour objectif de proposer des actions et des activités pour répondre aux besoins et aux problématiques des habitants du quartier tout en essayant de les impliquer. Notre mission première est d'accueillir tout type de public, on a des publics vont de la petite-enfance en passant par les enfants, les ados, les pré-ados, les adultes, les séniors, les familles. Donc, on a vraiment tous les âges et c'est relativement bien répartie dans tout le public que l'on accueille, on a vraiment une juste proportion de chacun des publics.

2) Le quartier a la particularité d'être intercommunal, entre plusieurs communes, et d'être articulé sous forme de micro-quartier. C'est-à-dire qu'on va avoir dans ce quartier des constructions plus récentes et plus anciennes, des logements sociaux, des logements où l'on est propriétaires. Il y a aussi quelques disparités selon les différentes parties de ces quartiers.

Et, au niveau des problématiques que l'on retrouve il y a un revenu moyen relativement bas sur la globalité du quartier, avec des problématiques de mobilité, car ce n'est pas forcément évident de se déplacer parce qu'il y a peu de transports publics. Il y a peu de commerces, peu de services de proximité, et on retrouve aussi sur le quartier beaucoup de familles monoparentales. Alors, c'est ce qui amène toutes les problématiques de gestion de la vie quotidienne de ces familles, de l'accès aux loisirs et à la culture pour ces familles et leurs enfants. Donc, ce sont les principales problématiques que l'on retrouve sur ce quartier.

3) Un quartier Politique de la Ville est un quartier dont le niveau de revenus médian de ce quartier est inférieur à celui des autres quartiers de l'agglomération. C'est-à-dire que c'est un quartier où du coup il en découle un certain nombre de difficultés, de problématiques dans leurs vies d'accès aux loisirs, à la culture, des problèmes d'isolement, des difficultés pour se déplacer. Donc, le critère premier pour un QPV c'est le niveau de revenus, c'est comme cela que l'Etat définit la Politique de la Ville. Ensuite, en fonction du quartier il y a certaines problématiques spécifiques que l'on retrouve comme dans notre quartier où l'on note des problèmes de mobilité, d'accès aux services et des familles monoparentales.

4) Pour moi la Politique de la Ville est donc une politique menée par l'Etat, une volonté par l'Etat pour essayer d'aider, d'accompagner les quartiers en difficulté via des organismes qui sont sur place comme des centres sociaux, pour essayer peut-être de réduire les écarts, les inégalités entre ces quartiers en difficulté et d'autres quartiers de l'agglomération. Donc, il y a toujours un rapport de comparaison avec les autres quartiers parce que dans le critère de définition des QPV on compare bien le niveau de revenus de ces quartiers par rapport aux autres.

5) Dans le quartier on mène justement des activités autour du sport, de la santé, des loisirs et de la culture. Dans ce quartier, le centre social est le premier acteur sur ces thématiques avec des activités, des ateliers, des sorties culturelles pour les familles, les seniors.

On a beaucoup d'activité autour du sport, mais c'est vrai qu'en général ce sont des activités pour se retrouver, pour se rencontrer et passer un bon moment convivial. Le sport est donc un vecteur de lien avec les amis et les voisins. Le sport de loisir par exemple en direction des seniors, c'est pour se maintenir en forme. Et pour les jeunes, c'est vrai que l'on a moins d'activités sportives, mais c'est au niveau de nos accueils de loisirs que l'on essaie de

faire une programmation pour les vacances, les mercredis, pour proposer ces activités aux enfants du quartier. Le quartier est phase de rénovation urbaine, et il a eu la chance de bénéficier au cours de ses deux phases d'aménagement, de quelques installations sportives de plein air, des agrès de plein air, et ce sont des installations qui sont très fréquentées tout au long de la semaine et de la journée par les enfants, les jeunes du quartier et même des personnes qui viennent d'ailleurs.

6) On accueille au niveau du centre social un certain nombre d'associations : des associations qui sont adhérentes au centre social et qui s'acquittent d'une adhésion à l'année. Ces adhérents viennent au centre et proposent aussi des activités ; et d'un autre côté il y a d'autres associations qui ne sont pas forcément adhérentes, mais avec lesquelles on essaie aussi de travailler sur des événements, et là je pense notamment à la fête du quartier qu'on organise tous les ans, celles avec lesquelles on travaille sur le journal du quartier, en gros on essaie donc de travailler de manière très proche avec les associations.

La gestion du centre social est confiée par les communes regroupé sous-forme du SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique), donc le SIVU regroupe à la fois les communes de Saint-Max et de Malzéville, et le SIVU confie la co-gestion du centre social à un prestataire qui est la fédération Léo Lagrange qui gère donc le centre avec une association des utilisateurs du centre (AUCS). Léo Lagrange est une grande fédération associative d'éducation populaire. L'association des utilisateurs est le porteur de l'ensemble des actions, des projets et des activités qui sont menées au sein du centre. Cette association des utilisateurs est composée d'un conseil d'administration de 14 administrateurs bénévoles.

Pour ces associations, ce sont des personnes qui viennent nous voir pour créer leur associations, et en général nous sommes toujours en mesure de les accompagner : à faire des statuts, ce sont des choses que l'on fait avec des habitants notamment. Et, pour les associations qui sont adhérentes ça peut être des soutiens très pratiques comme la mise à disposition de locaux, d'un mini bus, de photocopieurs, la domiciliation de leurs associations au sein du centre social où elles peuvent avoir à faire envoyer leur courrier, venir le chercher régulièrement. Ça peut être aussi la mise à disposition de salles pour des activités régulières, une assemblée générale.

7) On était très contents de travailler avec l'association Respérance, et l'année dernière c'est vraiment la première fois que la fête de quartier avait été autant réussie depuis le déménagement du centre, et c'est dû en partie à la présence de Respérance par ce que l'on a pu également proposer un tournoi de foot-cage à destination des jeunes et des ados, et c'est un public que l'on ne touchait pas forcément durant les différentes éditions. Du coup ça ramené beaucoup de jeunes, un certain dynamisme tout au long de l'après-midi autour de ce tournoi, avec des équipes, un vrai challenge et une remise de lots en fin de journée. Donc, on a vraiment été contents de cela et c'est pourquoi on espère reconduire cet événement au cours de la prochaine fête de quartier le 25 juin 2017.

8) Le sport est un super vecteur chez les jeunes pour travailler autour de valeurs, pour les regrouper. Et, je pense que le foot-cage le fait que ça soit une structure mobile que l'on peut installer partout notamment au cœur du quartier, je trouve que cela a un impact très positif en plus de sa visibilité. Les animateurs de Respérance avaient en plus un T-Shirt orange qui permettait de les distinguer, je pense donc qu'il y a un effet positif. Après, je pense qu'il est intéressant de travailler sur la durée, sur quelque chose de régulier, tous les ans pas seulement

au même endroit. Le fait de venir au cœur du quartier pour installer le dispositif je trouve cela vraiment positif.

9) Ce serait possible de faire pour donner plus d'impact à ce dispositif ce serait peut-être de réfléchir sur des questions de mixité avec des équipes de filles, ce serait une chose à explorer sans doute à l'avenir, ou faire des rencontres intergénérationnelles avec les jeunes et les seniors, ça pourrait être marrant avec un goal senior, voilà ce sont là quelques éléments parmi tant d'autres qui pourraient apporter un plus à ce dispositif.

ANNEXES 2

Articles de Presse

Association

Victoire au cœur de la « Respect'Zone »

Depuis le début de l'Euro 2016, l'association Respérance sillonne les quartiers populaires de la métropole nancéenne avec son dispositif Respect'Zone. Il s'agit d'une manifestation familiale autour d'un terrain de football amovible servant aussi de support à de grands écrans TV, lors de la diffusion des matchs de l'équipe de France. « L'objectif des Respect'Zones est de promouvoir auprès des spectateurs des valeurs de fraternité (vivre ensemble, tolérance, respect, non-violence, entraide) », souligne Darthial Bouka, animateur sportif à Respérance. La ville de Vandœuvre et le bailleur social MMH ont encouragé ce projet porteur de cohésion sociale.

Plus de 2 000 jeunes de l'agglomération ont été accueillis dans cette Respec-

t'Zone. Dimanche, à l'occasion de la finale de l'Euro 2016, près de 400 habitants, de tous âges et toutes cultures, portant les couleurs bleu-blanc-rouge, se sont regroupés autour des grands écrans. De leur balcon, d'autres habitants participaient à leur manière en poussant des « Allez les bleus ! » repris en chœur par le public massé en bas.

Polhit, animateur indétronable des « orange » (c'est ainsi que les habitants désignent les bénévoles de l'association « Respérance » à cause de la couleur de leur t-shirt) haranguait la foule pour attiser l'espoir d'une victoire française. « Je suis heureux » commentait Polhit, « ici, ce soir, c'est la France du partage, de la solidarité, de la fraternité qui a gagné. Malgré la défaite sportive, aucune incivilité ni



■ A l'invitation de l'association Respérance, près de 400 personnes du quartier Vand'Est ont suivi en plein air, la finale de l'Euro 2016.

débordement. » C'est avec philosophie et un fair-play exemplaire, que les habitants sont rentrés chez eux vers minuit.

Samedi 16 mars, ils se retrouveront au même endroit. L'association Respérance offrira gratuitement à tous les habitants, une ker-

messe et un barbecue géant à l'occasion de la manifestation « Bouge ta ville » qu'elle co-organise. Encore une occasion de bien célébrer le « vivre ensemble ».

Jarville-la-Malgrange Respect'zone à la Cali



■ Les vainqueurs du tournoi de cage-foot.

Après le quartier Vand'Est à Vandœuvre, celui de la Californie a accueilli à son tour la « Respect'zone » organisée par l'association Respérance mercredi avec le soutien de mmH.

Pour cette 2^e étape de la tournée « Respect'zone » dans le Grand Nancy, les jeunes du quartier sont venus en nombre participer aux activités ludiques et sportives encadrées par les bénévoles de Respérance, sous le regard bienveillant de Karim Chedli, médiateur mmH.

Dès 18 h, sur l'une des terrasses du quartier, les jeunes ont pu sauter à la corde, jouer au football en cage, à la marelle et à la pêche au canard pour les plus petits. Il y avait aussi de la barbe à papa gratuite pour tous !

Un tournoi de « cage-foot » (2 contre 2) ouvert aux 13-15 ans a été l'activité majeure dans la « Respect'zone ». L'équipe US Cali (IBE et MAS) a été victorieuse devant 11 équipes : Rafu, Team Sardine, FC Alger, FC Malgrange, Cross Bitume, Soccer FC.

Le temps fort de la journée « Respect'zone » a été la victoire de l'équipe de France sur l'Albanie (2-0) que tous les participants ont vécue ensemble avec enthousiasme sur grand écran.

Comme le souligne Darthial Bouka, stagiaire animateur sportif de Respérance « un des objectifs de la tournée Respect'zone est de promouvoir auprès des jeunes des valeurs citoyennes à travers le sport social et la culture ».

Saint-Max St-Michel Jéricho en fête



■ Très tôt le matin, la brocante-vide greniers occupait la rue Jacques-Cartier.

Il y en avait pour tous les goûts, rue Jacques-Cartier, des vêtements, des chaussures pour tous les âges et toutes les tailles, de la vaisselle, des lampes des années 70, des bibelots, quelques meubles, comme une armoire lorraine, une encoignure et des tables de nuit. Sans oublier des livres, des jouets, des disques et du matériel électroménager. Les bénévoles du centre social étaient de friteuse et de barbecue. Comme il commençait à faire chaud, la distributrice de bière était à contribution. Les tables de la guinguette éphémère, qui occupaient cette année le parvis du Champlain commençaient à se remplir. Tout autour, les associations partenaires, les marcheurs de Lortie, la CLCV, la Maison et son jardin, la Croix-rouge, Symphonie, Respérance, Interface solidaire, l'AEIM ou les

ateliers du centre, l'atelier cuisine, l'atelier bien-être, l'atelier tricot installaient leur matériel de démonstration... smoothies de fruits, layette, crème pour la peau, jeux de carrom. Au loin, résonnaient les percus de la batucada Eko. Tandis que sur l'estrade, danses country, hip-hop, jazz, démonstrations de cirque avec les petits, sur l'espace sportif, dans la cage de foot, un tournoi a vu la victoire de l'équipe Jéricho. Les gagnants ont reçu coupe et Tee-shirts. Les petits s'en donnaient à cœur-joie dans le chat-eauboggan. À la fin de l'après-midi, Essia Esch Band a installé grosse caisse, guitare et micro...

Les représentants du SIVU de quartier, dont Eric Pensalfini, le maire de Saint-Max, et Bertrand Kling, le maire de Malzéville, clôtureraient la « belle fête de St-Michel Jéricho ».



■ L'équipe Jéricho a remporté la coupe de cage-foot

Maxéville

Une fête pour conclure le Défi Propreté

Organisé par Meurthe-et-Moselle Habitat dans le prolongement d'importantes phases de rénovation urbaine menées sur le Plateau, le Défi Propreté a reçu un écho positif sur le quartier Champ-le-Bœuf. L'opération, lancée au mois de février, s'est déroulée sur plusieurs mois pour se terminer, il y a quelques jours, par une petite fête rue de la Moselotte. Durant plusieurs semaines, des médiateurs de l'association Réciprocité sont allés au domicile de près de 400 familles pour réaliser des entretiens, sans stigmatiser. Une action de sensibilisation à la propreté qui, selon Philippe Moine, en mission sociale à MmH, porte déjà ses fruits. Les enfants, les locataires du bailleur social, les gardiens d'immeubles, Wilfrid Haye médiateur so-



■ Succès pour la fête de clôture du Défi Propreté.

cial sur le quartier ont participé à cet après-midi festif animé par la caravane de l'Antre sonore autour d'une restitution du Défi Propreté et d'un tournoi de foot encadré par R'Espérance. De nombreux partenaires tenaient des stands : CGL,

ASAE Francas, MJC Massillon, Jeunes et Cité, les Petits Débrouillards... Une dernière rencontre avant l'été saluée par le maire de Laxou, Laurent Garcia, Lionel Mahuet, directeur général, Cécilia Geiger son adjointe et Justinien Picard le nouveau chef d'agence de MmH sur le quartier.

Euro 2016 Respect'zone Espace Coppens

Les enfants inspirés par le foot



■ Accueil en « Respect' zone » avec des barbes à papa.

Inspirés par l'Euro 2016, de nombreux jeunes de Vand'Est se sont spontanément retrouvés sur l'esplanade située au cœur de leur quartier. Accueillis par les membres de R'Espérance, par Hocine Adjouit, animateur de l'Espace Coppens et de la Pagode, les jeunes sportifs et sportives se sont lancés dans des compétitions disputées. Les équipes, constituées par tranche d'âge, se sont donné des noms pres-

tigieux : France, Brésil, Algérie, Maroc, Turquie... ou encore Ronaldo, Platini, Messi, Maradona. Avant de s'affronter dans des matches de 7 minutes, joueurs et supporters s'étaient d'abord rassemblés sur une « Respect' zone ». Heureux concours de circonstances, les compétitions se sont terminées au moment même où le premier match de l'équipe de France a débuté son premier match.

Vie de quartier Animation inhabituelle mercredi au pied des immeubles à Vand'Est

Le street-volley fait un carton

Belle liesse populaire, mercredi, au pied des tours à Vand'Est où le VNVB était invité par Meurthe-et-Moselle Habitat.

Principal bailleur dans le quartier, MmH organisait son 2^e Street Volley Vand'Est, une opération de proximité pour tisser du lien en offrant une animation importante aux yeux des enfants. « Certains étaient sur place depuis 10 h le matin alors que la manifestation ne débutait qu'à 13 h » remarquait Hocine, le régisseur de la Pagode. L'un des principaux acteurs de la prévention à Vand'Est avec R'Espérance et Chyc Polhit, le maître de cérémonie parfait pour mettre une ambiance incroyable.

Le choix du volley féminin comme vecteur de valeurs autour du sport et de la citoyenneté n'était pas anodin. MmH, soutenu par la ville, avait décidé d'associer les associations du quartier lesquelles ont animé un village citoyen pour faire passer des messages.

Des stands tenus par Khmasa, MJC Etoile, UFAL, Réponse, Ville de Vandœuvre, CLCV pour le développement durable, confédération de cardiologie et son atelier secourisme, Avenir pour le respect dans le sport... et Transdev qui profitait de l'occasion pour sensibiliser les enfants sur les règles à adopter dans les transports en commun.

« Nous subissons beaucoup d'incivilités actuellement sur la ligne E. Nous comptons mettre en place des actions de proximité avec les associations de quartier pour battre en brèche ce problème », confiait Hassane Damèche. Les jeux et les structures gonflables ont été pris d'assaut par les enfants et le tour-



■ Les gamins heureux de rencontrer les joueuses professionnelles.



■ Des récompenses pour tous.

noi de street-volley s'est bien déroulé.

À l'heure du goûter préparé par quelques mamans béné-

voles, les joueuses professionnelles (Mayer, Bernard, Smith et Stoyanova) sont arrivées pour la petite démon-



■ Démonstration de volley sous les yeux des habitants admiratifs.

stration. Tous les enfants ont reçu coupes, médailles et ballon des mains de M^{me} Labrach,

ajoutée aux sports, et même des places pour le match contre Ferville. Au contact des joueuses, ce fut l'apothéose.

ANNEXES 3

Calendrier "Respect Zone" Euro 2016

Dates et lieux d'animations "Respect Zone" retenus en fonction des matchs de l'Equipe de France

Phase de Groupes

-  Vendredi 10 juin 2016 à Vand'Est, Espace Yves COPPENS (18h30-22h45)
 Match France 2 vs 1 Roumanie (21h, Stade de France - Saint Denis, Groupe A)
Activités : Tournoi Cage-Foot ; Animations ; Projection match grand-écran ; Stands
-  Mercredi 15 juin 2016 à Californie - Jarville (18h30-22h45)
 Match France 2 vs 0 Albanie (21h, Stade Vélodrome - Marseille, Groupe A)
Activités : Tournoi Cage-Foot, Animations ; Projection match grand-écran ; Stands
-  Mercredi 22 juin 2016 à Haussonville - Villers (14h00-18h)
Activités : Tournoi Cage-Foot ; Animations, Stands...

Huitièmes de Finale

-  Dimanche 26 juin 2016 à Saint-Michel Jéricho - Saint Max/Malzéville (Esplanade Centre Social Jéricho, 14h-18h)
 Match France 2 vs 1 Irlande (15h, Stade Parc Olympique Lyonnais - Lyon)
Activités : Tournoi Cage-Foot ; Animations ; Projection match grand-écran

Quarts de Finale

-  Dimanche 3 juillet 2016 à Champ Lebœuf - Laxou (18h30-22h45)
 Match France 5 vs 2 Islande (21h, Stade de France – Saint Denis, ¼ de finale)
Activités : Tournoi Cage-Foot ; Animations ; Projection match grand-écran ; Stands

Demi-Finales

-  Jeudi 7 juillet 2016 à Vand'Est (Espace Yves COPPENS, 18h-22h45)
 2^{de} Demi-finale Match Allemagne 0 vs 2 France (21h ; Stade Vélodrome – Marseille ; ½ Finale)
Activités : Tournoi Cage-Foot ; Animations ; Projection match grand-écran ; Stands...

Finale

-  Dimanche 10 juillet 2016 à Vand'Est (Espace Yves COPPENS, 18h-22h45)
 Finale Match Portugal 1 vs 0 France (21h, Stade de France – Saint Denis, Finale)
Activités : Tournoi Cage-Foot ; Animations ; Projection match grand-écran ; Stands

Après l'Euro 2016

 Samedi 16 juillet 2016 à Vand'Est (Espace Yves COPPENS, 14h-19h00)

Les Finales du Tournoi Cage-Foot "Respect'Zone"

LE HOCINE FOOTBALL TOUR

Activités : Tournoi Cage-Foot, Stands, Animations...



N.B : Calendrier modifiable et modulable en fonction des changements

Fiche d'inscription Tournoi de Cage-Foot



TOURNOI DE CAGE-FOOT
FICHE D'INSCRIPTION

CATEGORIES :

14 ans et plus

10 à 13 ans

7 à 9 ans

Féminin - Mixte

QUARTIER : _____

NOM DE L'EQUIPE : _____

N°	NOMS & PRENOMS*	TELEPHONE	MAIL
1			
2			
3			

*NB : Ecrire en majuscule et lisiblement

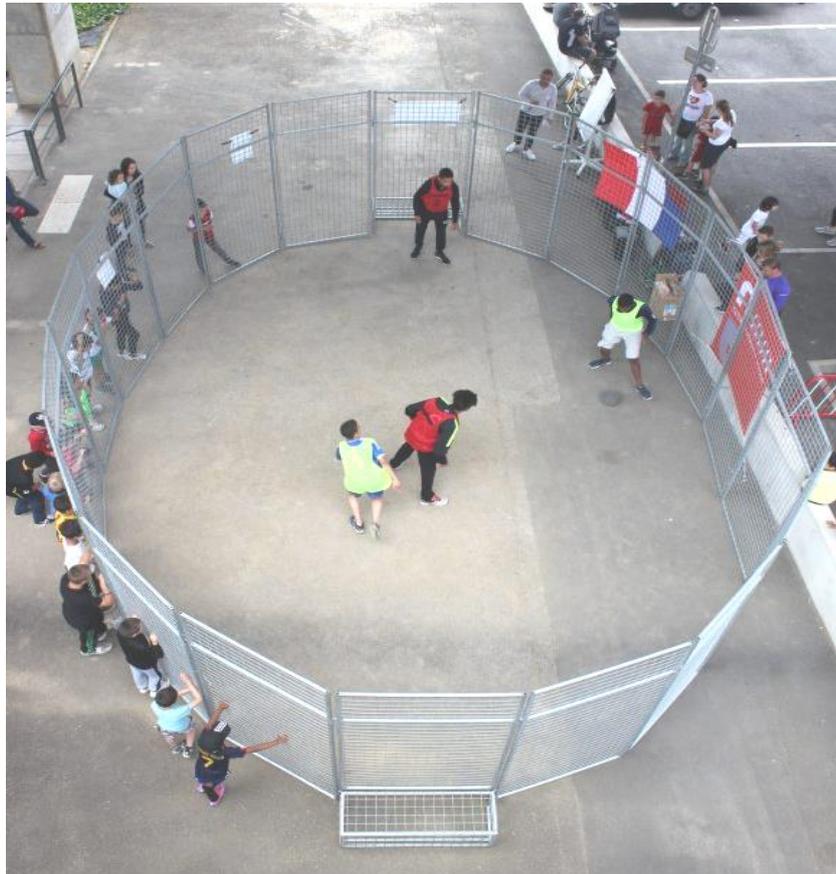
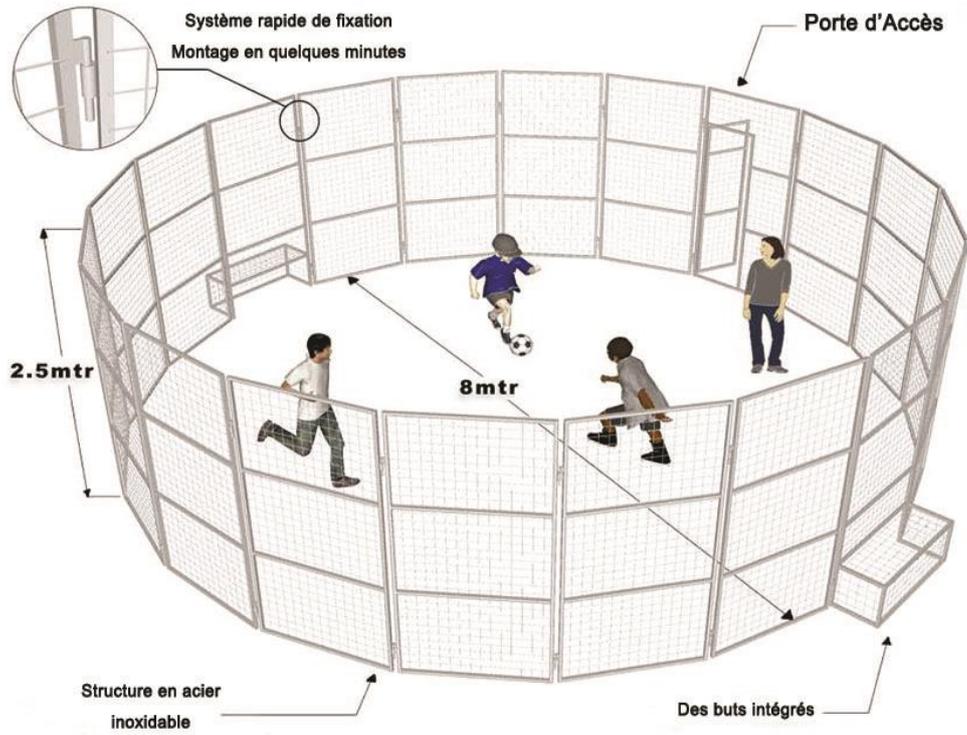
RESPECT – FAIR-PLAY - ESPERANCE



ANNEXES 4

Photos et images

Disposition et Dimensions du Cage-Foot



Supports logistiques

Un Cage-Foot, des écrans TV et de la sono



Deux camionnettes Mini-Van et une remorque



Des Stands



Des structures gonflables



Canaux de communication « Respect'Zone »

Sites internet



www.Resperance.co

Réseaux sociaux



<https://www.facebook.com/respera>

Presse & Médias



<http://www.estrepublicain.fr/meurthe-et>

Kakemonos



/ Affiches & Flyers



Matchs de Cage-Foot 2 contre 2 et 3 contre 3



Des récompenses



Des jeux et des animations

Saut à la corde



Marelle, Musique, danse...



Pêche au canard pour les tout-petits



Babyfoot, structures gonflables...



Des stands éducatifs et de sensibilisation

Ateliers éducatifs: lecture, jeux de sociétés



Restauration: distribution de barbabapa



Ateliers artistiques: peinture, maquillage



Diffusion TV des matchs



« Respect'Zone » aux Trophées du Fair-Play 2017



Equipements sportifs et de loisirs à Vand'Est

Plateaux multisports et Stades de football

City-stade espace COOPENS



Stade Paul Bert



Stade parc des sports de Vandoeuvre



Espaces de jeux et d'activités socio-culturelles

Salle Yves COOPENS



La Pagode



Amphithéâtre Pagode



Parc de jeux pour enfants



Equipements sportifs et de loisirs à La Californie

Plateaux multisports et Stades de football



Espaces de jeux et d'activités socio-culturelles

Espace Françoise CHEMARDIN

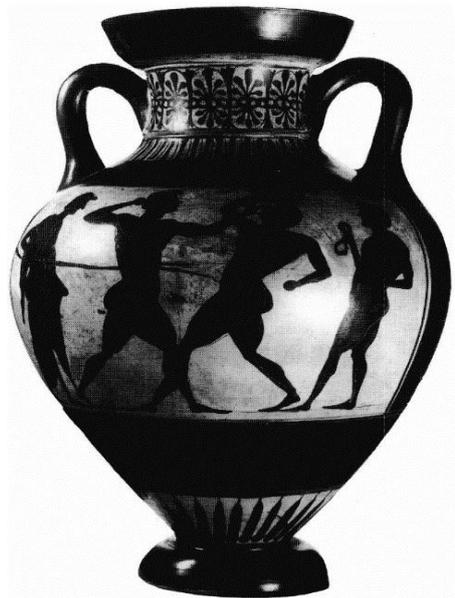


Vases canopes Amphores panathénaïques illustrant des scènes de sport dans l'Antiquité Grecque

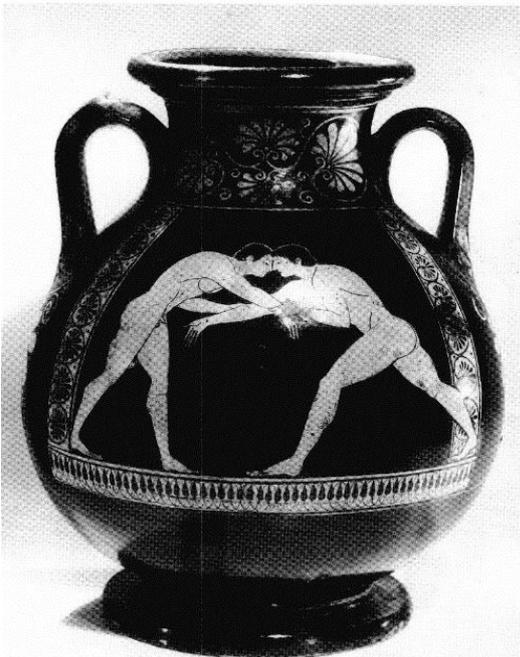
Amphore panathénaïque Kleophrades
Coureurs de Dolichos - Musée du Louvre



Amphore panathénaïque Scène de pugila
Musée du Louvre



Amphore panathénaïque scène de lutte
Musée de l'Ermitage, Saint-Petersbourg



Amphore panathénaïque Athlète de Pentathlon
- Musée du Louvre





MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER



Le sport citoyen dans les Quartiers Politique de la Ville : « Respect'Zone » comme dispositif sportif au service de l'inclusion sociale

Darthial BOUKA

Université de Lorraine, Faculté du Sport - Villers-lès-Nancy

Septembre 2017

{MOTS CLES en Français}

Sport ; Social ; Citoyen ; Quartier ; Politique de la Ville ; Inclusion sociale; Lien social ; Cohésion sociale ; Respect'Zone ; Cage-Foot ; Dispositif ; Animation ; Loisirs ; Prévention ; Sensibilisation ; Laïcité ; Mixité ; Intergénérationnel ; Interculturalité ; Parentalité ; Familles ; Habitants ; Voisinage ; enfance ; jeunesse ;

{RESUME en Français}

En France, les quartiers prioritaires reconnus Politique de la Ville sont des Zones urbaines sensibles qui connaissent un renouvellement urbain depuis deux décennies déjà. En effet, dans le cadre de cette politique, l'Etat, les Collectivités, les entreprises et les associations sont des acteurs territoriaux qui mettent en place des actions, des mesures et des dispositifs citoyens pour apporter des solutions aux inégalités et à la tension sociale qui touchent ces quartiers.

Dans cette optique, l'association Resperance en partenariat avec des acteurs de la Métropole du Grand Nancy tel que Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH), s'est proposée de mobiliser un dispositif socio-sportif et ludique dans des quartiers Politique de la Ville afin de contribuer à la citoyenneté, à l'inclusion et la cohésion sociale des habitants.

{MOTS CLES en Anglais}

Sport ; Social; Citizenship; District ; City Politics ; Social inclusion; Social link ; Social cohesion ; Respect'Zone; Cage-Foot; Electromagnetic field; Animation ; Hobbies ; Prevention; Sensitization ; Secularism; Mixed matter; Intergenerational; Interculturality; Parenting; Families; Inhabitants ; Neighborhood; Childhood; youth

{ABSTRACT en Anglais}

In France, the recognized priority areas of the City are sensitive urban areas that have undergone urban renewal for two decades. Indeed, within the framework of this policy, the State, the Communities, the companies and the associations are territorial actors who put in place actions, measures and citizen devices to bring solutions to the inequalities and the social tension which touch its neighborhoods.

To this end, the association Resperance, in partnership with actors from the Greater Nancy metropolis such as Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH), has proposed to mobilize a socio-sportive and playful facility in neighborhoods of City Politics to contribute to citizenship, inclusion and social cohesion of the inhabitants.